



## Polonais, Hongrois et Tchèques entrent dans l'OTAN

COMME PRÉVU, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque ont été invitées, mardi 8 juillet, lors du sommet atlantique de Madrid, à rejoindre l'OTAN. Cette décision vient compléter le remodelage de l'architecture de sécurité en Europe, qui avait connu un premier bouleversement avec la réunification de l'Allemagne dans l'OTAN en 1990. La décision de Madrid a été acquise par consensus des seize membres actuels, qui devaient, mercredi, s'efforcer d'apaiser les craintes ou l'amertume d'autres pays d'Europe centrale et orientale, candidats mais non encore invités à rejoindre l'Alliance. A la demande de la France, le communiqué de Madrid mentionne spécifiquement la Roumanie et la Slovaquie comme devant faire partie de la prochaine ouverture de l'OTAN à l'est.

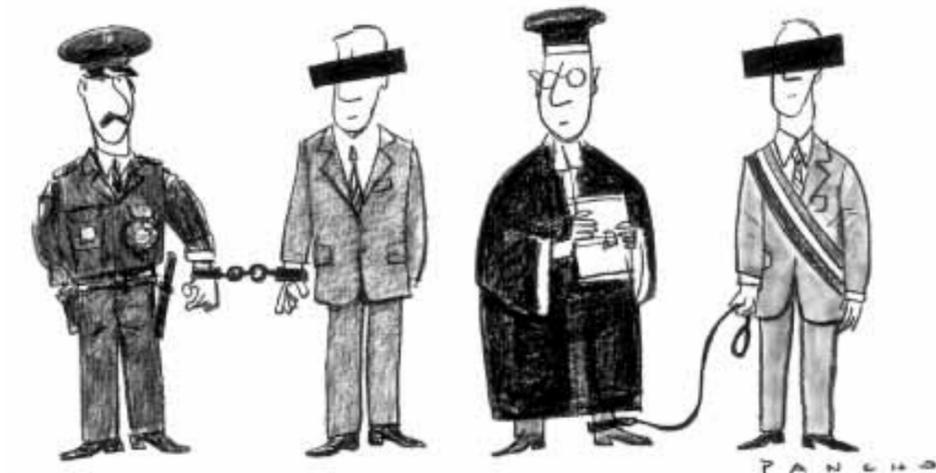
Lire pages 2 et 3 et les points de vue page 13

## La commission de réforme de la justice refuse de couper le lien entre les procureurs et l'Etat

Pierre Truche propose à Jacques Chirac de limiter les prérogatives des juges d'instruction

LA COMMISSION présidée par Pierre Truche et chargée de réfléchir à une réforme de la justice remettra ses propositions au président de la République, jeudi 10 juillet. Dans son rapport, la commission mise en place par Jacques Chirac écarte l'idée d'une indépendance totale du parquet et plaide pour un lien renouvelé entre le ministère public et la chancellerie. L'architecture judiciaire n'est pas bouleversée : le parquet demeure une structure hiérarchique placée sous l'autorité du garde des sceaux. Ce dernier ne pourrait plus adresser d'instructions dans des affaires individuelles mais continuerait néanmoins à discuter de ces dossiers avec les procureurs.

En matière de nominations, les pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature doivent être renforcés, estime la commission. Les propositions du garde des sceaux devraient obtenir un avis conforme du CSM, dont la composition serait par ailleurs revue, les magistrats devenant minoritaires dans cette instance. Pour mieux garantir la présomp-



tion d'innocence, la commission propose une refonte de la procédure pénale visant à limiter les pouvoirs du juge d'instruction. Celui-ci ne pourrait plus décider du placement en détention provisoire, confié à une collégialité de trois juges. Une date butoir serait fixée pour la durée des instructions. Un

avocat interviendrait dès la première heure de la garde à vue et non à la vingtième heure, comme aujourd'hui.

Par ailleurs, la commission délimite le champ d'intervention de la presse. Durant la phase d'instruction, une partie des débats pourrait être publique. En revanche, l'iden-

tité des personnes mises en cause avant une information judiciaire (enquête préliminaire, garde à vue) ne pourrait être divulguée et le champ de la responsabilité civile de la presse serait élargi.

Lire pages 10 et 11 et notre éditorial page 15

## Les choix de M. Jospin

■ Dix milliards de francs pour l'allocation de rentrée, l'accès aux cantines scolaires, le logement et l'emploi des jeunes

■ Pas d'augmentation de la pression fiscale

■ Le gouvernement veut freiner les plans sociaux

Lire pages 7 et 32

## Le numéro trois du FIS libéré

La libération en Algérie d'Abdelkader Hachani, condamné lundi à cinq ans de prison - période couverte par sa détention préventive -, est « un geste positif », selon le FIS. p. 6

## Grève chez British Airways

Les hôtesses et stewards de la compagnie aérienne contestent la nouvelle politique salariale et ont commencé, mercredi, une grève de trois jours. p. 18

## Lille à l'horizon 2015

La population lilloise a été consultée en vue de définir le nouveau visage de leur métropole. p. 9

## La plus grande mine du Japon ferme

Les mineurs de Miike ont perdu leur ultime bataille, mais ont gagné le respect de l'opinion. p. 12

## L'initiative du « Michelin »

Jean-Pierre Quélén nous fait découvrir les « repas soignés à prix modérés », nouvellement inscrits dans le guide rouge. p. 25

## A nos lecteurs

En raison de la grève qui a empêché, le 8 juillet, la parution du Monde, notre cahier Le Monde Initiatives sera publié jeudi 10 juillet (daté 11 juillet) et Le Monde des livres est reporté au vendredi 11 juillet (daté 12 juillet). Nous prions nos lecteurs de nous excuser.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 710 - 7,50 F



## Il ne pleuvait plus, il a plu, pleuvra-t-il ?

CATASTROPHE, il faisait beau. Catastrophe, il a plu. Catastrophe, après la pluie, le beau temps.

Il fit, avant juin, tellement sec que l'on s'inquiéta du bas niveau des nappes phréatiques ou du débit de la Loire. L'arrosage des jardins dans certaines régions fut interdit par précaution. La sécheresse et le souvenir d'un impôt comme corollaire menaçaient. Il n'y avait plus de saison, le temps était déréglé. On s'en alarmait. Les gaz à effet de serre dégagés inconsidérément par l'activité humaine ne commençaient-ils pas à produire de redoutables effets ? Puis, le 1<sup>er</sup> juin, comme ces nuages de dessin animé qui, têtus et narquois, collent aux basques des personnages qu'ils inondent, la France prit un abonnement d'un mois avec la pluie. Pour faire bonne moyenne, en somme.

« Il a plu pratiquement tous les jours, confirme Daniel Goetz, prévisionniste à Météo-France, ce qui en fait le mois de juin le plus humide depuis 1957, date à partir de laquelle on dispose de données pluviométriques représentatives pour toute la France. Il devance juin 1987 et juin 1992. Il a plu deux fois plus que d'ordinaire, ce qui annule le début de sécheresse que nous avons connu au printemps : depuis le début de l'année,

le total des précipitations est pratiquement normal. » Ce déluge quasi biblique a emporté avec lui d'anciens records. Ainsi, à Caen, 164 mm d'eau sont tombés au lieu des 52 mm usuels. A Paris-Montsouris, les averse ont atteint le beau score de 143 mm contre 53 mm d'habitude.

Qui dit pluie dit nuage, et qui dit nuage dit absence de soleil. En moyenne, la France a connu en juin un déficit d'insolation compris entre 30 et 40 %, chiffre élevé quand on sait que ce paramètre a une amplitude moindre que celui de la pluviométrie. Le site peu épargné de Paris-Montsouris n'a connu les rayons d'Helios que pendant 129 heures, chiffre à comparer avec les 221 heures d'ensoleillement habituelles. Pour Daniel Goetz, même si la sécheresse précoce et cette longue période de mauvais temps sont « anormales » - dans le sens où elles ne correspondent pas aux moyennes -, elles n'ont rien d'exceptionnel. « Les deux situations ont, en fait, exactement la même explication : un blocage prolongé de l'anticyclone des Açores. » Après s'être confortablement assis sur la France en avril-mai, forçant perturbations et pluies à se détourner sur l'est de l'Europe, il s'est décalé de 1 500 kilomètres

vers l'ouest, ce qui a eu pour conséquence d'installer un boulevard dépressionnaire sur notre pays en juin. Cultures, sols et cours d'eau ont profité de l'aubaine, même si la manne céleste a très peu atteint les nappes phréatiques. Ainsi, dans le Calvados, deux tiers d'entre elles ont continué de baisser par un phénomène naturel de vidange, tandis que le tiers restant montrait une stabilisation ou une légère remontée de son niveau. Ces réserves d'eau souterraines ont cependant bénéficié d'un répit dû au fait que les pompes agricoles ont été stoppées pendant un mois. Le Bureau des recherches géologiques et minières indique d'ailleurs que si, de manière générale, le niveau est bas, cela n'est pas encore inquiétant.

« Les situations météorologiques exceptionnelles que nous venons de connaître sont en fait dues à une accumulation de phénomènes normaux, explique Daniel Goetz. A partir du moment où il y a une anomalie, on ne peut pas en conclure que le climat est déréglé. Une échelle de trente ans est bien meilleure pour en juger, puisqu'elle lisse ces à-coups, ce "bruit de fond" climatique. »

Pierre Barthélémy

## Etat d'urgence pour l'industrie de défense française

POUR L'INDUSTRIE aéronautique et militaire française, l'arrivée du nouveau gouvernement socialiste, conjuguée à l'accélération des restructurations aux Etats-Unis et à l'impatience grandissante de nos partenaires européens, a un effet bénéfique : le problème est considérablement simplifié.

M. Jospin a indiqué, le 19 juin à l'Assemblée nationale, que la privatisation n'était plus un but en soi, mais qu'une adaptation du capital des firmes était possible dès lors qu'elle s'inscrivait dans un projet de restructuration. Il a précisé, le 21 juin au Bourget, que cette restructuration devait se placer d'emblée à l'échelle européenne.

Dans une perspective européenne, l'horizon s'éclaircit : faut-il créer un seul groupe aéronautique militaire et civil en rapprochant Aerospatiale-Dassault de l'allemand Daimler-Benz Aerospace (Dasa) et de British Aerospace (BAe) et un seul groupe d'électronique de défense, en mariant Thomson-CSF et le britannique GEC Marconi ? La stratégie initiale, tracée par le chef de l'Etat en février 1996, était de regrouper d'abord les forces françaises, en fusionnant Aerospatiale et Dassault d'une part, en confiant Thomson-CSF privatisée à Alcatel

ou Matra d'autre part. Elle s'est enlisée. Le gouvernement a été incapable d'imposer ses vues à Serge Dassault et il s'est vu opposer un refus de la Commission de la privatisation à sa préférence exprimée pour Matra.

Dix-huit mois ont été perdus et il y a maintenant « urgence », comme l'a indiqué Marcel Roulet, PDG de Thomson-CSF, jeudi 3 juillet, devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Les Américains, entre-temps, ont

achevé la deuxième phase de leur restructuration et réduit le nombre de leurs grands groupes fournisseurs du Pentagone à trois : Boeing, Lockheed Martin et Raytheon-Hughes.

Les Européens s'impatientent. Ils dénoncent les indéterminations françaises dans l'armement et les freins mis par Aerospatiale à un changement radical du statut d'Airbus qu'ils jugent indispensable face à Boeing. En cas de rapprochement BAe-Dasa, Britanniques et Alle-

mands réunis auront une majorité dans Airbus, la France perdant son leadership de toujours. L'opération est programmée pour la fin de l'année, si les Français ne bougent pas d'ici là.

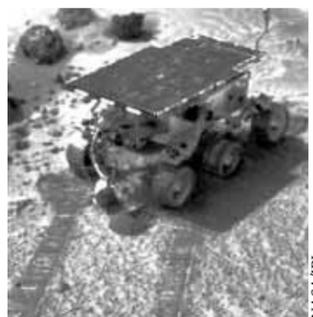
Simultanément, une stratégie d'encercllement de Thomson-CSF est en cours : les Britanniques souhaitent reprendre les activités de défense de Siemens (GEC et BAe sont favorisés tandis que les offres de Thomson et d'Alcatel sont pénalisées par l'incertitude sur leur avenir). GEC s'intéresse aussi à l'italien Alenia Difensa.

Selon un certain nombre d'experts, la situation est catastrophique. Les industriels français, les plus puissants en Europe par la taille et par la maîtrise des technologies, sont sur le point d'être dépassés et isolés. Seul réconfort momentané : la conjoncture est favorable. Aerospatiale est portée par la reprise mondiale des commandes d'avions. Thomson-CSF bénéficie de bonnes exportations et de la gestion de Marcel Roulet, qui a su éviter que la firme ne se décourage pendant cette période d'incertitudes.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 15 et nos informations page 16

## Les déluges de Mars



NASA/JPL

ALORS QUE le robot Sojourner continue d'ausculter les roches martiennes, les scientifiques sont de plus en plus convaincus que des « écoulements catastrophiques », d'énormes quantités d'eau, ont balayé la planète rouge, il y a quelques milliards d'années. Nathalie Cabrol, géologue française spécialiste de Mars à la Nasa, explique ce phénomène dans un entretien au Monde. Ces données renforcent l'hypothèse d'une forme primitive de vie sur Mars. Des missions destinées à prélever des échantillons pourront, en 2003 ou 2005, en apporter la preuve. A moins que celle-ci ne soit à portée de main dans les météorites de l'Antarctique.

Lire page 24

Lire pages 22 et 23

## Les convictions de « Schwarzie »



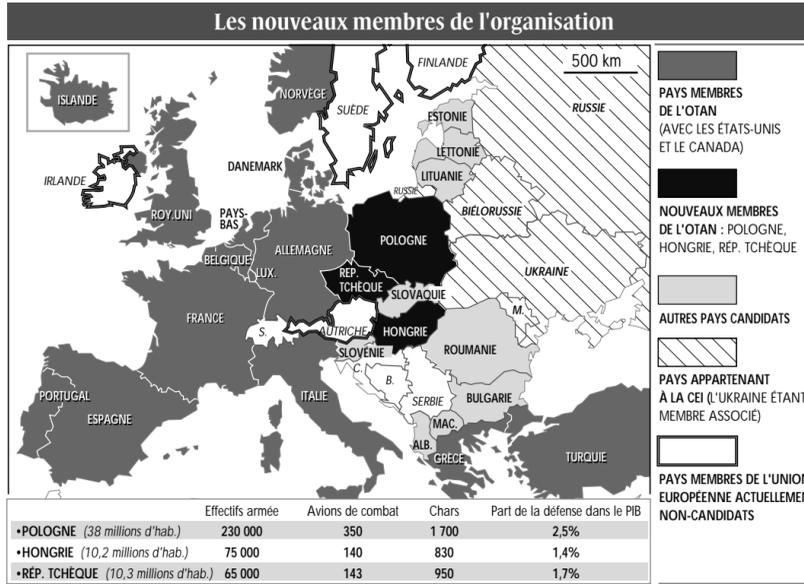
ARNOLD SCHWARZENEGGER

ET REVOILÀ Batman, le justicier chauve-souris. Encore une grande production venue de Hollywood, avec Arnold Schwarzenegger en Mister Freeze, un méchant qui transforme ses ennemis en icebergs. Le Monde a rencontré « Schwarzie », qui parle de ses rôles de surhomme et de ses convictions politiques.

Lire page 29

International.....	2	Finances/marchés....	20
France.....	7	Aujourd'hui.....	22
Régions.....	9	Jeux.....	24
Société.....	10	Météorologie.....	26
Carnet.....	12	Culture.....	27
Horizons.....	13	Abonnements.....	30
Entreprises.....	16	Radio-Télévision.....	30
Annonces classées 18,19		Kiosque.....	31





## Moins de la moitié des Tchèques seraient favorables à l'intégration

**PRAGUE**  
*de notre correspondant*  
48,9 %. In extremis, le nombre des Tchèques favorables à l'entrée de leur pays dans l'Alliance atlantique aura approché la barre de la majorité, selon un sondage publié une semaine avant le sommet de Madrid. Pays de la « première vague » de l'élargissement ayant la population la moins atlantiste, la République tchèque affiche, en outre, l'un des plus petits budgets de la défense en Europe centrale (1,7 % du PIB).

Ainsi, si Prague figure parmi le trio favori des Américains, les Tchèques le doivent, non seulement à la relative stabilité politique et économique qui a accompagné la transition du communisme à la démocratie et à l'économie de marché, mais surtout à l'acharnement du président Vaclav Havel.

Après avoir brièvement évoqué l'idée d'une dissolution parallèle du pacte de Varsovie et de l'OTAN, l'ex-dissident est rapidement devenu un chantre de l'extension de l'Alliance vers l'Est, pour assurer la sécurité des nouvelles démocraties, mais aussi associer ces dernières à la défense des valeurs du monde occidental, dont elles avaient été éloignées pendant cinquante ans. Mettant à profit son charisme et sa force de persuasion comme les excellentes relations qu'il a su nouer avec l'administration américaine de Bill Clinton, il a réussi à convaincre les Seize... le gouvernement tchèque de consentir à des efforts pour que le pays soit un candidat crédible.

A défaut de l'avoir manifesté clairement en augmentant le bud-

get de l'armée – celui-ci a au moins été épargné dans les coupes opérées en juin –, le gouvernement a dépêché des contingents tchèques sur les champs d'opération de ces dernières années (guerre du Golfe et Bosnie). Il a mis en route un ambitieux programme de restructuration et de modernisation de l'armée dans un souci de parvenir à une plus grande compatibilité avec l'organisation de l'OTAN.

### Un des plus petits budgets de la défense en Europe centrale

Ainsi, la formation d'une brigade d'intervention rapide, bien équipée et forte de trois mille hommes, a été saluée par les responsables militaires occidentaux. Mais, outre le peu de prestige dont jouissent l'armée et la profession de militaire dans la population tchèque, l'Alliance atlantique intégrera une armée dont le grand point faible est le potentiel humain : 65 000 hommes actuellement et 55 000 en l'an 2000-02.

Avec une pyramide d'âges aberrante, l'armée tchèque dispose d'une pléthore d'officiers, en particulier supérieurs (commandants et lieutenants-colonels), formés sous le communisme et pratiquement incapables de s'adapter à la nouvelle situation. Elle manque de jeunes sous-officiers et d'officiers de carrière entre vingt et trente-

cinq ans, parlant couramment l'anglais ou une autre langue selon les normes minimales de l'OTAN. Elle doit d'ailleurs faire face à une véritable hémorragie de ses jeunes cadres qui passent dans le privé, faute de perspectives de carrière et de conditions sociales satisfaisantes. Nombre de volontaires des missions dans le désert saoudien ou dans les Balkans n'ont ainsi pas pu trouver une place adéquate à leur expérience dans l'armée et l'ont quittée.

Moins aiguë, la question du remplacement ou de la modernisation des matériels se posera tôt ou tard à l'armée tchèque qui estime à seulement 100 millions de francs le coût annuel de son adhésion. Malgré sa stratégie officielle défensive, elle a conservé partiellement des distorsions héritées du communisme, soit une partie importante de chars d'assaut (952) contre 1 367 engins blindés de combat et de transport et 767 pièces d'artillerie. Avec 36 hélicoptères de combat (contre 50 autorisés par la Convention de Paris) et 143 avions de combat, tous de fabrication ex-soviétique, l'armée de l'air devrait englober une part essentielle des moyens alloués pour son renouvellement. Tandis que les pilotes, en République tchèque, n'enregistrent que 15 heures de vol par an (contre 220 aux Etats-Unis), les constructeurs américains Lockheed et Mc Donnell-Douglas s'affrontent pour décrocher un contrat de 24 appareils, le français Dassault et le suédois Saab jouant les comparses.

**Martin Plichta**

## « Le meilleur parapluie pour notre sécurité »

**PRAGUE**

*de notre correspondant*  
8 juillet 1947. Le premier ministre tchécoslovaque, le communiste Klement Gottwald, et le ministre des affaires étrangères, le démocrate Jan Masaryk, doivent se rendre à Moscou. A cause du mauvais temps, leur avion ne décolle que le lendemain. Outre ce contretemps, leur séjour dans la capitale soviétique se transforme en voyage à Canossa. Après plusieurs heures d'entretiens avec les plus hauts dirigeants soviétiques, les responsables tchécoslovaques renoncent définitivement au plan Marshall. Ils ouvrent ainsi la voie au « putsch » de février 1948 qui fera passer le pays, pour une durée de quarante et un ans, dans la sphère d'influence de Moscou.

Cinquante ans plus tard, jour pour jour, le 8 juillet 1997, le président de la République tchèque, l'ancien dissident Vaclav Havel, et son ministre des affaires étrangères, Josef Zielenec, participent à Madrid au sommet de l'OTAN, où leur pays sera invité à l'Alliance atlantique. Cette fois, l'histoire ne devrait pas balbutier.

« JOUR DE GLOIRE »

Au château de Prague, Pavel Tigrid, soixante-dix-neuf ans, fait défiler ses souvenirs. « L'entrée de notre pays dans l'Alliance atlantique est un pas historique », dit cette ancienne figure de la dissidence tchécoslovaque en France, proche de M. Havel. « J'ai vécu et été témoin de crises graves, même de décompositions de mon pays. Il y a d'abord eu Munich, en septembre 1938, puis l'occupation par les troupes hitlériennes à partir de mars 1939 – avant celle des Soviétiques en 1968 – et l'instauration d'un pouvoir communiste en 1948 », énumère-t-il en évoquant l'histoire tourmentée des Tchèques au XX<sup>e</sup> siècle. « Il n'était pas possible de laisser un vide dans cette région de l'Europe après l'effondrement du communisme : l'OTAN représente le meilleur parapluie pour notre sécurité », assure-t-il, avant de rappeler l'échec de la « Petite Entente » et des traités avec la France et la Grande-Bretagne d'avant-guerre.

Cet ancien journaliste, devenu entre 1994 et 1996 ministre de la culture et aujourd'hui chargé de mission auprès du président Havel pour les questions tchéco-allemandes, ne considère pas les accords de Munich qui livrèrent la Tchécoslovaquie à Hitler comme une « trahison » de l'Occident envers son pays. « Mais il est vrai que, pour le président d'avant et d'après-guerre, Edouard Benès, qui fut le chef du gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres, Munich signifiait un tournant essentiel. Il s'est efforcé pendant toute la guerre d'expier et de réparer les torts de Munich. A l'époque, toute sa politique étrangère a suivi le motto suivant : l'Ouest nous a trahi, maintenant il nous faut rechercher des assurances plus fiables. Et celles-ci étaient, à ses yeux, l'Union soviétique. Cela peut sembler aujourd'hui absurde, mais ce fut ainsi. Benès pensait que l'Occident allait, après-guerre, pencher vers le socialisme et que l'Union soviétique allait se démocratiser. Cette idée était totalement fautive, comme nous avons pu le constater, mais la grande majorité de la population partageait alors les conceptions de Benès », affirme-t-il.

« Cependant, relate M. Tigrid, il y avait, dès le lendemain de la guerre, des journalistes et quelques hommes politiques sceptiques. Après leur retour d'exil de Londres, ils ont bien tenté, par exemple, de promouvoir des traités d'amitié et d'assistance mutuelle avec la Grande-Bretagne et la France, mais sans succès », ajoute-t-il avec une pointe d'amertume. Pavel Tigrid fut l'un d'entre eux quand, jeune éditeur, il publiait des articles anticommunistes et critiques sur Moscou qui provoquaient la fureur des dirigeants du PC tchécoslovaque. Aussi ce 8 juillet 1997 représente-t-il une sorte de « jour de gloire » pour lui qui, dès 1946-1947, mettait en garde contre les relations privilégiées avec le « libérateur » soviétique au détriment de l'Occident, et qui utilisa tous les canaux de l'exil pour entretenir la flamme de la liberté chez ses concitoyens.

**M. Pa**

## L'armée polonaise cherche à s'adapter aux normes occidentales

**VARSOVIE**

*de notre envoyée spéciale*  
Comment transformer une armée mal équipée, jadis formée et déployée selon les dogmes du pacte de Varsovie, en « bonne candidate » à l'intégration dans l'Alliance atlantique ? Une partie du défi a été relevée, assure Andrzej Karkoszka, le vice-ministre polonais de la défense.

Depuis 1989, les effectifs de l'armée polonaise ont été réduits de 460 000 à 230 000 hommes. Le redéploiement des troupes, essentiellement d'ouest en est pour répondre à la perception d'une menace russe, est accompli. Le contrôle civil sur les armées est lui aussi une chose acquise en principe, ajoute M. Karkoszka, qui estime clos l'incident du limogeage, en mars 1997, du chef d'état-major, le général Wilecki (*Le Monde* du 12 février 1997), que Lech Waleśa avait nommé à ce poste en 1992 pour court-circuiter le ministère de la défense et garder une haute main présidentielle sur l'armée.

L'armée polonaise, comme d'autres en Europe centrale, est pourtant loin d'être coulée dans un « moule OTAN », et les locaux redécouverts à l'occidentale de ce bâtiment du ministère de la défense à Varsovie ne reflètent pas le tableau d'ensemble. M. Karkoszka le reconnaît : « Nous sommes à un pas de l'entrée dans l'OTAN, et il nous faut de grands changements. » Se déclarant « sûr » que « de nombreux points seront complétés d'ici au printemps 1999 », date évoquée pour l'élargissement de l'OTAN, M. Karkosz-

ka évalue le coût immédiat des transformations « minimales » : « Pour rendre nos armées interopérables avec l'OTAN, le budget polonais doit prévoir entre 300 et 400 millions de dollars par an [1,7 à 2,3 milliards de francs], sans tenir compte des achats de gros matériel. » Selon des estimations américaines, le coût total de l'élargissement de l'OTAN à l'Est s'élèvera à au moins 25 milliards de dollars sur dix ans.

**DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE L'EST**

« La tâche la plus difficile et la plus coûteuse est la modernisation des équipements », souligne M. Karkoszka ; « pour l'instant, le budget permet difficilement de la réaliser. Si la croissance se maintient à 6 ou 7 % dans les années qui viennent, il y a une chance. » Sur la qualité du matériel de l'armée polonaise, M. Karkoszka ne laisse guère planer le doute : « De façon idéale, on peut dire que tout peut être changé... ». Ainsi, la Pologne fabrique ses propres radars, mais leur modulation est incompatible avec celles des armées occidentales. « Il nous faut les adapter pour que notre système d'identification " friend or foe " [allié ou ennemi] puisse communiquer avec l'OTAN », constate le vice-ministre de la défense.

La dépendance des armements polonais à l'égard de « pays tiers » (essentiellement la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine) est également problématique. « Pour l'entretien de nos avions, notre artillerie, nos missiles anti-aériens et nos navires de guerre, pour des réparations capitales et des pièces

détachées, nous avons besoin de coopération » avec ces Républiques de l'ex-URSS, note M. Karkoszka. A l'avenir, la Pologne cherchera à s'approvisionner ailleurs, souligne-t-il : « Nous voulons le meilleur, et nous voulons acheter ce que nous ne produisons pas, notamment avec des crédits à long terme : des avions de combats, des missiles terre-air, air-air, mer-mer, des sous-marins et certains types d'artillerie. Voilà les marchés potentiels. »

Pour l'heure, le matériel désuet, les réductions d'effectifs et le manque de formation contribuent au « mécontentement » des officiers polonais et à la fuite des meilleurs cadres. L'armée polonaise, en mal de restructuration, compte 80 000 officiers, soit un officier pour trois soldats... « Il faudra faire passer une partie d'entre eux à la vie civile afin de rétablir de meilleures proportions ; cela prendra de dix à douze ans », admet M. Karkoszka.

Mais il reste un autre grand problème, particulièrement sensible à l'approche de l'entrée dans l'OTAN : la méconnaissance des langues étrangères. Seuls 3 000 à 4 000 officiers polonais, soit environ 5 % du corps, maîtrisent l'anglais, l'allemand ou le français (le russe n'étant pas pris en compte).

M. Karkoszka se veut optimiste : des cours de langue sont dispensés dans onze centres militaires, « et les cadres de la jeune génération font des efforts en prenant des leçons particulières », ajoute-t-il.

**Natalie Nougayrède**

## Les pays de la première vague saluent l'« événement historique »

**L'ÉLARGISSEMENT** de l'OTAN est une « faute majeure, peut-être la plus grosse depuis la fin de la seconde guerre mondiale », a déclaré, mardi 8 juillet, le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov. Il a toutefois appelé à la bonne application de l'« Acte fondateur » signé le 27 mai à Paris entre l'Alliance atlantique et la Russie. Cette coopération doit « assurer notre sécurité et en même temps aider à changer la nature de l'OTAN », a déclaré le chef de la diplomatie russe.

La décision prise par l'OTAN d'inviter la République tchèque, la Hongrie et la Pologne à rejoindre ses rangs a été accueillie comme un « moment historique » par ces trois pays. Le premier ministre polonais, Wlodzimierz Cimoszewicz, a estimé que la décision de Madrid pouvait « passer dans l'Histoire comme marquant la fin de l'ordre de Yalta », et que ce jour « déterminera l'avenir de la Pologne dans la structure du monde démocratique ».

A Budapest, le secrétaire d'Etat hongrois aux affaires étrangères, Matyas Eorsi, a lui aussi qualifié la décision de « véritablement historique » en venant l'annoncer aux membres du Parlement, qui ont applaudi chaleureusement. A Prague, le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, a qualifié la décision de l'OTAN de « couronnement du processus de transformation d'après-novembre » 1989, date de la chute du régime communiste. « Le sommet de Madrid a effacé les conséquences de Munich et de Yalta », a ajouté le ministre tchèque des affaires étrangères, Josef Zielenec.

**INQUIÉTUDES BALTES**

Ecartée de la « première vague », la Roumanie a exprimé sa déception, par la voix du président du Sénat roumain, Petre Roman : « Franchement, il y a de l'amertume. Et ce n'est pas le résultat d'une fausse illusion. Nous pourrions raisonnablement aspirer à être invités, car la Roumanie dispose de quelques atouts majeurs au regard des ambitions actuelles de l'OTAN », a déclaré M. Roman. La Slovaquie, de son côté, a souligné qu'elle poursuivrait ses efforts pour intégrer l'OTAN.

Responsables tchèques, hongrois et polonais ont exprimé leur « ferme conviction que l'OTAN invitera graduellement d'autres démocraties européennes, candidates à l'adhésion et en remplissant les critères ». « Nous considérons l'invitation faite à nos trois pays comme le début du processus d'élargissement de l'OTAN », a

souligné, lors d'une conférence de presse, le président tchèque, Vaclav Havel, qui s'exprimait aux côtés du président polonais, Alexander Kwasniewski, et du premier ministre hongrois, Gyula Horn.

Les Baltes, inquiets de savoir s'ils feront partie d'un futur élargissement de l'Alliance, poursuivent leur « offensive diplomatique ». Les présidents estonien,

letton et lituanien devaient notamment prendre part, mercredi à Madrid, au Conseil du Partenariat euro-atlantique, ouvert aux vingt-huit partenaires neutres et est-européens de l'OTAN. Mercredi matin, un diplomate lituanien commentait l'élargissement de l'OTAN vers trois pays d'Europe centrale par ces mots : « Les trois baltes regardent passer la troïka d'or. » – (AFP)

# L'HISTOIRE

NUMÉRO SPÉCIAL

## ISRAËL

### Terre promise et convoitée

Abraham, Moïse et la Terre Promise.

L'épopée d'un peuple, du Roi David à Alexandre le Grand.

La destruction de Jérusalem.

Deux mille ans de diaspora.

La redécouverte de la Terre Sainte.

L'aventure du sionisme.

Quand Israël a découvert la Shoah.

Israéliens et Arabes :

la guerre de cinquante ans.

La question palestinienne.

N° 212 juillet-août 1997 en kiosque le 2 juillet 40 F

# M. Strauss-Kahn affirme que la France « veut faire l'euro à la date prévue »

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'est prononcé contre un report

Avant les résultats de l'audit demandé par le gouvernement français à deux magistrats de la Cour des comptes - qui rendront leurs conclu-

sions vers le 20 juillet -, Dominique Strauss-Kahn a estimé que Paris devait « se mettre en état de respecter la date prévue » par le traité

pour le passage à l'euro, tout en soulignant que Maastricht n'exclut pas une marge d'interprétation des critères de convergence.

**BRUXELLES**  
(Union européenne)  
de notre correspondant

« Nous ferons des efforts pour que la France puisse être en situation » d'accéder à l'euro, a réaffirmé mardi 8 juillet à Paris le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn. « Lionel Jospin l'a dit avec force : nous voulons faire l'euro et nous voulons le faire à la date prévue du 1<sup>er</sup> janvier 1999. Dans ces conditions, je ne crois pas du tout que l'euro puisse se faire sans la France », a-t-il assuré.

La veille, lors du conseil des ministres des finances européens à Bruxelles, M. Strauss-Kahn avait affirmé : « S'il y a report, le risque devient grand que, de délai en délai, il ne se passe rien. Il faut que nous nous mettions en état de respecter la date prévue par le traité. » « J'exclus complètement un scénario de ce genre », a déclaré de son côté Jean-Claude Juncker, premier ministre et ministre des finances du Luxembourg, qui préside les travaux des Quinze. Yves de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, a rappelé que, « pour changer la date, il faudrait changer le traité ».

Le gouvernement attend le résultat de l'audit dont ont été chargés deux magistrats de la Cour des comptes et qui devrait lui être remis vers le 20 juillet. « Malheureusement, je sais qu'il ne sera pas très bon et qu'il faudra faire un effort », a noté M. Strauss-Kahn. Le ministre autrichien a indiqué sans détour qu'il n'était guère pensable que la France puisse rejoindre l'Union monétaire avec un déficit des finances publiques de 3,6 %, alors que d'autres s'astreindraient à serrer de très près les 3 % figurant dans le traité. Ce point de vue, s'il n'est pas toujours exprimé aussi brutalement, est partagé par la majorité des pays membres.

**EN FAVEUR DE L'EMPLOI**

Cela veut-il dire que la France s'imposera des réductions de dépenses lui permettant de ramener son déficit sous la barre des 3 % du PIB ? « Je reste déterminé à respecter ce que dit le traité », répond le ministre, rappelant ainsi que le traité n'exclut pas une marge d'interprétation. L'ampleur de celle-ci, une fois les résultats de l'audit connu, devra être discutée avec les partenaires et en particulier avec l'Allemagne. Un premier ministre béné-

luxien, qui a l'oreille du chancelier Kohl, a déjà indiqué qu'à son avis le chiffre de 3,4 % pourrait faire l'affaire.

C'est en fonction de cette négociation, dont on peut penser qu'elle a déjà commencé, que le gouvernement devra décider les mesures à prendre pour gagner la bataille des critères. M. Strauss-Kahn paraît déterminé à agir dans ce sens et exclut donc une quelconque alternative, type report de l'euro ou démarrage de l'Union monétaire sans la France. Le gouvernement consentira-t-il un tel effort, même s'il y a un risque qu'il freine la reprise ? Lionel Jospin n'avait pas répondu de façon affirmative lors de sa récente intervention sur France 2.

Son ministre de l'économie et des finances lève l'ambiguïté : « L'existence de l'euro est favorable à l'emploi, c'est pourquoi je tiens à ce que le nécessaire soit fait pour y parvenir. » Le ministre explique que, même si les contraintes de la marche vers l'Union monétaire ont pu parfois donner l'impression de brider l'activité économique, au total l'assainissement budgétaire engagé constitue un facteur de soutien de la croissance et de l'emploi.

Dans la ligne des orientations arrêtées à Amsterdam, M. Strauss-Kahn a plaidé pour que les Quinze donnent corps rapidement à une coordination des politiques économiques qui dépasse les seules politiques budgétaires. Il importe, a-t-il expliqué, que le dialogue entre les autorités monétaires et le conseil « éconfin » s'organise. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'accélérer l'harmonisation fiscale, en allant au-delà du simple « code de bonne conduite » qui est actuellement en chantier et en envisageant donc l'adoption de directives qui s'imposeraient de manière contraignante à l'ensemble des Etats membres.

Cette nouvelle tentative d'harmonisation devrait, selon lui, concerner la fiscalité de l'entreprise et celle de l'épargne, mais, surtout, porter une attention particulière au fonctionnement intracommunautaire de la TVA. « Les modalités actuelles sont à l'origine de fuites de recettes de plus en plus lourdes, et je crains qu'en raison de ces fraudes la croissance économique n'ait pas le rendement fiscal d'il y a quelques années », a-t-il fait valoir.

**Philippe Lemaitre**

## Le gouvernement albanais devrait être formé avant la fin du mois

**TIRANA**

de notre envoyé spécial

La Commission électorale centrale albanaise (CEC) doit publier, à la fin de la semaine, les résultats définitifs des élections législatives albanaises, dont le second tour s'est déroulé dimanche 6 juillet. Un nouveau scrutin est prévu

prochainement dans trois circonscriptions au moins, peut-être quatre. Mais le vainqueur incontesté du scrutin, le socialiste Fatos Nano, se dit convaincu que le Parlement pourra être convoqué vers le 20 juillet, et que le nouveau gouvernement sera formé très rapidement, en tout cas

avant la fin du mois. Fatos Nano en prendra tout naturellement la tête avec pour bras droit Bashkim Fino, actuel premier ministre du gouvernement d'union nationale. La présidence de la République reviendra au secrétaire général du Parti socialiste, Rexhep Mejdani, un scientifique dont le rôle sera

celui qui lui est dévolu par la Constitution : arbitre d'une République parlementaire.

Fatos Nano aura les mains totalement libres puisqu'il disposera d'une majorité des deux tiers au Parlement en raison de l'appui fourni par les petits partis alliés. La débâcle pour le Parti démocratique (PDA) a été complète. Il a perdu la totalité des dix-neuf sièges qu'il détenait dans la capitale au profit du Parti socialiste (PSA) et six représentants sur sept à Durrës, le poumon économique de Tirana. Sali Berisha affirme, pour sa part, qu'il veut mener « une opposition forte et constructive ». Nul ne sait le moment qu'il choisira pour présenter sa démission. Ce sera le dernier acte du rétablissement d'une nation dont la convalescence est à peine commencée.

**FIN DE MISSION POUR L'OSCE**

Coordnatrice spéciale de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), l'ancien ministre socialiste Catherine Lalumière a quitté Tirana, lundi 7 juillet, avec le sentiment de la mission accomplie. « Je ne vais pas parler de succès ni de victoire, mais compte tenu de la situation d'où on venait, on a tout lieu d'être content », nous a déclaré M<sup>me</sup> Lalumière après avoir obtenu les assurances de Sali Berisha qu'il respecterait le verdict des élections et ne boycotterait pas le Parlement. Il lui a fait part de ses réflexions sur la remise en route du pays.

L'OSCE ne s'en va cependant pas tout à fait. Une équipe reste sur place afin de suivre jusqu'au bout le processus électoral et de contrôler le scrutin dans les zones où celui-ci n'a pu encore avoir lieu normalement et cela jusqu'à la proclamation définitive des résultats. Dès mardi, à Varsovie, l'OSCE rendra public son rapport politique donnant son aval au processus qui a permis « à un pays déchiré de désigner librement ses représentants » et de pouvoir repartir sur de nouvelles bases. Pour la suite, lorsque les sept mille hommes de la Force multinationale de protection (FMP) seront partis le 12 août, l'envoyé spécial de l'OSCE, l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky, a proposé la création d'un groupe de travail chargé de « suivre les réformes et la mise en place des institutions ». « L'idée est de ne pas s'arrêter là, explique M<sup>me</sup> Lalumière. Ce pays a besoin d'être aidé, ce qui signifie une présence attentive, des conseils. Tout est à faire : construire un Etat, une armée, une police ».

**Michel Bôle-Richard**

## Boris Eltsine s'engage à payer les salaires du secteur public en étrennes

Tous les arriérés devront être versés au 1<sup>er</sup> janvier 1998

**MOSCOU**

de notre correspondante

Les millions de médecins, professeurs et employés des entreprises d'Etat qui touchent leurs salaires avec des mois de retard ont été priés, mardi 8 juillet, de se réjouir : Boris Eltsine a annoncé qu'ils recevraient leur dû... le 31 décembre prochain.

Cela a été présenté comme une preuve de la « responsabilité » de son nouveau gouvernement. Mais la confusion qui a entouré l'annonce a mis, au contraire, en lumière une certaine irresponsabilité - que l'on disait disparue avec les maladies du chef de l'Etat - ainsi que le fossé d'indifférence qui sépare l'élite dirigeante du pays du reste de la population.

Depuis plus d'un mois on pouvait lire dans des rapports gouvernementaux que les salaires du secteur public, contrairement aux retraites, ne seraient pas rattrapés cette année. Fin juin, fait sans précédent depuis les années de « réforme », la plupart des retraités auraient réellement reçu leurs arriérés. Du moins, autant que l'on puisse en juger de Moscou, où aucune information contraire n'a percé à ce jour dans les médias. Réaction prévisible : les salariés en ont profité pour intensifier leurs revendications. Notamment ceux de l'armée, dont la situation de marasme total inquiète, si ce n'est les banquiers du Kremlin, du moins les stratèges de l'OTAN. Les militaires ont donc reçu l'assurance qu'ils seraient payés avant le 1<sup>er</sup> septembre.

Mais Boris Eltsine, sans doute informé des autres mouvements de protestation qui se développent (médecins, mineurs, employés de centrales nucléaires, etc.), a renchéri en déclarant que « tous les employés du secteur public seront payés avant le 1<sup>er</sup> octobre ». Ces paroles, prononcées lors d'une réunion au Kremlin, ont été retransmises par les télévisions. Mais deux jours plus tard, le même extrait de la réunion était diffusé plus longuement : on entendait alors le numéro deux du gouvernement, Anatoli Tchoubaïss, assis à la droite de Boris Eltsine, lui répliquer que cela n'était « pas réaliste ». Autrement dit, soit le président n'avait pas été informé depuis plus d'un mois des plans du gouvernement, soit il ne les avait pas compris.

En tout cas, personne ne semble avoir jugé cette question digne

d'être tirée au clair avec le détenteur du pouvoir suprême. Une discussion aurait cependant suivi, car les agences de presse russes ont cité M. Eltsine, précisant que les salaires pourraient être payés « si l'on fait appel aux crédettes étrangers » (lesquels ont déjà permis le rattrapage des retraites). Mais deux heures plus tard, les mêmes agences affirmèrent que ces paroles présidentielles, en réalité, n'avaient pas été prononcées...

Mardi, Boris Eltsine annonçait donc que les salariés de l'Etat devraient attendre non pas trois mois mais six mois avant d'être payés. Vu de la nouvelle résidence d'été où le pré-

**Un collaborateur français de Médecins sans frontières enlevé en Ingouchie**

**Un Français travaillant pour l'organisation humanitaire Médecins sans frontières a été enlevé, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet, à Nazran, la capitale de la République autonome russe d'Ingouchie. Christophe André, trente ans, était l'un des quatre expatriés de MSF dans cette république limitrophe de la Tchétchénie. Deux Britanniques travaillant pour une autre organisation humanitaire, Camilla Carr et Jon James, ont été enlevés le 2 juillet à Grozny, la capitale tchétchène. Par ailleurs, au Daghestan, un attentat à l'explosif perpétré, mardi 8 juillet, contre un camion militaire transportant des policiers a fait neuf morts dans la localité de Khassavouirt, à quelques kilomètres de la frontière tchétchène. - (AFP, Reuter.)**

sident était à ce moment-là filmé, cela semblait en effet un détail. Au bord d'un lac près de la Finlande, avec piscine et tennis couverts que les télévisions ont longuement montrés, elle a été construite secrètement, en pleine guerre tchétchène. Un journaliste russe en avait alors fait état, ce qui avait provoqué un petit scandale. Mais il a été si vite dépassé par tant d'autres que les scrupules à ce sujet ne sont, aujourd'hui, plus de mise...

**Sophie Shihab**

## Le président Milosevic s'implique dans la crise en République serbe

**LE PRÉSIDENT SERBE**, Slobodan Milosevic, a invité, mardi 8 juillet, la présidente de l'entité serbe de Bosnie, Biljana Plavsic, et son principal détracteur, le président de l'Assemblée, Momcilo Krajinik, à venir à Belgrade « pour examiner ensemble les mesures (...) visant à surmonter la crise ». M. Milosevic estime, dans son message envoyé aux deux principaux responsables de l'entité serbe, que le différend qui oppose M<sup>me</sup> Plavsic au reste de la direction de la République serbe doit être résolu « par la coopération, dans l'intérêt de la RS, et non par une escalade du conflit ».

La présidente de la RS avait décidé, la semaine dernière, de dissoudre le Parlement pour tenter de neutraliser ses adversaires politiques au sein de la direction des Serbes de Bosnie. Le gouvernement avait annulé quelques heures plus tard cette décision, permettant ainsi au Parlement de se réunir vendredi et samedi, et de lancer un ultimatum à la présidente en lui enjoignant de rejoindre leur position ou de démissionner. L'Assemblée avait même envisagé de lancer une procédure de destitution à l'encontre de M<sup>me</sup> Plavsic.

La fraction « dure » des dirigeants de l'entité serbe - que soutient l'ancien chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic - accuse M<sup>me</sup> Plavsic d'avoir une attitude trop « conciliante » dans l'application des accords de Dayton, faisant ainsi le jeu des adversaires de la RS qui souhaitent, selon eux, fondre la

RS dans une Bosnie-Herzégovine unitaire sous domination musulmane. L'invitation de M. Milosevic, sans date précise, est la première réaction de l'« homme fort » de la fédération yougoslave à ce conflit qui secoue la direction des Serbes de Bosnie depuis plus de dix jours.

M<sup>me</sup> Biljana Plavsic a rejeté, mardi, l'offre de médiation du président serbe en affirmant qu'elle n'a « rien à discuter » avec M. Milosevic, qu'elle considère comme responsable de la « destruction de tout ce qui a de la valeur pour les Serbes ». La présidente de la RS avait déjà été prise à partie par les autorités de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) et avait été retenue par la police pendant plus de deux heures, le 29 juin à Belgrade, alors qu'elle rentrait de Grande-Bretagne. Les Etats-Unis ont, pour leur part, assuré qu'ils ne reconnaîtront aucune décision prise par le Parlement de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie) après le 3 juillet, date de sa dissolution, a indiqué lundi le département d'Etat. - (AFP)

■ **Ratko Mladic**, l'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie, recherché pour crimes de guerre, génocide et crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international (TPI), est en vacances au Monténégro (l'une des deux Républiques yougoslaves) depuis une semaine. Le 21 juin, il avait assisté, à Belgrade, au mariage de son fils. - (AFP)

# Sur Mars il y avait donc de l'eau.

*Il n'y en a plus,  
ni aucune trace des Agences de l'Eau.  
Ceci expliquerait-il cela ?*

Implantées sur l'ensemble du territoire,

il y a en France six Agences de l'Eau.

À quoi servent donc les Agences de l'Eau ?

Ce sont des Établissements Publics qui

financent les travaux effectués pour lutter

contre les pollutions et sauvegarder les

ressources en eau.



AGENCE DE L'EAU  
SEINE-NORMANDIE

## Attentat du vol TWA 800 : Boeing demande une inspection du réservoir central des 747

**NEW YORK.** Le constructeur aéronautique Boeing a demandé aux compagnies aériennes possédant des 747 d'en vérifier le réservoir central, mis en cause dans l'explosion, il y a un an, du vol 800 de la TWA non loin de New York, selon un document officiel de l'avionneur obtenu, lundi 7 juillet, à New York. Dans une note de maintenance datée du 27 juin, Boeing recommande à ses clients de vérifier en particulier que « le câblage (...) et l'installation des composants dans le réservoir central sont satisfaisants ».

Plus d'un millier de Boeing 747 sont en service dans le monde. Boeing avait annoncé fin mai son intention de publier une telle recommandation mais cette note de maintenance a été diffusée alors que les responsables de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) viennent de mettre en cause le vieillissement de certains circuits électriques du 747-100 qui a explosé le 17 juillet non loin de New York, faisant 230 morts. Dans sa circulaire, Boeing demande également aux compagnies aériennes d'examiner les pompes placées dans les réservoirs de carburant. — (AFP)

## Une partie des biens des victimes de la Shoah retrouvée en Suisse

**BERNE.** Le médiateur des banques suisses chargé des recherches a annoncé, mardi 8 juillet à Zurich, avoir localisé 17 millions de francs suisses (68 millions de francs) de fonds en déshérence, dont 10 millions ayant appartenu à des victimes de la Shoah. Un premier rapport, publié en novembre 1996, avait fait état de 1,6 million de francs suisses retrouvés, dont à peine 11 000 francs suisse revenant à des descendants de victimes du nazisme. Les nouveaux montants localisés sont nettement plus élevés que les chiffres initialement avancés par les banques, mais restent encore nettement en deçà des milliards évoqués aux Etats-Unis et en Israël. Soumise à des pressions croissantes, la Suisse a aussi été amenée à faire un premier geste en faveur des victimes nécessiteuses de la Shoah. Ainsi, le fonds spécial créé à l'initiative des banques vient de décider de débloquer 17 millions de francs suisses, soit 10 % des sommes qui lui ont déjà été versées, à distribuer en priorité aux survivants les plus démunis, en particulier en Europe de l'Est. — (Corresp.)

## Le chômage grève le budget allemand de 1998

**BONN.** A deux jours de la présentation au Bundestag du projet de budget pour 1998, le quotidien *Berliner Zeitung*, s'appuyant sur des sources proches de la coalition, indique, mercredi 9 juillet, que les dépenses de l'Etat fédéral allemand atteindront l'année prochaine 461 milliards de marks (1 deutschemark vaut environ 3,37 francs), en nette hausse. L'indemnisation du chômage et le fonctionnement de l'Office fédéral du travail mobiliseraient quelque 40 milliards de marks. Le budget 1997, qui prévoyait des dépenses de 440 milliards de marks, sera nettement dépassé en raison du chômage, obligeant le gouvernement à des contorsions pour limiter le déficit au plafond de 3 % du PIB que les Européens se sont fixé comme limite. La loi de finances rectificative sera rendue publique le 11 juillet en même temps que le projet de budget. Les dirigeants de la coalition devaient se réunir mercredi à la chancellerie pour les dernières mises au point. — (AFP)

## Un opposant tunisien violemment agressé par ses gardes

**TUNIS.** L'ancien président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS, opposition légale tunisienne), Mohamed Mouada, a été violemment agressé par les agents assurant sa surveillance, a affirmé, lundi 7 juillet, le Collectif de la communauté tunisienne en Europe. Condamné, en février 1996, à onze ans de prison pour « intelligence avec un Etat étranger », M. Mouada a bénéficié, le 30 décembre, d'une mesure de libération conditionnelle. Il est en résidence surveillée. Il aurait été frappé par ses gardes « jusqu'à en perdre connaissance ». Le Collectif demande à la communauté internationale de « procéder immédiatement à son transfert d'urgence à l'étranger », en raison du « refus des autorités tunisiennes d'assurer les soins » que nécessite son état. — (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE :** le jour-anniversaire de l'indépendance, le 5 juillet, a été marqué par le massacre d'au moins 51 civils, a rapporté mardi 8 juillet la presse. Dans la région de Médéa, à quelques dizaines de kilomètres au sud d'Alger, 48 villageois ont été tués. Trois jeunes supporters de l'USM, un club de football de la capitale, ont été égorgés à un faux barrage dressé sur les hauteurs de la ville. — (AFP, Reuter)

■ **EGYPTE :** Youssef Boutros-Ghali, un technocrate de quarante-cinq ans, apprécié dans les milieux d'affaires, a été nommé ministre de l'économie, mardi 8 juillet, dans le cadre d'un remaniement ministériel destiné à redynamiser l'économie. C'est la première fois qu'un copte (chrétien d'Egypte) occupe un tel poste. — (AFP)

■ **BRUXELLES :** une rencontre Etats-Unis-Europe sur le développement du commerce électronique devait se tenir, mercredi 9 juillet, à Bruxelles. Dans un rapport présenté la semaine dernière à Washington, Bill Clinton avait proposé de faire d'Internet une zone mondiale de libre-échange et de ne plus imposer de nouvelles taxes sur les transactions électroniques. La Commission estime pour sa part que la TVA doit s'appliquer au commerce électronique comme à toute autre forme de commerce. — (AFP)

## Paris ne veut pas opposer aide publique et investissement privé en Afrique

**PARIS.** La France n'entend pas « opposer l'aide publique et l'investissement privé » dans ses rapports avec l'Afrique, a déclaré le secrétaire d'Etat à la coopération, Charles Josselin. La stricte application de la politique américaine du « trade, no aid » (du commerce, pas d'aide) « condamnerait des Etats africains au sous-développement, y compris les pays économiquement émergents », a estimé M. Josselin lors de sa visite, mardi 8 juillet, à Abidjan. M. Josselin a évoqué la nouvelle coopération « avec l'Afrique d'aujourd'hui, dans le cadre d'un partenariat entre responsables, adultes, dans une économie ouverte ». La France entend cependant maintenir des « exigences en Afrique en ce qui concerne la marche vers la démocratie ». « Nous serons plus exigeants avec les pays qui, économiquement, se portent mieux. Il y a une relation entre économie émergente et démocratie émergente. François Mitterrand avait raison à La Baule », a ajouté le ministre. — (AFP)

# La victoire de l'opposition au Mexique est bien accueillie par les milieux d'affaires

Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) a perdu la majorité à l'Assemblée

Selon des résultats encore provisoires des élections du dimanche 6 juillet, le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) ob-

tiendrait 126 sièges à la Chambre des députés, le Parti d'action nationale (PAN, droite) 124, et le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au

pouvoir) perdrait la majorité à l'Assemblée en n'obtenant que 235 députés sur les 500 que compte la Chambre.

### MEXICO

de notre correspondant

« Quand le PRI tombe, la Bourse monte. » Le président du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), Andrés Lopez Obrador, a commenté ainsi l'étonnante réaction des milieux d'affaires à la suite de la défaite subie par la formation au pouvoir lors des élections du 6 juillet pour la désignation du maire de Mexico et le renouvellement de la Chambre des députés. A la surprise générale, la Bourse de Mexico a en effet connu, au lendemain du scrutin, une de ses meilleures journées depuis le début de l'année (l'indice a progressé de 2,08 %), le peso s'est redressé face au dollar et les taux d'intérêt ont baissé de 20 % à 18 %.

L'ampleur de la victoire de l'opposition et l'exceptionnelle tranquillité du processus électoral, sauf dans l'Etat du Chiapas, où la guérilla zapatiste a mis le feu à plusieurs dizaines d'urnes, semblent avoir convaincu le secteur privé et les investisseurs étrangers que le pays ne suc-

comberait pas à l'instabilité si souvent annoncée par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) pour justifier son maintien au pouvoir depuis 1929. Quelques heures à peine après l'annonce du triomphe remporté — avec 48 % des suffrages — par le candidat du PRD à la mairie de la capitale, Cuauhtémoc Cardenas, les organisations patronales et les principales chambres de commerce du Mexique ont réuni la presse pour faire savoir qu'elles n'étaient absolument pas préoccupées par les résultats électoraux.

Au cours de la campagne électorale, certains banquiers avaient tenté de dissuader les Mexicains de voter pour le PRD, dont le programme « populiste », avaient-il averti, risquait de relancer l'inflation et la fuite des capitaux. Ces déclarations avaient provoqué un véritable tollé et ont sans doute contribué à augmenter la sympathie pour l'opposition de gauche, qui n'a eu de cesse de dénoncer la responsabilité des banquiers dans la dévaluation de décembre 1994 et les graves

conséquences économiques pour le pays. Les chefs d'entreprise avaient cependant fini par se faire à l'idée d'une victoire du PRD, estimant que le pouvoir et la politique économique n'étaient pas véritablement en jeu lors du scrutin de dimanche puisque l'élection présidentielle n'aura pas lieu avant l'an 2000.

### SOUDAINE MODÉRATION

Cela explique sans doute la soudaine modération des patrons mexicains. Ils ont néanmoins rappelé que la politique économique en vigueur depuis la dévaluation — contrôle des salaires et de la masse monétaire, privatisations, etc. — avait permis de retrouver une croissance de près de 5 % par an, après une chute de plus de 6 % du PIB en 1995, et qu'il n'était donc pas question d'en changer. « L'amélioration des conditions de vie des travailleurs ne passe pas par l'augmentation des salaires ni par l'adoption de mesures populistes, mais plutôt par la mise en place de plans d'action destinés à fonder la stabilité économique à long

terme », a soutenu Eduardo Bours, qui dirige la plus puissante organisation patronale du pays, le Conseil de coordination des entreprises.

Le nouveau maire de Mexico saura-t-il résister aux fortes pressions de sa base et des quelque cent mille employés de la municipalité, qui exigeront des augmentations de salaire et la création de nouveaux emplois, conformément au programme du PRD ? Si les fonds manquent, il pourra toujours en faire porter la responsabilité sur le gouvernement fédéral, qui fournit 30 % du budget de la capitale, et donner ainsi le coup d'envoi de sa campagne pour la présidentielle de l'an 2000. M. Cardenas, qui a été candidat à la présidence à deux reprises, en 1988 et en 1994, n'a jamais caché qu'il souhaitait se présenter de nouveau. Après les succès remportés par son parti lors du scrutin de dimanche, le fils de l'ancien président Lazaro Cardenas est désormais en bien meilleure position.

Bertrand de la Grange

# POUR 7990 FRANCS,<sup>2</sup> CES HP VECTRA ONT UN COMPLICE: LEUR LECTEUR DE CD-ROM.



**Vectra 525**  
Spécialement conçu pour les PME/PMI.



**Vectra VL**  
Spécialement conçu pour les grandes entreprises.

► Processeur Intel Pentium™ 486  
► RAM 3 Mo. ► Disque dur 130 Mo. ► Lecteur de CD-ROM  
► Modem 11.5 Kbit/sec. sans fil. Usb et...

Pour profiter de ces offres exceptionnelles et connaître le détail de la plus grande de notre entreprise, appelez dès maintenant le

## 0 800 120 120





# Hun Sen tente d'élargir sa base politique après son « coup de force » au Cambodge

Depuis Paris, le copremier ministre déchu, le prince Ranariddh, appelle à la « résistance »

Au terme de quarante-huit heures d'affrontements dans Phnom Penh entre les forces du copremier ministre Hun Sen et celles de son homo-

logue déchu, le prince Ranariddh, le calme est revenu dans la capitale cambodgienne. Alors que Norodom Ranariddh appelle, de Paris, à la

« résistance », Hun Sen doit désormais négocier le ralliement des partisans du prince afin d'élargir sa base politique et d'asseoir sa légitimité.

**BANGKOK**  
*de notre correspondant*  
Après deux journées de combats suivies de vingt-quatre heures de pillages à Phnom Penh, les forces du PPC (Parti du peuple cambodgien) du copremier ministre Hun Sen contrôlent suffisamment la situation pour permettre, depuis mardi 8 juillet, l'évacuation des ressortissants étrangers. Plus de sept cent d'entre eux ont été, le jour même, évacués sur Bangkok par des avions de transport militaire thaïlandais.

D'autres vols militaires étaient prévus, mercredi, à partir de l'aéroport de Pochentong alors que la ville, où le couvre-feu nocturne est levé depuis lundi, demeurerait calme. Mais une vive tension régnait dans l'ouest et le nord-ouest du Cambodge. Un premier bilan parle de plus de 50 morts ; Ho Sok, proche collaborateur du prince Ranariddh et membre du gouvernement, a été tué après avoir été arrêté.

Le coup de force de Hun Sen lui a, semble-t-il, permis de marquer

un point décisif, mais il lui restait encore, mercredi, à juguler les menaces d'affrontements notamment dans les provinces frontalières de la Thaïlande, où les partisans du prince Ranariddh – évincé du pouvoir mais qui a appelé, de France, à la « résistance » – et des groupes de Khmers rouges sont nombreux. Indiquant que la « guerre civile » menace, le prince a également annoncé, mardi à Paris, qu'il allait se rendre à New-York pour s'y exprimer devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

## « COURSE CONTRE LA MONTRE »

Pour Hun Sen, qui a demandé mardi à la communauté internationale de ne pas intervenir dans la crise, faire prévaloir le calme dans le pays paraît le seul moyen de contrer des pressions régionales en faveur d'une réconciliation. L'Asean, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, lui a adressé un avertissement, mardi, en annonçant que ses ministres des affaires étrangères se réuniraient jeudi à Kuala-Lumpur pour

réexaminer l'adhésion, prévue le 23 juillet, du Cambodge à cette organisation.

Engagé dans « une course contre la montre », expression d'un membre de son entourage, Hun Sen négocie avec des dirigeants du Funcinpec royaliste la formation d'un nouveau gouvernement de coalition et la convocation de l'Assemblée nationale. Les négociations, du côté Funcinpec, seraient conduites par Loy Simcheang, secrétaire général du mouvement, Tea Chamras (coministre de la défense), You Hoc-kry (coministre de l'intérieur) et Veng Sereyvudh (tourisme). Il s'agit également de rassembler assez de députés, dont certains réfugiés dans des hôtels, afin d'atteindre la majorité des deux tiers requise pour l'investiture d'un nouveau gouvernement et le vote d'une loi électorale.

Simultanément, les forces du PPC recherchent trois conseillers militaires en fuite de M. Ranariddh. Le général Nhek Bun Chhay, qui a négocié avec les Khmers rouges ces dernières se-

maines, serait encerclé en compagnie de ses hommes à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. Sereï Kosal, accusé d'avoir introduit des Khmers rouges dans Phnom-Penh, se trouverait dans la province occidentale de Battambang, dont il a été le vice-gouverneur. Le troisième est Chao Sambath, chef des services de renseignement de l'aile militaire du Funcinpec, dont on ignore le sort.

Mardi, Hun Sen s'est excusé publiquement des pillages auxquels se sont livrés, la veille, soldats et civils dans plusieurs quartiers de la capitale, des actes de vandalisme qui ont entreteenu une vive tension et risquent de provoquer un exode de commerçants sino-khmers soucieux, en priorité, de mettre leur famille à l'abri. Les destructions et dommages sont importants dans une capitale où les activités ne reprennent que lentement et où le riel, la monnaie nationale, a chuté de façon vertigineuse.

**Jean-Claude Pomonti**

## L'ONU ne renonce pas à enquêter sur les massacres dans l'ex-Zaïre

**GENÈVE**

*de notre correspondant*

La première semaine de juillet à Genève, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a clairement indiqué qu'il ne renonçait pas à envoyer une mission enquêter sur les massacres supposés de réfugiés rwandais hutus dans l'ex-Zaïre. L'exigence de Laurent-Désiré Kabila, le président de la République démocratique du Congo (RDC), de donner son approbation préalable sur le choix des experts qui composeront la mission – en d'autres termes son refus catégorique d'accepter la participation du rapporteur spécial, le Chilien Roberto Garreton, premier expert de l'ONU à avoir constaté des massacres – ne doit pas constituer, selon Kofi Annan, une raison suffisante pour renoncer aux investigations prévues sur le terrain. Et cela d'autant moins que la mission à laquelle a participé M. Garreton – connu pour son impartialité – devait rendre public son rapport mercredi 9 juillet.

Fred Eckhard, le porte-parole de M. Annan, nous a cependant déclaré qu'« en dépit des contacts suivis avec le gouvernement de la RDC et en dépit des efforts que nous avons déployés, il est clair que nous sommes dans une impasse car nous n'avons pas pu parvenir à un accord sur la liberté de choisir les experts ni sur la période sur

laquelle ils devraient enquêter ». Selon le protocole d'accord entre le gouvernement de la RDC et le haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme conclu le 4 juillet, Kinshasa exige que l'enquête couvre la période allant du 20 mars 1993 au 17 mai 1997. Or, selon une résolution adoptée le 15 avril par les cinquante-trois Etats membres de la commission des droits de l'homme, les investigations devraient porter sur les événements survenus depuis septembre 1996.

### LE PLUS VITE POSSIBLE

M. Eckhard nous a précisé que « la commission des droits de l'homme pourrait éventuellement revenir sur la question, mais il paraît préférable que celle-ci soit du ressort du secrétaire général. M. Annan désire fermement qu'une mission d'enquête arrive sur place le plus rapidement possible pour éviter que les traces de massacres des réfugiés hutus soient effacées. Il consultera sans tarder, en ce sens, le Conseil de sécurité de l'ONU ». Le porte-parole de M. Annan a souligné que « les membres de la commission d'enquête seront choisis par le secrétaire général ». Selon le haut fonctionnaire de l'ONU, il s'agira de « personnalités des plus compétentes » qui seront assistées par des médecins légistes, des anthropologues et des

fonctionnaires du centre de l'ONU pour les droits de l'homme.

Si l'ONU parvient à écarter les deux pierres d'achoppement – et si les autorités de la RDC ne camouflent pas les traces de massacres –, l'enquête pourrait être menée dans des conditions satisfaisantes, puisque le gouvernement s'est engagé, dans le protocole du 4 juillet, à garantir la sécurité de tous les membres de la mission et de tout le personnel local ; à assurer la sécurité ; à garantir le libre accès à tous les endroits que la mission voudra visiter ; à garantir le libre accès à toutes les sources d'information ; à protéger les sites de massacres et toutes les fosses communes dans le but de préserver les preuves nécessaires pour les poursuites judiciaires ; enfin, à respecter le principe que tout entretien avec les témoins se déroulent de manière indépendante et confidentielle.

Dans ces conditions, la date initialement prévue – le 7 juillet – pour le départ de la mission ne pouvait pas être respectée, mais les Nations unies espèrent, selon leurs représentants à Genève, pouvoir surmonter toutes les difficultés afin d'accélérer l'envoi des experts sur le terrain... Quelles que soient les révélations de la première mission Garreton.

**Isabelle Vichniac**

## Alors que la pénurie de pétrole perdure, la junte militaire renforce son pouvoir au Nigeria

**DÉPÔTS** d'essence à sec, queues interminables devant les stations-service encore ouvertes, bureaux désertés faute de transports : le Nigeria, cinquième pays producteur de l'OPPEP, vient de connaître une très grave pénurie de carburant. Hommes d'affaires et diplomates s'interrogent encore sur les causes réelles de la gigantesque « panne sèche » qui a perturbé, depuis avril, l'activité économique dans l'ensemble du pays, et compliqué la vie quotidienne de cent millions de Nigériens.

Aux pires moments, fin juin, un jerrican de 50 litres d'essence coûtait au marché noir l'équivalent de 100 dollars (contre 7 dollars auparavant), les tarifs des transports routiers ou urbains ont été multipliés par trois, et les prix des denrées alimentaires par deux. La population a enduré cette épreuve sans broncher alors que certaines villes du Nord se voyaient en outre privées d'eau courante et d'électricité.

Ce n'est d'ailleurs pas à Lagos, réputée « terre d'opposition », qu'ont eu lieu les rares manifestations or-

ganisées pour protester contre la pénurie mais à Kano et Kaduna, les deux centres politiques et industriels du Nord musulman, sur lequel prétend s'appuyer le régime du général Sani Abacha.

### LES DANGERS DU COURT TERME

En guise d'explications officielles, l'opinion publique a assisté à un pugilat verbal entre le ministre des finances, Anthony Ani, partisan frustré d'une libéralisation de l'économie, et le très controversé ministre du pétrole, Dan Etete, qui s'est fait le champion des « intérêts nationaux » : ce dernier aurait reçu depuis trois ans quelque 2 milliards de dollars pour entretenir des raffineries chroniquement déficientes. La crise actuelle suscitant des doutes légitimes quant à la destination finale de ces fonds, M. Etete a vertement répliqué en accusant son collègue des finances de se comporter « comme le fou qui va danser tout nu sur la place du village ».

Cette longue pénurie a-t-elle été sciemment entretenue, comme le croient certains, pour préparer une

éventuelle hausse du prix du carburant ? Ou bien est-elle, plus vraisemblablement, le produit de facteurs « typiquement nigériens » : la gestion déplorable des raffineries et du système de stockage, la diminution de la part allouée à la consommation intérieure (tombée de 320 000 à 250 000 barils/jour), la contrebande toujours fructueuse vers les pays voisins, sans oublier les pourcentages empochés par de hauts personnages de l'Etat lorsqu'il faut importer « d'urgence » des tankeurs de produits raffinés ?

Comme les violences interethniques dans le delta du Niger (*Le Monde* du 30 avril), qui ne sont toujours pas apaisées et pourraient déboucher sur un irrédentisme dangereux en zones de production pétrolière, cet épisode souligne l'incapacité du régime à mettre en œuvre une stratégie durable de développement.

Ainsi, les grandes compagnies pétrolières présentes dans le pays (Shell, Elf, Agip, Mobil, Chevron et Texaco), en général les meilleures alliées du Nigeria auprès de la communauté internationale, se plaignent amèrement que les budgets des sociétés agissant en partenariat avec la société nationale de pétrole (NNPC) aient été amputés de 40 % : « Comme les frais pour la production et les projets déjà engagés sont incompressibles, on doit sacrifier la prospection, qui se retrouve pratiquement au point mort », constate un « pétrolier » français. Selon lui, cette politique à courte vue trahit « une méconnaissance des mécanismes économiques et de la nécessité d'investissements à long terme, dans un pays qui pourrait facilement pro-

duire 4 millions de barils/jour au lieu de 2 ».

Les vicissitudes du projet d'usine de gaz liquéfié de Bonny, où sont engagés, à hauteur de 4 milliards de dollars, la NNPC, Shell, Elf et Agip, ont fait surgir de nouveaux griefs. Alors que ce projet était durement affecté par le retrait, en décembre 1996, du principal client européen,

lors d'une réunion prévue fin juillet au Nigeria. Car si l'usine de Bonny ne peut honorer à temps les contrats déjà signés, l'Enel sera dégagé de ses obligations. Au point que, sur un marché gazier international aujourd'hui plus favorable aux acheteurs qu'aux vendeurs, certains se demandent si la polémique en cours ne camoufle pas un « ar-

### L'opposition pourrait choisir la « lutte armée »

**Si rien n'est fait rapidement pour sortir de l'impasse politique, les partisans de « la lutte armée » pourraient prendre le dessus au sein de l'opposition, a averti l'écrivain et opposant nigérian en exil Wole Soyinka, cité lundi 7 juillet par l'hebdomadaire indépendant Tell. Si cela devait se produire, « des personnalités [modérées] telles que moi seront écartées [de la direction du mouvement] par les partisans de la violence dans la lutte pour le rétablissement de la démocratie au Nigeria », affirme le Prix Nobel de littérature 1986. « J'annoncerai alors publiquement ma démission, en tant que responsable de l'opposition, a-t-il confié. Ma génération a été gaspillée par le général Abacha, et ce qu'il en restait est aujourd'hui perdu ». – (AFP)**

la société italienne Enel (les écologistes de la péninsule s'opposant à la construction du terminal), le ministre nigérian du pétrole a brusquement retiré, le 12 juin, les représentants de l'Etat fédéral au sein du conseil d'administration de la société nigérienne de gaz liquéfié, la NLNG, à laquelle ses statuts de compagnie privée contrôlée à 51 % par les partenaires étrangers devaient pourtant garantir une large autonomie.

M. Etete justifie cette dissolution de fait par le besoin de contrer « l'impérialisme de Shell » et de mieux défendre les intérêts nigériens. Les partenaires européens essaient remettre l'affaire sur les rails

## Le numéro trois du FIS, Abdelkader Hachani, a été remis en liberté

Le Front islamiste du salut parle de « geste positif »

**MARDI** matin 8 juillet, le numéro trois de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abdelkader Hachani, est sorti de la prison de Serkadji d'Alger. La veille, le tribunal criminel d'Alger l'avait condamné à cinq ans de prison – période couverte par sa détention préventive – et à trois ans de privation de ses droits civiques pour « crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ». La libération de M. Hachani est « un geste positif » a déclaré le porte-parole officiel de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Abdelkrim Ould Adda.

C'est en boitant, blême, s'esuyant les yeux avec un mouchoir, qu'Abdelkader Hachani, quarante-deux ans, l'ancien chef du bureau exécutif provisoire du FIS, est entré dans la salle du tribunal d'Alger, lundi en milieu de matinée. A ses avocats, il confiera qu'il a été sérieusement malmené par deux personnes en civil, peu avant son transfert de la prison vers le palais de justice. Proposée par le président du tribunal, l'expertise médicale sera refusée par l'accusé et ses défenseurs. Elle risquait d'entraîner un nouveau report du procès.

Ingénieur chimiste de formation, l'ancien responsable du FIS était poursuivi pour un communiqué publié sous forme d'encart publicitaire dans le quotidien *El Khabar* quelques jours après l'annulation des élections législatives que le FIS était en passe de remporter. M. Hachani y soulignait la responsabilité historique de l'Armée nationale populaire (ANP) dans « la préservation de l'unité du pays, de sa sécurité et de sa stabilité », ajoutant qu'elle ne pouvait y répondre qu'« en délaissant une junte rongée par l'esprit de domination et de tutelle sur le peuple ».

En conclusion, le communiqué appelait l'armée à ne pas donner « l'occasion à ceux qui complotent contre le peuple, contre son armée et contre l'islam de provoquer l'étincelle d'une confrontation fratricide nuisant à l'Algérie et à la nation musulmane ».

Devant une salle d'audience où les figures historiques de l'Algérie (Benyoucef Ben Khedda, l'ancien chef du GPRA, le gouvernement provisoire) côtoyaient des témoins de l'opposition (Ali Djeddi du Front des forces socialistes, Louisa Hanoune du Parti des travailleurs),

le responsable du FIS a défendu pied à pied le bien-fondé de sa démarche.

« Tous les éléments d'un scénario répressif étaient réunis. Le communiqué était un appel à éviter la confrontation entre l'armée et le peuple », lance-t-il à l'adresse du président. « N'est-ce pas un appel à la rébellion et à la désobéissance ? », lui demande alors celui-ci. « Je n'ai pas appelé à désobéir dans l'absolu, rétorque M. Hachani. J'ai dit à l'ANP de ne pas obéir si on lui demandait de s'en prendre au peuple. Cela demeure ma conviction. » Et d'ajouter : « L'objectif de l'appel était d'éviter une implication de l'armée dans la répression du peuple car l'histoire jugera [...]. Si c'est un crime que d'appeler l'armée à ne pas tuer les gens du peuple, alors devant Dieu, je suis fier de l'avoir commis. »

### JOURNALISTES ACQUITTÉS

Plus tard, dans son réquisitoire, le procureur reprochera à M. Hachani de s'en prendre à une armée qui, officiellement, n'est plus représentée au sein du FLN, l'ancien parti unique, et s'interdit de faire de la politique. « Sa seule mission, précise-t-il, est de défendre l'intégrité et l'unité du pays. » Le communiqué du dirigeant du FIS est un appel à la rébellion et à la désobéissance ajoute le procureur avant de réclamer dix ans de prison pour Abdelkader Hachani et quatre ans pour les responsables du journal *El Khabbar* qui l'a publié.

Au cours de sa plaidoirie, l'un des avocats du dirigeant de l'ex-FIS, M<sup>e</sup> Mustapha Bouchachi dira que son client, en détention préventive depuis le 22 janvier 1992 (neuf grèves de la faim lui ont laissé des séquelles), n'a pas à être poursuivi pour « fausses informations de nature à nuire à l'unité nationale et à la sûreté de l'Etat » puisqu'il s'est contenté de publier un communiqué (daté du 17 janvier 1992) dans la presse, et que l'accusation n'a pas apporté la moindre preuve à l'encontre de M. Hachani...

En début de soirée, le verdict tombe : cinq ans de prison pour l'ancien responsable du FIS et trois ans de privation de liberté. Les journalistes, eux, ont été acquittés.

**Jean-Pierre Tuquoi**

**RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES**

**ENS CACHAN**  
Economie, Droit et Gestion

**Admission : 10 juillet**

**3615 LEMONDE**

**Michèle Maringues**

## FRANCE

LE MONDE / JEUDI 10 JUILLET 1997

**EMPLOI** Lionel Jospin est venu répondre, mardi 8 juillet, à l'Assemblée nationale, aux parlementaires communistes qui l'avaient interpellé sur la politique du gouvernement, no-

tamment en matière d'emploi. Le premier ministre a expliqué que, contrairement à ce que demande le PCF, les préfets ne peuvent pas intervenir sur les licenciements, mais que la législa-

tion sera revue. ● LE CNPF devait faire connaître, mercredi après-midi, son analyse de la situation de l'économie française, marquée, selon lui, par des créations d'emplois moins nom-

breuses que dans les pays concurrents. Le patronat incrimine le poids de la dépense publique et des réglementations. ● LA LÉGISLATION sur les licenciements pourrait être modifiée

dans le sens d'une plus grande concertation entre syndicats et directions, sous le contrôle de l'inspection du travail. Les recours en justice en seraient limités d'autant.

## Le gouvernement fera pression sur les entreprises qui licencient

Devant les parlementaires communistes, qui réclament la suspension des plans sociaux, Lionel Jospin a expliqué que les préfets n'ont pas le moyen d'agir. Martine Aubry a assuré aux socialistes que les pouvoirs publics peuvent, en revanche, utiliser l'arme des préretraites

**LE GEL** des plans sociaux n'est pas possible, mais le gouvernement ne facilitera pas la tâche des entreprises qui suppriment des emplois. Les pouvoirs publics qui sont amenés à financer partiellement les réductions d'effectifs – notamment lorsque les plans sociaux prévoient des pré-retraites – se montreront plus exigeants et plus sévères dans l'octroi de leur concours.

Mardi 8 juillet, le premier ministre, Lionel Jospin, et le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, qui rencontraient, respectivement, les parlementaires communistes et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, se sont ainsi efforcés de définir une voie médiane entre le laissez-faire imputé à l'ancienne majorité et le moratoire sur les suppressions d'emploi qu'avait réclamé, la veille, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, lors d'un déjeuner à Matignon.

Il s'agissait pour le gouvernement de procéder à un subtil exercice de recadrage sur le terrain de l'emploi, visant à donner satisfaction à la frange de sa majorité qui réclame davantage de fermeté face aux plans sociaux sans, pour autant, être débordé par une surenchère. Le gouvernement a procédé à cet exercice au lendemain de l'affaire Vilvorde, où l'attitude de l'Etat face à la fermeture de l'usine belge de Renault avait suscité de vives critiques dans les rangs du PCF et à gauche du PS.

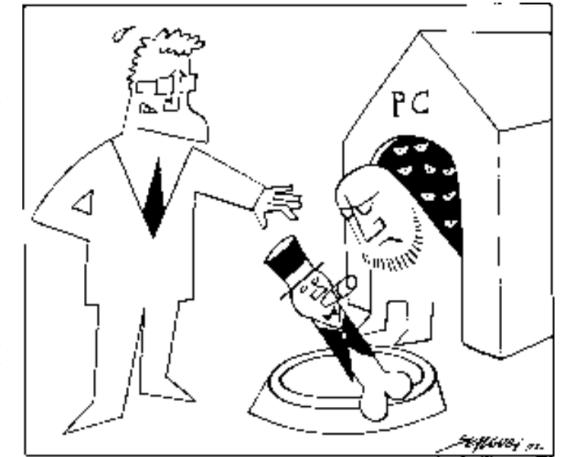
Pas de gel des plans sociaux : le premier ministre s'en est expliqué avec les parlementaires communistes. « Il faut être clair : la loi ne

permet pas aux préfets, à l'administration, de suspendre des plans sociaux. Donc, on ne peut pas faire des choses que la loi ne permet pas », a déclaré M. Jospin après la réunion. « Il faudra d'ailleurs faire bouger certainement la loi, et nous en discuterons avec l'ensemble de ceux qui sont concernés par ces problèmes : les syndicats, les représentants des salariés, mais aussi les chefs d'entreprises », a ajouté le chef du gouvernement.

### LE PRINCIPE DE RÉALITÉ

Auparavant, lors de sa rencontre, M. Jospin avait invité ses alliés de la majorité à prendre en compte le principe de réalité. « La gauche est confrontée à la réalité, et on ne peut pas y échapper », a déclaré le premier ministre selon son porte-parole, Manuel Valls, avant de préciser que le réalisme dont il se recommande ne signifie pas l'impuissance. « Le réalisme, ce n'est pas le minimalisme politique, c'est une ambition responsable. Le réalisme, ce n'est pas la fin du volontarisme, c'est la volonté inscrite dans le réel. Le réalisme, ce n'est pas l'absence de vision, c'est un projet pour changer durablement le réel », a-t-il indiqué.

« Sur le rôle des préfets, on n'est pas d'accord », a répondu Robert Hue qui, de concert avec Alain Bocard, le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, était revenu à la charge en demandant « des mesures urgentes pour suspendre les plans sociaux pendant l'été ». « Lionel Jospin dit que l'administration ne peut pas intervenir. Moi, je pense qu'il y a moyen



qu'elle intervienne, notamment par le biais des comités départementaux de l'emploi », a expliqué M. Hue, qui a appelé les salariés « à interpeller les préfets pour leur demander d'intervenir en matière d'emploi ».

Le gouvernement ne souhaite pas trop « communiquer » sur la réforme de la législation sur les plans sociaux, afin de ne pas pousser les chefs d'entreprise à recourir à des réductions d'effectifs anticipées, a expliqué M<sup>me</sup> Aubry aux députés socialistes. Le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, a toutefois indiqué que le gouvernement déposera un projet de loi d'ici la fin de l'année. Selon M. Ayrault, ce projet portera sur deux points : d'une part,

les plans sociaux en tant que tels, pour lesquels la législation « sera précisée et améliorée » ; d'autre part, les licenciements individuels, pour lesquels « les salariés sont actuellement très peu protégés, et il y aura un retour au rôle de l'inspection du travail, dans un cadre qui reste à définir ».

En attendant, a indiqué M. Ayrault, M<sup>me</sup> Aubry a confirmé son intention « de freiner très fortement un certain nombre de plans sociaux », notamment dans l'automobile, en agissant sur l'attribution de fonds publics qui financent, entre autres, les conventions FNE (pré-retraites). Pour le reste, a-t-il souligné, « nous ne vivons pas dans une économie ad-

ministrée où l'on pourrait, par décret, décider que le chômage est arrêté ».

Soulignant que les moyens d'intervention de l'Etat sur les entreprises privées sont limités, le président du groupe PS a indiqué que dans les services publics, tels que la Poste, où des restructurations sont engagées, des indications très fermes seront données « pour que l'on veille à ne pas faire n'importe quoi ». Dans les hôpitaux, a ajouté M. Ayrault, « la situation des effectifs sera examinée au cas par cas ». Quant aux entreprises publiques qui, à l'instar d'EDF, sont en discussion pour des dotations de l'Etat, des orientations seront fournies en matière d'emploi.

M. Ayrault a confirmé que le projet de loi sur l'emploi des jeunes sera examiné en conseil des ministres à la fin août – le 20 ou le 27 –, pour être discuté par l'Assemblée nationale, en séance publique, le 16 septembre, dès l'ouverture de la session anticipée. Il a ajouté que le projet de loi-cadre sur la réduction du temps de travail pourrait être déposé dès octobre au Parlement, étant entendu qu'il faut « à la fois légiférer et donner la place à la concertation ». Enfin, le gouvernement se réserve la possibilité de prendre des mesures législatives si les partenaires sociaux ne parviennent pas à un accord permettant aux chômeurs, ayant cotisé pendant quarante ans mais n'ayant pas atteint l'âge légal de cessation d'activité, de faire valoir leurs droits à la retraite.

Caroline Monnot

## Pour le CNPF, l'économie française prend du retard

**C'EST UNE GRANDE** impatience qu'exprime la radioscopie de l'économie française publiée, mercredi 9 juillet, dans « Cartes sur table » 1997 par le CNPF. Selon celui-ci, il n'y a « plus de temps à perdre », et Denis Kessler, vice-président et animateur de la commission des affaires économiques, le dit sans fard, estimant que la France « semble perdre du terrain dans un monde où tout va plus vite ». « L'enjeu est pour nous la création d'activités et d'emplois. Or notre organisation collective souffre d'un retard d'adaptation qui pénalise la compétitivité des entreprises. Le niveau sans précédent des prélèvements obligatoires et des déficits publics, les lourdeurs législatives, réglementaires et fiscales témoignent du contraste entre le temps suspendu de la sphère publique et sociale, abritée, et le temps réel de la sphère productive, de plus en plus exposée. »

Cette France au ralenti, dans un monde en accélération, se lit dans un produit intérieur brut par habitant qui progresse moins vite, depuis quinze ans, que la moyenne européenne, alors que l'Europe elle-même est en perte de vitesse depuis cinq ans par rapport aux Etats-Unis. Elle n'investit plus et a raté le marché des nouvelles technologies de la communication. La nouveauté est que les autres pays sont sortis de cette langueur : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, les Etats-Unis ou la Nouvelle-Zélande ont réduit souvent du tiers, voire de moitié, leur taux de chômage.

Le CNPF propose de les rattraper en utilisant les recettes qui leur ont profité et en privilégiant la flexibilité des entreprises. Celle-ci s'est améliorée depuis vingt ans puisqu'il suffit d'une croissance d'un peu plus de 1 % pour créer de l'emploi, alors qu'il fallait atteindre 3 % dans les années 70, mais cela ne suffit pas. Pour mettre les entreprises françaises au niveau de leurs concurrentes, « Cartes sur table » préconise un redressement de leur rentabilité, qui est inférieure de moitié à celle des entreprises anglo-saxonnes et hollandaises. De même, le document s'émue des sept années de recul de l'investissement (moins 5 % depuis 1990), qui a

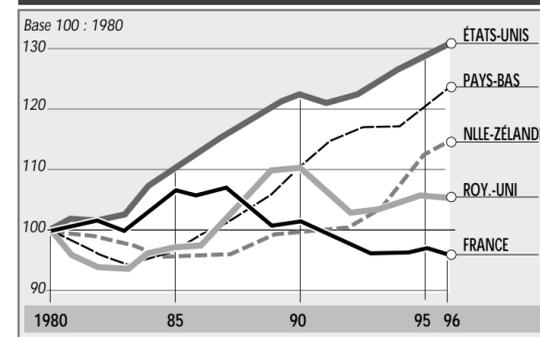
fait « perdre une génération d'innovations technologiques ». Il estime qu'il faudrait augmenter de 20 % le montant des investissements. La réforme « en profondeur » de l'Etat reste plus que jamais à l'ordre du jour. La France s'est singularisée par une montée continue de ses dépenses publiques et sociales, qui sont passées de 46 % à 54,5 % du produit intérieur brut. La dette publique a doublé en sept ans et représente 280 000 francs par actif.

Le patronat estime que la France ne peut se sortir du marasme qu'en adoptant « une stratégie de croissance ». Il avance donc trois catégories de propositions qui vont à

sance ». Un « vrai » marché du travail supposerait « la mobilité des salariés, l'absence de rigidités législatives et réglementaires et l'absence d'interventions publiques ».

Enfin, le patronat souhaite « un nouveau type d'équilibre social ». Le CNPF estime que la France a privilégié la redistribution et la protection plutôt que l'initiative et la responsabilité. Il souhaiterait que soient reconsidérés les équilibres entre les générations (le niveau de vie relatif des jeunes baisse), entre économie marchande et non marchande (51 % des ménages ne comptent aucun actif dans le secteur privé), entre salariés protégés

### La France crée moins d'emplois marchands que les autres



contre-courant des idées dominantes, notamment depuis la victoire de la gauche aux élections législatives. La première regroupement des propositions pour redonner le goût de l'effort. Considérant que la hausse des salaires a été totalement absorbée par l'alourdissement des cotisations sociales et l'impôt sur le revenu, le CNPF demande de « réduire les prélèvements sur salaire et de développer la partie variable des rémunérations ».

Le document recommande ensuite d'« accroître le volume global de travail ». Ce sont les Français qui travaillent le moins des salariés des grands pays industrialisés, aussi est-il rappelé qu'« une réduction obligatoire et généralisée du temps de travail contribuerait à augmenter le chômage en réduisant la crois-

et salariés exposés (le déficit des retraits du secteur public atteindra 30 milliards en l'an 2000), entre responsabilité individuelle et prise en charge collective (les prestations sociales représentent 80 % des salaires nets contre 50 % en 1970).

« Cartes sur table » conclut en donnant l'exemple des Pays-Bas, qui, à force de réduction des déficits, d'assouplissements du marché du travail et d'avantages accordés à l'économie marchande, a su faire reculer spectaculairement le taux de leur chômage de quelque 12 % à moins de 6,5 %. « Avec une évolution identique à celle des Pays-Bas depuis 1980, conclut le CNPF, nous aurions créé près de 4 millions d'emplois au lieu d'en avoir perdu plus de 650 000... »

Alain Faujas

### Division syndicale à Vilvorde

La direction et les syndicats de Renault-Vilvorde se sont séparés, mercredi 9 juillet, dans la matinée, dans une situation ambiguë. Karel Gacom, porte-parole de l'intersyndicale, a évoqué « un accord forcé par une direction qui n'a pas hésité à recourir au chantage ». Celle-ci avait évoqué, la veille, une faillite. Les salariés n'auraient alors eu que les seules primes légales.

Dans son dernier texte, la direction s'engage à assurer les quatre cents emplois créés par Renault, durant cinq ans. Le nouveau plan prévoit aussi la recherche d'un industriel, qui offrirait au minimum deux cents emplois. Les indemnités de départ n'ont pas été augmentées. Le texte sera présenté au personnel lors d'une assemblée générale, le 17 juillet, quelques jours avant l'organisation d'un référendum. M. Gacom (FGTB, socialiste) a indiqué qu'il ne défendra pas l'accord. En revanche, le plan satisfait « à moitié » la CSC (chrétienne) et est jugé « très valable » par la CGSLB (libérale).

## Réformer plutôt que suspendre

**LA DEMANDE** de suspension des plans sociaux présentée par Robert Hue semble inspirée par des considérations politiques plutôt qu'économiques ou sociales. En premier lieu,

### ANALYSE

Chaque année, quatre millions d'emplois se créent et quatre autres millions disparaissent

parce que ces plans sociaux ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. Les trois quarts, environ, des licenciements économiques sont prononcés sans plan social, dans des entreprises de moins de cinquante salariés qui se séparent de moins de dix salariés. Ces salariés licenciés constituent l'essentiel des 28 000 personnes qui s'inscrivent chaque mois à l'ANPE après un licenciement économique. En revanche, dans les grandes entreprises comme Renault, Peugeot ou le Crédit lyonnais, les suppressions d'emplois débouchent rarement sur le chômage grâce aux préretraites, au temps partiel ou aux aides au reclassement.

Chacun pressent, en outre, qu'une suspension des licenciements ne pourrait que freiner les embauches. Dans l'ouvrage qu'il vient de publier, *Richesse du monde, pauvreté des nations* (éditions Flammarion), l'économiste Daniel Cohen rappelle qu'en France, chaque année, quatre millions d'emplois se créent et quatre autres millions disparaissent, un chiffre proportionnellement équi-

valent à celui des Etats-Unis. La différence fondamentale est qu'aux Etats-Unis il est banal de perdre son emploi, puis d'en retrouver un autre. En France, sur les quatre millions d'emplois proposés, moins d'un million vont à des chômeurs. Deux millions sont offerts à des salariés qui ont déjà un travail, et un million à des travailleurs qui n'étaient pas considérés comme chômeurs auparavant. D'où le lien entre chômage et exclusion que l'on connaît en France.

### L'EXEMPLE DE VILVORDE

Troisième raison : un contrat de travail est un contrat de droit privé, passé entre un employeur et un salarié. Ni sa signature, ni sa rupture ne dépendent de l'administration. Martine Aubry envisage de faire intervenir l'inspection du travail dans les procédures de licenciement individuel « dans un cadre qui reste à définir », sans plus de précision. En fait, l'administration ne peut intervenir que lorsque les entreprises demandent l'aide financière du Fonds national pour l'emploi (FNE). C'est dans ce cadre que les plans sociaux que propose de suspendre le PCF ont déjà été examinés, en amont par des commissions départementales, voire, pour les plus importants, par une commission nationale où se retrouvent l'administration et les partenaires sociaux.

M<sup>me</sup> Aubry a laissé entendre qu'elle rendrait les préretraites FNE plus coûteuses pour les entreprises. Surtout, elle a proposé de « préci-

### Les principaux plans sociaux en cours ou prévus

Les suppressions d'emplois sont massives dans l'industrie et la banque. Mais par le biais des mesures d'âge et de la réduction du temps de travail, le nombre des licenciements est souvent nettement inférieur.

● **Dans le secteur de l'armement**, les restructurations devraient toucher 50 000 à 75 000 emplois, au rythme de 10 000 par an. Dans ce cadre, GIAT Industries (11 000 salariés) a annoncé la suppression de 2 600 emplois. De même, la direction des constructions navales (DCN) a prévu la suppression de plus de 6 000 emplois sur 21 000 salariés des arsenaux, d'ici à fin 1998. A Aerospatiale, 3 100 postes (sur un effectif de 38 000 salariés) doivent être supprimés sur 1996-1997. A cela s'ajoutent 800 suppressions dans sa filiale Eurocopter.

● **Le Crédit lyonnais** va supprimer 5 000 emplois sur 1997-1998. Entre 1994 et 1997, deux plans successifs avaient déjà abouti à la suppression de 4 200 emplois.

● **Moulinex** a commencé la mise en œuvre d'un plan de suppression sur trois ans de près d'un quart des effectifs, soit 2 600 emplois, dont 2 100 en France.

● **Dans l'automobile**, Renault (55 000 salariés en France) a prévu – outre la fermeture de l'usine belge de Vilvorde, qui compte 3 000 salariés – la suppression, en 1997, de 2 764 emplois, accompagnée de 1 032 reclassements internes. Automobiles-Peugeot (49 500 salariés) a pour sa part prévu un plan social concernant 2 816 personnes, dont 2 151 dans les usines de Peugeot et 665 dans sa filiale Peugeot-Poissy. Enfin, Citroën (38 400 salariés) a présenté un plan de suppression de 800 emplois entre mai 1997 et septembre 1998.

● **Pechiney** : 2 700 suppressions d'emplois prévues en France d'ici à fin 1998.

● **Alcatel-CIT** : 1 206 suppressions d'emplois sont prévues d'ici à fin 1998.

Frédéric Lemaître

# Lionel Jospin souligne l'importance de l'« axe PC-PS »

Alain Bocquet évoque une solidarité gouvernementale totale

Après un déjeuner en tête-à-tête, lundi 7 juillet, avec Robert Hue, Lionel Jospin a rencontré, mardi 8 juillet, les députés et sénateurs commu-

nistes. Le premier ministre les a appelés au « réalisme » et à leurs « responsabilités ». Alain Bocquet l'a assuré d'une « *solidarité gouverne-*

*mentale totale* ». Cherchant à conforter le secrétaire national du PCF, M. Jospin a souligné l'importance de l'« *axe PC-PS* ».

groupe communiste est « *à part entière dans la majorité* ». Il insiste toutefois à nouveau sur « *les rôles distincts* », « *dans la nouvelle donne* », du Parti, du gouvernement et des parlementaires. « *Il pourra nous arriver de critiquer tranquillement telle ou telle décision, voire tel ou tel ministre, y compris communiste* », explique-t-il, rappelant au passage la « *contradiction du pacte de stabilité* » adopté à Amsterdam.

AH, COMME il les a flattés, les parlementaires communistes, mardi 8 juillet ! Comme, aussi, il a su les renvoyer, mais subtilement, dans les cordes, lorsqu'ils manifestaient quelques critiques un peu vives, les laissant au bout du compte sous le charme de son habileté ! A l'instar de Pierre Mauroy, en 1981, le premier ministre avait tenu à rendre prestement visite – avant le groupe Radical, citoyen et vert, début septembre – à l'une des composantes de sa « *majorité plurielle* » : les trente-six députés communistes et les sénateurs du groupe communiste, républicain et citoyen.

Salle comble. Ambiance des grands jours. Lionel Jospin est assis entre Alain Bocquet et Robert Hue. La veille, M. Jospin a déjeuné en tête-à-tête avec le secrétaire national du PCF, qui a réclamé quatre mesures d'urgence pour l'emploi, dont la suspension par les préfets des plans sociaux et des licenciements pendant l'été. Ce calendrier, soigneusement étudié, suscite dans les rangs parlementaires des commentaires variés. « *On rencontre les députés, mais le centre de gravité, passe entre lui, Robert Hue, et Lionel Jospin* », résume François Asensi, tandis que Guy Hermier « *sent* » un premier ministre « *qui reste encore beaucoup premier secrétaire du PS* ».

M. Bocquet rappelle que le

Pendant quarante-cinq minutes, le chef du gouvernement explique que « *la solidarité sans la délibération, c'est la contrainte* », mais « *la délibération sans la solidarité, c'est l'inefficacité* ». Il salue, dans l'assistan-

« **DEUX COURANTS MAJEURS** »

« *Solidarité* », « *obligations* », « *responsabilités* » : les mots ont été employés, il y a une semaine, devant le groupe socialiste. Le ton employé à l'égard du Parti communiste est plus nouveau. Le PCF n'est pas, aujourd'hui, un partenaire parmi les autres de la nouvelle coalition. On le flatte : c'est

une force électorale importante. Il y a bien « *deux courants majeurs qu'incarne la gauche française* ». Il vient d'obtenir un poste de questeur à l'Assemblée. « *L'axe PS-PC reste central* », note M. Jospin en remerciant Jean-Claude Gayssot et Pierre Blotin – les deux « *pilliers* » de M. Hue place du Colonel-Fabien – pour le « *travail patient engagé depuis deux ans* » avec les socialistes, qui a rendu « *possible ce processus de rassemblement* » et doit « *se poursuivre* ».

Le jeu des questions est lancé. Jean-Pierre Brard se félicite de l'arrêt de Superphénix, mais s'inquiète d'un passage trop lent aux trente-cinq heures de travail hebdomadaires. Au sénateur Yvan Renar, M. Jospin indique qu'il s'est déjà inquiété, auprès de Bercy, du budget de la culture.

Rappelant qu'il est le seul député à ne pas avoir voté la confiance – « *ça m'a étonné* », commente M. Jospin dans un reproche ironique –, Maxime Gremetz évoque longuement ses griefs, dont la hausse trop modeste du SMIC, et plaide : « *Je voudrais pouvoir regarder mes électeurs dans les yeux* ». M. Jospin finit par s'agacer de la leçon du député de la Somme : « *Ecoutez, j'ai soixante balais* », avant de lâcher : « *De la lueur de 1917 sont nées la désorganisation et la mafia.* »

Porte-parole des refondateurs,

Guy Hermier rappelle que « *gouverner autrement, c'est mieux organiser la concertation avant les décisions, c'est mieux tenir compte du mouvement social* » et... « *de la diversité* » : celle du groupe communiste. « *J'ai lu dans la presse des choses sur cette diversité, mais, là, je la constate de visu* », répond le premier ministre, avant de rappeler, dans un sous-entendu perfide, que M. Hermier est depuis longtemps « *actif* » au Parti...

**DÉBAT « OUVERT, AMICAL »**

« *Divers* », les députés communistes s'éparpillent dans la Salle des quatre colonnes que, d'habitude, ils n'apprécient guère. M. Bocquet parle de débat « *ouvert, amical, mais fondamental* ». « *Il y a de l'humain dans cet homme-là. La musique des mots, ça ne trompe pas* », juge M. Lalite, lyrique.

M. Hue plastronne. Il peut se prévaloir habilement, au lendemain de son déjeuner, d'avoir « *obtenu* » que M. Jospin parle de sa « *troisième proposition à Martine Aubry* » (lire page 7). Porte-parole du premier ministre, Manuel Valls ne fait rien pour dissiper cette illusion. C'est entendu : le projet de loi en préparation sur les licenciements « *constituait un élément de réponse par anticipation* » à la proposition du secrétaire national.

**Ariane Chemin**

# La Caisse nationale d'assurance-maladie relance le carnet de santé

**FAUDRA-T-IL** autant de temps au carnet de santé qu'à la ceinture de sécurité pour entrer dans la vie quotidienne des Français ? Six mois après son lancement, le carnet de santé n'est pas encore entré dans les mœurs, mais il dispose d'un potentiel de développement important, à condition que la Sécurité sociale sache convaincre ses utilisateurs qu'il s'agit, avant tout, d'un outil au service de leur santé. Telle est, en substance, la conclusion des trois études présentées, mardi 8 juillet, devant les administrateurs patronaux et syndicaux de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Prévu par le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, le carnet de santé a été distribué, fin 1996, à trente-huit millions d'assurés pour un coût de près de 200 millions de francs. Il s'agissait de les « *responsabiliser dans la prise en charge de leurs problèmes de santé* », notamment en les dissuadant de consulter systématiquement plusieurs médecins, et de « *favoriser la continuité des soins* », ce document devant aider la communication entre les différents professionnels de santé (médecins, médecins du travail, dentistes, sages-femmes, pharmaciens). On est encore loin du compte.

Menée le 27 mars auprès de 2 019 personnes relevant du ré-

gime général (salariés du privé), l'enquête des médecins-conseils des caisses indique que si 94 % des assurés ont bien ce carnet, 48 % d'entre eux l'avaient déjà utilisé : dans 33 % des cas, il contenait des données partielles, et dans 15 % des informations complètes. Son utilisation augmente à mesure que la personne vieillit : entre 16 et 20 ans, le taux d'utilisation n'était que de 27 %, alors qu'il atteignait 62 % entre 60 et 79 ans. Les patients ayant une affection de longue durée l'utilisent plus que les autres.

Une enquête de l'institut CSA, auprès des assurés, indique que ceux-ci oscillent entre « *attentisme* » et « *indifférence* ». Ni rejet, ni engouement : on retrouve cette

position chez les médecins, interrogés par la Sofres. Praticiens et patients jugent, selon ces études, que le carnet est l'amorce d'une transformation des relations médecin-malade, le premier étant conscient de devoir être plus transparent, le second ayant le sentiment de devenir un sujet plus actif et coresponsable du suivi de sa santé ; mais si rien n'est fait, estiment les auteurs, le carnet « *risque d'être purement et simplement oublié* ».

**MESURE TRANSITOIRE**

Nombre d'assurés ont d'abord vu dans le carnet de santé un outil de contrôle et non un instrument de santé publique. La « *Sécu* », qui a adressé ce double message

– économique et sanitaire – a raté sa cible, et un gros travail doit être entrepris pour recentrer le message sur la santé, a reconnu Bertrand Fragonard, le directeur de la CNAMTS. Mais il s'est montré optimiste, estimant que l'usage du carnet de santé « *est loin d'être aussi bas qu'on le dit* ». Dix millions de francs, une somme modeste au regard des masses gérées par la CNAMTS (500 milliards de francs), vont être investis dans une campagne de promotion à la radio, et une nouvelle étude d'impact sera menée à l'automne. Il n'est pas question, pour l'heure, de sanctionner ceux qui ne l'utilisent pas.

Le carnet de santé en papier est une mesure transitoire, avant l'introduction de la carte à puce. A partir de l'été 1998, les premiers assurés devraient disposer de la carte Vitale qui contiendra, outre les données administratives (nom, numéro de Sécurité sociale...), un volet d'informations médicales. Si la CNAMTS respecte le calendrier de montée en charge du projet Sesam-Vitale, dont le coût est estimé à 4 milliards de francs, tous les assurés devraient disposer, fin 1999, de cette carte électronique, qui entraînera la disparition de la carte de « *Sécu* » en papier, du carnet de santé dans sa forme actuelle et des quelque 850 millions de feuilles de soins en circulation.

**Jean-Michel Bezat**

# Les balladuriens mettent Philippe Séguin au pied du mur

LES BALLADURIENS ne sont pas contents, et ils entendent que cela se sache. Dans l'entourage d'Edouard Balladur – lui-même parti en vacances au lendemain des assises du RPR – et dans celui de Nicolas Sarkozy, on ne trouve pas de mots assez durs pour qualifier l'attitude des mandataires désignés par la direction sortante du mouvement lors de la réunion du Parc floral (*Le Monde* du 8 juillet). « *C'était une salle composée de sous-officiers du parti* », dit l'un, qui accuse Bernard Pons d'avoir organisé la bronca qui a accompagné l'évocation, dans un clip, du nom du maire de Paris, Jean Tiberi. L'entourage de l'ancien premier ministre, pour qui les anciens occupants de la rue de Lille étaient des « *Khmers rouges* », attribue les pancartes « *Sarko, petit salaud* » à des mandataires de Savoie, fédération de Michel Barnier et d'Hervé Gaymard.

Quarante-six parlementaires du

RPR ont cosigné un communiqué, mardi, pour « *déplorer l'image de division* » offerte par les assises. « *Nous l'affirmons avec gravité : l'avenir du mouvement gaulliste est aujourd'hui en cause* », écrivent-ils. Dimanche, M. Balladur avait lui-même lancé cet avertissement : « *Il n'est écrit nulle part que le mouvement gaulliste soit immortel* ». L'appel des parlementaires, signé notamment par Michèle Alliot-Marie, Philippe Auberger, Richard Caze-nave, Jean-Pierre Delalande, Patrick Devedjian, Michel Giraud, François Guillaume, Dominique Perben, dépasse le cercle étroit des balladuriens. Très proche d'Alain Juppé, l'ancien ministre Jean-Jacques de Peretti a lui-même trouvé que les bornes ont été franchies. Il a lancé un appel pour que « *tous nos compagnons, comme Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy, Charles Pasqua et bien d'autres* » soient associés à la direction du RPR.

L'appel des parlementaires parti-

cipe aussi de la pression exercée sur le nouveau président du RPR pour « *concrétiser l'indispensable réconciliation, dernière chance de préserver, comme Philippe Séguin l'a lui-même souhaité, la vocation du Rassemblement* ». En clair, et dans l'immédiat, cette « *réconciliation* » passe par la nomination de M. Sarkozy à un poste important dans la future direction provisoire du mouvement. De ce côté-ci du RPR, on fait valoir que ce serait une marque d'autorité de la part de M. Séguin que d'imposer M. Sarkozy après ce qui s'est passé aux assises.

Avec un certain optimisme, on considère du reste que c'est pratiquement acquis, si du moins le député des Vosges sait résister jusqu'au bout aux « *pressions du Château* », l'Elysée, où M. Séguin devrait déjeuner, jeudi, avec le président de la République.

**Jean-Louis Sauz**

# Jean-Pierre Chevènement met en garde la droite au sujet de l'immigration

Création de 35 000 emplois pour la sécurité

**TROIS MOIS ET DEMI** après l'adoption de la loi Debré, le débat sur l'immigration a resurgi à l'Assemblée nationale, mardi 8 juillet, à l'occasion de la première audition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, devant la commission des lois. Soucieuse de faire oublier les lourdes pertes enregistrées par sa frange ultra lors des élections législatives, l'opposition a planté ses premières banderilles, annonciatrices de débats houleux pour l'automne. Aux assises du RPR, le 7 juillet, Charles Pasqua avait évoqué des manifestations pour la défense des lois qui portent son nom.

Tout en faisant porter sur le nouveau gouvernement la responsabilité d'avoir placé l'immigration « *au centre des débats* », Richard Caze-nave (RPR, Isère) a dénoncé la circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets – qui « *offre une prime à ceux qui ont transgressé la loi* » – et les projets de réforme du droit de la nationalité. Très virulent, Claude Goasguen (UDF-FD, Paris) est revenu à la charge sur le « *secteur* » entourant, selon lui, les conditions d'application d'une circulaire qu'il juge « *illégale* ».

**« L'ARME DU RÉFÉRENDUM »**

Indiquant qu'il allait demander au président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, la création d'une mission d'information parlementaire sur ce sujet, M. Goasguen le soupçonne le gouvernement de vouloir aboutir à « *une régularisation massive qui n'ose pas dire son nom* ». « *Nous n'avons aucun intérêt à maintenir le secret, car le secret, c'est le fantôme, et le fantôme, on sait ce que ça donne dans la xénophobie* », a-t-il ajouté. « *Au risque de surprendre* » et, surtout, de placer en porte-à-faux ses collègues de droite, Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) s'est félicité que le gouvernement ait confié aux préfets le soin de « *traiter au cas par cas* » les situations des étrangers en situation irrégulière. « *Une divergence purement technique* », estimait M. Goasguen dans les couloirs.

Face à cette première levée de boucliers, M. Chevènement a affirmé sa volonté de « *remettre en ordre le droit des étrangers en fonction de principes clairs et lisibles par tous* », l'ordonnance de 1945 étant devenue « *totalelement illisible et inapplicable* ». Affirmant à deux reprises que « *le slogan "des papiers pour tous" ne correspond pas à la politique du gouvernement* », le ministre a invité les députés au « *réalisme* », se prononçant pour une « *politique républicaine ferme et générale* ». Soulignant qu'« *on ne définit pas un Français par son origine mais par son adhésion à la France* », M. Chevènement a plaidé pour que la « *l'immigration [n'occupe pas] le centre des débats* ». Sur ce point, il a renvoyé la balle dans le camp de la droite en soulignant que l'affaire des sans-papiers de Saint-Bernard « *aurait pu être réglée avec moins de bruit* ».

Interrogé par Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud) sur les intentions du gouvernement en matière de législation sur le cumul des mandats, le ministre a évoqué le dépôt d'un projet de loi « *avant la fin de l'année* », soulignant qu'il ne s'agit pas d'une « *extrême urgence* ». M. Chevènement a rappelé qu'il est nécessaire d'obtenir un « *consensus* » sur cette question et, notamment, pour un projet de loi organique, le vote du texte dans les mêmes termes par le Sénat. Sur ce point, M. Rossi a rappelé que le pouvoir exécutif dispose de « *l'arme du référendum* ».

Le ministre de l'intérieur a confirmé la création de 35 000 emplois pour les jeunes dans le domaine de la sécurité. M. Chevènement, qui a confié à Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis) le soin de dresser l'inventaire des tâches pouvant être confiées à ces 35 000 jeunes, a indiqué que 20 000 d'entre eux pourraient être des policiers auxiliaires, les 15 000 autres se consacrant à la surveillance de centres commerciaux, du métro et d'établissements scolaires.

**Jean-Baptiste de Montvalon**

# RPR et UDF s'affrontent au Conseil de Paris

**LE RPR ET L'UDF** du Conseil de Paris se sont affrontés, lundi 7 juillet, sur le projet de budget modificatif, dont l'UDF, s'estimant mise « *devant le fait accompli* », souhaitait voir reporter la discussion. Le RPR, par la voix de Jacques Toubon, a refusé ce report. Le texte a finalement été adopté à l'arraché par 66 voix pour, face à 62 contre. L'UDF (32 élus), présidé par Jacques Dominati, n'a pas pris part au vote, à l'exception de trois conseillers (Gérald Guelton, Alice Saunier-Seïté et Didier Bariani) qui ont ajouté leurs voix à celles du RPR. L'opposition (PS, PCF, MDC, écologistes) a observé avec attention cette « *crise au sein de la majorité municipale* ». « *La mairie de Paris est un bateau ivre* », a commenté Bertrand Delanoë (PS), tandis que Georges Sarre (MDC) n'a vu dans cet incident ni « *une crise ni un psychodrame, tout juste une grosse nervosité* ».

**DÉPÊCHES**

■ **MODE DE SCRUTIN** : le bureau national du Parti socialiste a évoqué, mardi 8 juillet, en présence de Lionel Jospin et de cinq ministres, l'hypothèse d'une réforme du mode de scrutin régional. François Hollande, premier secrétaire délégué, a indiqué que les discussions entre le PS et ses partenaires de la majorité se poursuivraient jusqu'au 22 juillet. A cette date, le bureau national du PS arrêtera sa position. « *A priori, les conditions de la faisabilité sont difficiles* », a affirmé M. Hollande.

■ **GOUVERNEMENT : trois Français sur cinq (59 %) se disent satisfaits** de la composition du gouvernement de Lionel Jospin, contre 19 % déçus et 22 % qui ne se prononcent pas, selon un sondage Sofres réalisé du 25 au 27 juin auprès d'un échantillon de 1 000 personnes pour un groupe de journaux de province (9 juillet). Pour 61 % des personnes interrogées, la première qualité de ce gouvernement est d'être « *féminisé* » et 87 % approuvent le choix de personnalités nouvelles plutôt que le retour d'anciens ministres de François Mitterrand.

■ **AGRICULTURE : pour remettre en ordre le fonctionnement de la Mutualité sociale agricole (MSA)**, Louis Le Penec, ministre de l'agriculture et de la pêche, a décidé lundi 7 juillet de suspendre jusqu'au 30 novembre le conseil d'administration de la caisse centrale de la MSA et de nommer en qualité d'administrateur provisoire Christian Babusiaux, conseiller-maître à la Cour des comptes et ancien directeur général de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). La Cour des comptes a mis en évidence des défaillances et des irrégularités graves (*Le Monde* daté 29-30 juin) dans la gestion de la caisse centrale de la MSA.

■ **VITROLLES : Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication**, s'est engagée, mardi 8 juillet, à soutenir, avec la DRAC (Direction régionale des affaires sociales), le café-musique vitrollois, le Sous-Marin, et Régine Juin, la directrice du cinéma Les Lumières, licenciée par la municipalité Front nationale de Vitrolles. « *Ce n'est pas parce qu'on n'est pas d'accord avec la manière dont un équipement fonctionne (...) qu'il faut, pour autant, agir par la censure ou par le retrait des moyens* », a souligné la ministre.

# RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 10 JUILLET 1997

**AMÉNAGEMENT** Pendant un mois, du 9 juin au mercredi 9 juillet, les habitants de la métropole lilloise ont été consultés sur un document qui fixe les grandes orientations de

cette métropole pour les vingt années à venir en matière de développement économique, d'infrastructures, de logement et d'environnement. ● CE SCHEMA DI-

recteur de développement et d'urbanisme (SDDU), qui trace des perspectives à l'horizon 2015, pourrait devenir exécutoire dès janvier 1998, après son vote définitif fin octobre

par le syndicat mixte chargé de sa révision puis l'avis du préfet en décembre. ● LE TEXTE s'emploie à définir un développement économique « maîtrisé » prenant en compte le

respect de l'environnement et le cadre de vie. ● LES VERTS se sont prononcés contre le volet infrastructures, qui prévoit le contournement autoroutier sud de Lille.

## La métropole lilloise dessine son nouveau visage à l'horizon 2015

La consultation de la population sur le projet de schéma directeur, qui trace des perspectives pour les vingt ans à venir, s'est achevée mercredi. Le « développement durable » est au cœur du projet. Mais le débat achoppé sur un contournement autoroutier vivement contesté par les écologistes

### LILLE

de notre correspondante

Depuis le 9 juin et jusqu'au 9 juillet, les habitants de la métropole lilloise (soit cent vingt-cinq communes et plus d'un million d'habitants) étaient invités à consulter son nouveau schéma directeur de développement et d'urbanisme (SDDU) et « à faire part de leurs observations ».

Ce document fixe les grandes orientations de la métropole pour les vingt années à venir en matière de développement économique, d'infrastructures, de logement et d'environnement : il est donc capital pour l'agglomération. L'avant-projet, adopté le 19 décembre 1996, pourrait devenir exécutoire dès janvier 1998, après son vote définitif fin octobre par le syndicat mixte chargé de la révision du schéma et l'avis du préfet en décembre 1997.

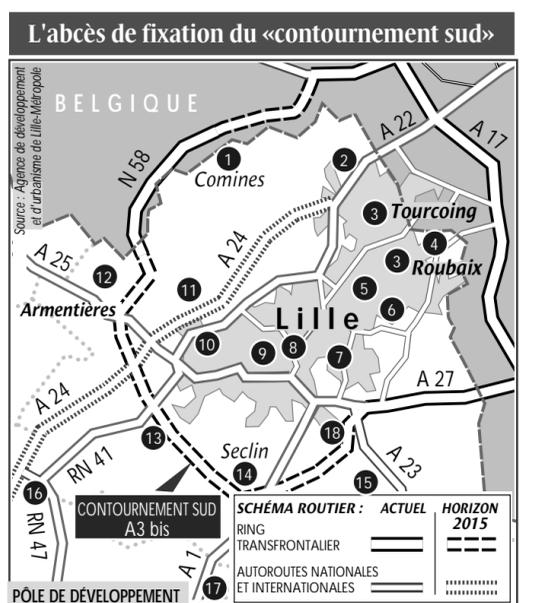
Il affiche clairement ses objectifs : la métropole lilloise entend devenir une grande agglomération internationale « transfrontalière » et « solidaire », tout en misant sur le respect de l'environnement, l'amélioration de son cadre de vie et la logique du développement durable. Ce principe est réaffirmé au fil des deux cent cinquante pages d'un projet qui, comme le rappelle Pierre Mauroy (PS), maire de Lille et président de la communauté urbaine, « conduira la métropole lilloise dans la troisième millénaire ». Mais les écologistes contestent vivement l'un de ses volets, l'achèvement du contour-

nement autoroutier de Lille, dont le tracé, selon eux, met précisément en péril les ressources en eau de l'agglomération.

Le développement économique constitue une préoccupation majeure pour la métropole nordiste - frappée de plein fouet par la crise -, mais le schéma souhaite que ce développement soit « maîtrisé ». Afin d'attirer de nouvelles activités et de favoriser la création d'emplois, dix-huit pôles de développement (sur quelque 3 000 hectares) devraient être constitués. Huit opérations en cours de réalisation (comme Euralille ou Eurasanté, qui doit accueillir les activités liées au Centre hospitalier régional), en gestation (comme la Haute Borne, site orienté vers la haute technologie à Villeneuve-d'Ascq, ou la plateforme de transports multimodale d'envergure européenne de Dourges) ou encore à l'étude (notamment dans le quartier défavorisé de l'Union à Roubaix-Tourcoing) sont jugées exemplaires.

### RECONQUÉRIR LA VILLE

Pour éviter la multiplication d'opérations tous azimuts et afin de limiter le grignotage de l'espace agricole, le schéma préconise la création de dix zones d'activité, qu'il s'agisse de projets ou de l'extension de sites existants. Enfin, la limitation des grandes zones commerciales périphériques et le retour des petits commerces au cœur des villes devraient être vivement encouragés.



1 COMINES 2 PORTE DE FLANDRE 3 ROUBAIX-TOURCOING, secteur de l'Union 4 EUROZONE 5 MARCO-EN-BARCEUL 6 HEM 7 LA HAUTE-BORNE 8 EURAILLIE 9 EURASANTÉ 10 LOMME 11 CORRIDOR NORD-OUEST 12 PORTE DES ANGLAIS-ARMENTIERES 13 WAVRIN-SANTES 14 SECLIN 15 LA PÉVELÉ 16 LA BASSÉE 17 DOURGES 18 CENTRE RÉGIONAL DES TRANSPORTS

Autre volet important : l'habitat. Il s'agit de « faire de la métropole une agglomération où il fait bon vivre et de donner à chacun des logements de qualité ». A nouveau, le schéma pose le principe d'un déve-

loppement équilibré entre la ville à reconquérir et les extensions urbaines nécessaires. Pour enrayer la dégradation de plusieurs grands secteurs de l'agglomération (notamment Roubaix-Tourcoing ou

Wattrelos et le sud de Lille), la conurbation choisit de miser sur « la stratégie de la ville renouvelée ». Concrètement, il s'agit de favoriser la transformation de quartiers en grande difficulté, de rénover les bâtiments, aménager les rues, agrandir les espaces verts, tout en prenant des mesures sociales et fiscales pour attirer l'activité et créer des emplois.

Une vingtaine de communes, soit plus de 200 000 habitants et environ 4 000 hectares, sont déjà concernées. Pour faire face aux besoins futurs en logements, des zones d'extension sont prévues en périphérie. Mais elles seront limitées à un maximum de 3 500 hectares d'ici à 2015. Au total, 3 500 à 5 000 logements devraient être construits ou réhabilités par an, prioritairement en secteur de ville renouvelée.

L'environnement est au cœur du schéma directeur d'une métropole qui présente aujourd'hui encore un réel déficit en espaces verts : 10 000 hectares devraient être réservés à la nature et aux loisirs. Ce programme ambitieux comprend la création ou le développement d'espaces à vocation écologique, de grands parcs périurbains ou intercommunaux, de coulées vertes le long des canaux et rivières. Parallèlement, l'accent est mis sur la valorisation de l'espace agricole (qui représente 50 % de l'arrondissement de Lille, soit 44 000 hectares).

De plus, la protection de l'eau, une ressource particulièrement

rare dans la métropole lilloise, et la politique de valorisation des déchets ménagers fondée sur le tri sélectif par l'habitant, sont posés comme des priorités pour l'agglomération. Enfin, pour améliorer l'accessibilité de la métropole, qui connaît actuellement quatre millions de déplacements par jour, et éviter l'asphyxie (on prévoit d'ici quatre ans un doublement du nombre de camions en provenance de Rotterdam et une progression régulière du trafic automobile de 2 % par an sur les vingt ans à venir), le schéma préconise, notamment, la réalisation « d'un grand ring autoroutier transfrontalier », autrement dit un périphérique.

### DEBATS HOULEUX

Ce volet englobe le contournement sud de Lille, qui provoque depuis des mois des débats houleux (lire ci-dessous). Mais les écologistes n'ont pas été en mesure d'imposer leur point de vue. Si le Nord-Pas-de-Calais est la seule région de France présidée par un Vert, en la personne de Marie-Christine Blandin, le syndicat mixte chargé de la révision du schéma est composé de 117 membres représentant les syndicats de communes, le département du Nord, la région et la communauté urbaine-Lille métropole. Mais celle-ci est largement majoritaire, avec quelque 86 élus, parmi lesquels on ne compte presque pas d'écologistes.

Au terme de la phase de consultation des personnes publiques et des collectivités territoriales, de janvier à avril, le conseil régional a donné un avis favorable sur le schéma directeur, tout en refusant de se prononcer sur le volet des infrastructures. Les Verts du Nord-Pas-de-Calais, eux, ont réaffirmé leur opposition au contournement sud.

Nadia Lemaire

### DÉPÊCHES

■ ISÈRE : le tribunal administratif de Grenoble a ordonné la suspension, pour une durée de trois mois, de l'exploitation de la décharge industrielle d'Izeaux (Isère), dans un jugement daté du 3, rendu public mardi 8 juillet. Le tribunal avait été saisi par un comité de défense local et par l'association nationale pour la protection des eaux et rivières, qui redoutent une « pollution irréversible » de la nappe phréatique qui alimente une centaine de communes. Une mission d'inspection doit être prochainement diligentée par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le site incriminé s'étend sur 21 hectares.

■ LA HAGUE : les opérations de détartrage de la conduite de rejet des effluents liquides de l'usine de retraitement de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) à la Hague (Manche) devaient débuter mercredi 9 juillet et durer un mois et demi (Le Monde du 30 mai).

■ MARNE : la mise en service à Vatry d'Europort Paris Champagne, première plate-forme multimodale européenne uniquement orientée vers le fret, combinant les transports par fer, route et air, est prévue pour la fin de l'année 1999. « L'objectif est d'arriver le plus vite possible à un trafic de 30 000 à 50 000 tonnes de fret », a précisé lundi 7 juillet Jean-Noël Chapulut, directeur de la société d'économie mixte Europort Paris Champagne. Un investissement de 1,2 milliard de francs, dont quelque 700 millions de francs pris en charge par le conseil général de la Marne, sera réalisé dans les deux années qui viennent.

■ NORD : les mesures de limitation de l'utilisation de l'eau en vigueur depuis le 13 mai dans le département restent valables jusqu'au 30 septembre, a rappelé lundi 7 juillet le préfet du Nord. Depuis le mois de mai, les précipitations sont « redevenues satisfaisantes, voire localement excédentaires », mais « comme prévu, les pluies des deux derniers mois ont été largement consommées par évapotranspiration et n'ont pas contribué à la recharge des nappes d'eau souterraines », indique le préfet.

■ SEINE-SAINT-DENIS : le Musée français du chemin de fer de Mulhouse (Haut-Rhin) va ouvrir une antenne en Ile-de-France, dans la gare SNCF de Rosny-sous-Bois. Aménagé au rez-de-chaussée de la gare, sur 300 mètres carrés, ce lieu d'exposition muséographique présentera l'histoire et l'avenir du chemin de fer à travers de multiples documents, objets, maquettes et matériel typique, ancien et moderne.

Prioritairement destiné aux élèves de classe de CM1 et CM2 qui pourront, sur de véritables pupitres de commande reliés à un circuit de trains miniatures, s'initier à la conduite, ce centre de découverte du patrimoine ferroviaire sera accessible, gratuitement, aux scolaires, dès la rentrée de septembre. Il sera ouvert au grand public à partir du 12 juillet, le samedi après-midi. (Corresp.)

## Communiquez !

Adresser un E-Mail sur Internet ?

Envoyer un fax ?

C'est possible à partir de votre Minitel !

3615 LEMONDE

2.23 11min

## Un contournement autoroutier toujours contesté

### LILLE

de notre correspondante

Le projet de schéma directeur de l'agglomération lilloise prévoit la construction au sud de Lille, d'ici 2015, de l'A3 bis qui doit relier l'A24 vers Dunkerque à l'A27 vers Bruxelles. Ce contournement autoroutier soulève depuis des mois de graves inquiétudes dans la région (Le Monde du 25 avril). Les opposants - associations, Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) au sein duquel se sont regroupés les maires de douze communes de l'arrondissement - réclament toujours l'étude de solutions alternatives et demandent le retrait de ce projet lors du vote définitif du SDDU.

Pour l'ensemble des opposants au tracé actuel, la réalisation d'une autoroute - qui traversera en leur milieu les « champs captants » correspondant aux nappes phréatiques et menacera ainsi directement les ressources en eau de la métropole - va à l'encontre de la philosophie et des principes exposés dans le schéma directeur en matière de protection de l'environnement.

Tandis que la procédure de recours « pour irrégularité

des lors des modalités du vote » de l'avant-projet, déposée le 19 décembre 1996 par le SIVU auprès du tribunal administratif, suit son cours, les opposants ne relâchent pas la pression sur le terrain. Samedi 14 juin, à l'issue d'une manifestation qui a réuni près de 3 000 personnes à Lille, les opposants ont rencontré le préfet de région et le directeur régional de l'équipement. Le principe d'une table ronde avec tous les acteurs intéressés a été retenu : « Une amorce de dialogue » selon Jean-Claude Willem (PC), maire de Seclin et président du SIVU.

Par ailleurs, les opposants ont récemment demandé une rencontre avec Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'environnement, et Jean-Claude Gayssot, ministre (PC) de l'équipement des transports et du logement. Martine Aubry, élue député PS de la 5<sup>e</sup> circonscription de Lille (secteur le plus touché par le contournement sud), avant de devenir ministre du travail, avait, lors de la campagne des législatives, réaffirmé son opposition au tracé.

N. L.

## Le Parlement de Bretagne reprend forme

### RENNES

de notre correspondante régionale

Le lieu est tenu secret : une façon comme une autre de vouloir conjurer le sort. Au lendemain de l'incendie du Parlement de Bretagne, lors de la journée d'émeute du 4 février 1994, l'émotion était trop forte, il fut décidé de restaurer les œuvres qui ornent le palais de justice dans la plus grande discrétion. La ville de Rennes avait immédiatement proposé un local. Des toiles, des sculptures, des meubles, pour la plupart des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, gisaient alors sur le pavé, rongés par les flammes, déformés par l'eau destinée à les sauver. Les tapisseries n'ont, elles, pas échappé à un autre incendie, celui de l'atelier de la région parisienne où elles avaient été envoyées.

Alain-Charles Perrot, architecte en chef des monuments historiques, était de ceux qui s'étaient engouffrés dans le palais de justice fumant pour en extraire les décors. Aujourd'hui, il est tout sourire devant des kilomètres de lambris numérotés. A terme, le remontage de ce gigantesque puzzle, qui habillait plusieurs grandes salles du sol au plafond, devrait être possible. Il ne manque aucune pièce des boiseries dorées. Le premier travail, au sur-lendemain de l'incendie, avait été... de défaire ce qui avait été exécuté

la veille : les étiquettes avaient été fixées par du fil de fer, la rouille était à craindre.

Avant que les peintres décorateurs ne viennent mettre la dernière touche aux patines, restaurateurs, menuisiers, sculpteurs, doreurs se seront succédés. Il y a encore pour quelques années de travail : la phase de restauration proprement dite de l'ensemble des décors vient à peine de commencer, une fois achevée la période de sauvetage, avec, par exemple, le lent séchage des tableaux, puis leur réentoilage, après surtout de multiples traitements contre les champignons.

### APPEL AUX DONATEURS

Cette moisissure « historique », revigorée par l'eau, a apparemment donné bien du souci aux experts. L'ampleur de la tâche est telle qu'elle fournit un exceptionnel terrain d'études pour les scientifiques spécialisés : « Il s'agit d'un des plus gros chantiers de la direction du patrimoine », souligne Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice de ce département au ministère de la culture.

Les premières œuvres terminées - des glaives, des statuettes, des cartels d'époque Louis XV et Louis XVI à l'or étincelant - ont été sorties de leurs cartons il y a quel-

ques jours, pour une visite exceptionnelle. C'est, comme souvent, la nécessité qui a incité les promoteurs de l'entreprise à troubler la quiétude des lieux : le montant estimé pour que le palais de justice retrouve sa splendeur est de 130 millions de francs, et l'Association pour la renaissance du Parlement (ARP), qui finance à parité avec les ministères de la culture et de la justice, a presque épuisé les fonds collectés après le sinistre.

Formée par le conseil régional, le conseil général d'Ille-et-Vilaine, la municipalité rennaise, France 3 et Ouest-France, l'ARP avait rassemblé 27,5 millions grâce à des mécènes et des particuliers. Elle souhaite à nouveau faire appel à des donateurs cet été. Moyennant au minimum 10 francs, ces derniers pourront acheter des cartes postales spécialement éditées pour la circonstance dans les musées de la région, les offices du tourisme et certaines banques. L'une d'elles représente une vue encore saisissante du Parlement en flammes. Depuis quelques semaines, celui-ci a retrouvé une charpente de bois monumentale. Il ne restait rien de la précédente, nommée « la forêt », un chef-d'œuvre des maîtres-charpentiers de la marine.

Martine Valo

PUBLICATIONS JUDICIAIRES  
Régisseur O.S.P.  
105 rue de la Gare  
IP  
95220 MULLY-S/M SEINE-SEINE  
TEL : 01 46 43 26 07 - FAX : 01 46 40 79 66

COUR D'APPEL  
DE LYON  
CONDAMNATION  
PENALE

Cabinet de M. Philippe JILLES  
Associé à la Cour d'Appel de Paris  
Par jugement du TGI, 1<sup>ère</sup> Chambre, 1<sup>ère</sup> Section en date du 26 Mars 1997, la Société THOMAS BELLO a été condamnée au paiement de la S.A. CERBUTI 1881 et de la S.A. de droit suisse L'ANTIFRIS FLUO CERBUTI pour contrefaçon des marques « CERBUTI 1881 » et « FLUO CERBUTI 1881 ».  
La Tribunal a ordonné à la Société THOMAS BELLO la poursuite de ces agissements sous astreinte de 1000 Fr. par défaut « consistant et à constituer la Société THOMAS BELLO à payer à chacune des Sociétés CERBUTI 1881 et L'ANTIFRIS FLUO CERBUTI la somme de 50000 Fr. à titre de dommages-intérêts, plus 25000 Fr. au titre des frais exposés ainsi qu'il est précisé ci-dessous.  
La Tribunal a également ordonné les Sociétés CERBUTI 1881 et L'ANTIFRIS FLUO CERBUTI à être poursuivies sur le dispositif du jugement dans 5 jours au chef des demandeurs et sous astreinte de 100000 Fr. de la Société THOMAS BELLO.  
La Société THOMAS BELLO a acquiescé au jugement.







# HORIZONS

ENQUÊTE

## Les « gueules noires » nippones sur le carreau

**R**AREMENT une mine a autant possédé une ville : elles se confondent, se pénètrent l'une l'autre. Les rues et les maisons d'Omuta, la « capitale du charbon », encerclent la masse sombre des bâtiments en brique des puits.

Sous l'asphalte, une fourmière de galeries s'enfoncent vers la mer. Mais les câbles métalliques montant à l'assaut des beffrois pour redescendre vers les entrailles de la terre sont désormais des rubans d'acier immobiles. Le ciel est limpide au-dessus de cette cité du charbon, dont une rengaine disait que les cheminées « enfumaient la lune ». Sur le port désert, un homme lit son journal assis au pied d'une grue. « Omuta sera encore un peu plus triste », dit-on dans les cabarets que fréquentent les mineurs. Miike, la plus grande mine du Japon, a fermé le 30 mars. Une page de plus d'un siècle de l'histoire industrielle de l'archipel est tournée.

C'est sur les « diamants noirs » du nord du Kyushu, sorte de Ruhr nipponne avec ses batteries de cheminées telles des torches géantes, que s'est construit le capitalisme japonais au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et que les « cliques financières » (*zaibatsu*) des conglomérats industriels ont bâti leur puissance : Omuta était le « fief » de la famille Mitsui, qui avait racheté Miike à l'Etat en 1873. Le pays du charbon et du fer fut le creuset d'une progression phénoménale : on y forgea l'acier du Japon militaire, puis celui destiné aux industries qui allaient sortir l'archipel de l'ornière de la défaite.

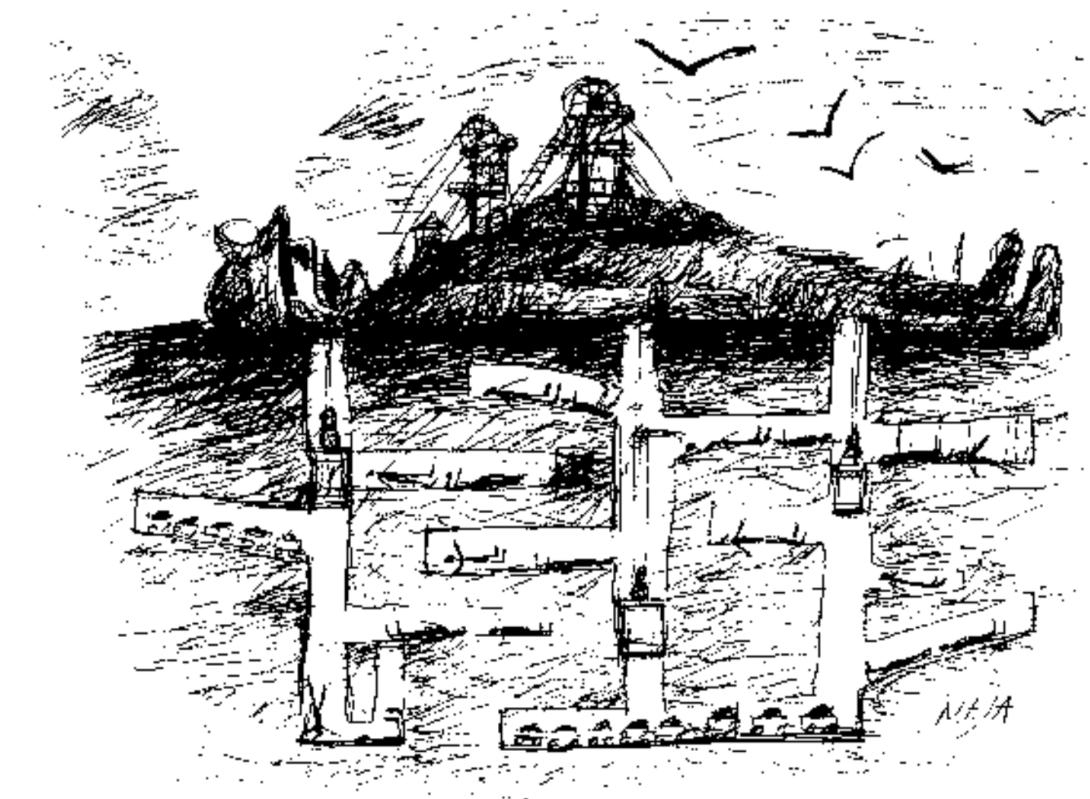
Mais Miike, c'est aussi cent vingt-quatre ans d'une histoire marquée par l'exploitation et la violence des premières décennies du capitalisme (le travail forcé de Coréens et de Chinois déportés et des femmes) puis, en 1960, par une révolte aux accents de *Germinal* qui fut l'une des plus grandes luttes ouvrières de l'après-guerre.

Miike est dépositaire d'une lourde mémoire : le cortège de souffrances anonymes étouffées par les prouesses économiques des « soutiers » du Japon. Non pas des ouvriers-modèles « dévoués » à leur entreprise, mais de ces armées de prolétaires, immigrés de l'intérieur au fil de la désintégration du monde rural, qui, en grinçant des dents, ont fait de leur pays la deuxième puissance économique mondiale et dont les mineurs, qui étaient encore 280 000 en 1956, ne sont pas les derniers.

Miike a fermé. 1 200 mineurs et 1 800 salariés qui dépendaient de la mine devront être reclassés. La direction a pris des engagements, mais, comme ailleurs, « lorsqu'il revient à la lumière, le mineur n'a rien entre les mains », disent, amères, les « gueules noires » nippones.

A l'entrée des coronas d'Ohama, enfilades de maisons basses de bois noirci accolées les unes aux autres par des toits de tuiles sombres, les tableaux noirs des dates de relevé des loyers sont désormais muets. Les mineurs mis à pied avec un pécule de 10 millions de yens (500 000 francs) ne trouveront jamais des conditions de logement aussi avantageuses que celles des coronas. Aux soupirs des femmes, qui n'auront plus l'angoisse au ventre en voyant leur mari partir vers les puits qui dévorait ces journées d'hommes, s'est substituée une inquiétude sourde : il faudra quitter la région, recommencer à zéro pour des hommes dont la moyenne d'âge est de quarante-huit ans.

Si le beffroi du puits de Manda restera comme monument de l'histoire industrielle, les autres seront détruits. L'Etat n'entend plus subventionner une industrie qui n'est plus compétitive. Et, en 1992, le gouvernement donna dix ans aux dernières mines pour fermer. En 1940, le Japon produisait 56,3 millions de tonnes de charbon. La production, répartie en flèche au lendemain de la guerre, commença à décliner à la fin des années 50 (le nombre des mines tomba de 843 en 1956 à 263 dix ans plus tard), mais atteignait encore 30 millions de tonnes en 1975.



**Miike, la plus grande mine du Japon, vient de fermer. A l'origine de la puissance industrielle du pays, elle fut aussi l'un des hauts lieux des luttes ouvrières jusqu'à la « guerre totale du capital et du travail » de 1960**

La révolution de l'énergie puis la force du yen eurent raison du charbon nippon qui, aujourd'hui, vaut trois fois plus cher que celui qui est importé d'Australie. En 1995, Miike n'a produit que 2,3 millions de tonnes (un tiers de la production nationale) et enregistrait une perte de 73 milliards de yens (3,4 milliards de francs). Après sa fermeture, il ne reste plus que deux mines en activité au Japon : une dans la région de Nagasaki (Kyushu), et l'autre à Kushiro, dans l'île d'Hokkaido.

**M**IKE entre dans l'Histoire, mais les blessures restent. Sur des lits de l'hôpital d'Omuta, une dizaine d'hommes vivent à l'état végétatif depuis le plus grave accident de mine, survenu en novembre 1963 : une explosion qui tua 458 mineurs et en intoxica 839 autres.

Avec la fermeture, que deviendront les 600 invalides ou leurs veuves ? Dans une petite ville de la préfecture d'Okayama, une femme de soixante-huit ans vit dans le souvenir. La fermeture de Miike, le 30 mars, fut pour elle tragiquement amère, car, le 29 mars 1960, la mine lui avait pris son mari. Kiyoshi Kubo, âgé de trente et un ans, était le chef du syndicat qui menait un des plus grands conflits sociaux du Japon moderne. Il fut assassiné à coups de sabre par un des truands qui étaient venus à la rescousse de la police pour briser la grève de sept mois baptisée alors la « guerre totale du capital et du travail ».

« J'ai eu de la veine. » Dans sa maison d'Arao, non loin du puits de Manda, Mitsuaki Morita feuilleta un album de photographies. Descendu dans la mine à dix-huit ans, il a pris sa retraite après

trente ans dans les galeries à l'abattage.

En 1960, il dirigeait une cellule du syndicat. Le pétrole commençait à remplacer le charbon, et Mitsui avait décidé de rationaliser et avait établi des listes de licenciements en masse. Comme en 1953 (113 jours de grève), les mineurs s'insurgèrent. Rapidement, la grève prit un tour radical : ce n'était pas seulement les licenciements, mais des méthodes de gestion autoritaires, l'arbitraire et le favoritisme, que contestaient les grévistes.

Le 25 janvier 1960, commença une grève illimitée. Miike, le symbole du capitalisme industriel, était paralysée : c'était un peu comme si aujourd'hui Toyota se mettait en grève.

L'onde de choc d'une lutte aux accents révolutionnaires dont témoigne l'hymne des grévistes (« Levons le poing vers le ciel, les poings d'homme de fer et de femme de feu. Le combat commence ici. Le combat commence maintenant. ») monta jusqu'à Tokyo. D'autant plus que c'était l'« âge d'or » de la Confédération syndicale Sohyo, soutenue par les socialistes et les communistes et que la lutte de Miike allait coïncider avec le vaste mouvement de protestation contre le traité de sécurité nippo-américain.

« Nous avions le sentiment de vivre quelque chose d'extraordinaire, raconte Mitsuaki Morita. La ville, nos familles, s'étaient mobilisées. Les affrontements avec la police et les truands appelés en renfort comme briseurs de grève étaient violents. L'assassinat de Kubo exaspéra encore le conflit, d'autant que la direction avait réussi à entamer la solidarité syndicale, et les coronas se divisèrent, donnant à la grève un tour plus amer. Un nouveau syndicat se for-

ma, demandant la reprise du travail, mais Miike restait un camp retranché. Les grévistes étaient armés de bambous et de barres de fer. Le 17 juillet, cent mille militants de tout le pays vinrent à Omuta manifester leur soutien. Nous avions le sentiment que nous allions vers un affrontement sans merci : c'était eux ou nous. Nous étions dix-huit mille grévistes face à dix mille policiers et à un millier de truands. Nous avions dit adieu à nos familles et, le ventre ceint de vieux hebdomadaires, nous attendions l'assaut. »

Il n'aura pas lieu. Un compromis de dernière heure, intervenu au cours d'un tête-à-tête entre le ministre du travail de l'époque et le secrétaire général de Sohyo, évita un affrontement qui aurait été meurtrier.

nouvelles machines, supprimé des agents de sécurité et augmenté les cadences, poursuit-il. Les accidents ont commencé à se multiplier. Puis ce fut le drame, l'explosion. On ressortait des corps portant des griffures au cou que s'étaient faites les victimes en étouffant et au visage noirci qu'il fallait laver pour les identifier. Les femmes criaient de douleur lorsque ce corps anonyme devenait soudain celui d'un mari, d'un père, d'un fils. C'était atroce. Toute la ville semblait en deuil et bourdonnait des sùtras psalmodiés d'une maison à une autre. La mine, c'est l'enfer, mais, cette fois, l'homme avait sa part de responsabilité. J'ai pensé arrêter, mais que faire d'autre ? Alors je suis redescendu. »

La bataille perdue des mineurs de Miike fut la plus grande défaite du syndicalisme militant de l'après-guerre. L'alliance du pouvoir politique et du patronat avait sonné le glas des demandes de la gauche de placer les impératifs sociaux avant ceux de la production. La forte croissance des années 60 allait faire régner sans partage la culture de l'entreprise, assortie de compensations pour l'« aristocratie » ouvrière des grands groupes, tandis que la reconduction du traité de sécurité ancrerait le Japon dans le camp américain.

Les orientations du pays pour les années à venir étaient scellées. « Nous avons perdu. Mais ces luttes et ces drames ont donné au mineur ce qu'il n'avait jamais eu : le respect de l'opinion, poursuit Mitsuaki Morita. Mais c'est cher payé. »

Les colères des mineurs de Miike avaient des accents de revanche. Au début du siècle, le travail dans la mine était si dégradant que les mineurs surnommaient celle-ci le « pénitencier » : sans doute parce que les prisonniers furent longtemps contraints à y travailler, mais aussi parce que les mineurs vivaient leur sort comme un obscur châtiement, une fatalité.

Dans son roman *Le Mineur* (1908), l'écrivain Soseki Natsume (1867-1916) fait dire à son protagoniste : « Il y a des travailleurs de toute sorte dans ce monde, mais celui qui est au plus bas de l'échelle et le plus cruellement exploité est le mineur. »

**L**ES « chambres de la pieuvre », cellules-dortoirs des mineurs appelées ainsi parce que, comme la pieuvre prisonnière, ils n'avaient pas de chance d'en sortir vivant, les révoltes matées dans le sang, les marchands de travail-voyoux régentant les mines, le travail des déportés coréens et chinois et des femmes qui roulaient les berlines et ramassaient le charbon en se traînant à genoux dans les galeries (80 000 en 1918) formèrent pendant près d'un siècle l'univers des houillères.

Les plus défavorisés travaillaient dans les petites mines le long de la rivière Onga, au nord de Miike, d'où longtemps provint la plus grande partie de la production nationale. Une sorte de « Far West sans cheval », berceau de la pègre où régnaient jusqu'en 1950 la violence et la rudesse liées à l'extrême droite et aux couches interlopes de la société.

« Lorsque l'on a grandi ici, rien ne vous fait plus peur », dit un vieil homme de Wakamatsu, le port du charbon à l'embouchure de l'Onga, cité des docks et des mineurs, de ces hommes tatoués et à demi nus en été qui buvaient, se bagarraient et « claquaient » en une nuit leur salaire dans les quartiers de plaisir. Violence et misère des villes minières que le romancier Ashihei Hino (1907-1960), qui dépeignit Wakamatsu dans *La Fleur et le Dragon*, puis l'écrivain-mineur Hidenobu Ueno, qui fut avec ses extraordinaires reportages-témoignages à l'origine d'une littérature de la mine dans les années 50, ont admirablement rendus.

Aujourd'hui, Wakamatsu, ville grise et anonyme, ne sent plus le soufre. Non loin, les hauts-fourneaux des aciéries de Yawata n'enflamment plus le ciel, et les galeries de Miike ont été rendues à la « nuit de la matière ». L'Histoire est passée.

**Philippe Pons**  
Dessin : Daniel Maja

« Nous avons perdu. Mais ces luttes et ces drames ont donné au mineur ce qu'il n'avait jamais eu : le respect de l'opinion »

cette défaite et le plus tragique accident de l'histoire des houillères au Japon sont liés. « Nous avons repris le travail le 1<sup>er</sup> décembre. Les grévistes qui avaient échappé au licenciement et dont je faisais partie étaient ouvertement discriminés : lorsqu'on avait préparé une taille et que l'abattage devenait plus aisé, le contremaitre nous envoyait ailleurs. Progressivement, les camarades désertaient le syndicat pour celui à la botte de la direction : "Tu comprends, j'ai une famille et, si je reste, je gagnerai moins", m'a dit mon ami mineur. »

« La direction a introduit de

# OTAN : négociateur autrement

par Guillaume Parmentier et Stanley R. Sloan

Le sommet de l'OTAN de Madrid ne va apparemment pas parvenir à accoucher de la « nouvelle alliance » que les négociateurs avaient souhaitée. Une nouvelle structure de commandement ne sera pas mise en place et les dirigeants de l'Alliance ne seront pas en mesure de se réjouir de la pleine participation militaire de la France dans l'OTAN. Il est dans l'intérêt de la France comme des Etats-Unis de mener à bien la rénovation de la structure de l'OTAN, et par voie de conséquence d'approfondir la participation de la France dans cette structure. Les intérêts de sécurité de la France et les contraintes financières auxquelles elle est soumise demandent une coopération de défense transatlantique. D'un point de vue américain, il est également vrai que la participation française à la solution des problèmes de sécurité constitue un élément essentiel d'une nouvelle répartition de la charge de la défense entre les Etats-Unis et l'Europe. Il reste donc une tâche importante à accomplir. Pour ce faire, il faut adopter une approche nouvelle, différente de celle qui a été suivie jusqu'ici.

L'OTAN doit continuer à adapter sa structure militaire pour que celle-ci puisse jouer pleinement son rôle face aux défis de sécurité en Europe et autour de l'Europe au cours des prochaines années. Il faut donc maintenir la structure nécessaire à une alliance défensive, tout en la transformant en un instrument militaire souple au service de ses membres. L'Alliance doit ainsi avoir la capacité d'apporter à ses Etats membres la planification, et les capacités de commandement, de contrôle et de renseignement nécessaires quand tous les alliés, ou seulement certains d'entre eux, décident de mener une opération pour protéger leurs intérêts individuels ou collectifs.

Cet instrument doit de la sorte permettre d'assurer la stabilité non seulement en Europe mais également au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, et peut-être même en Afrique noire où beaucoup des défis à venir pourraient affecter les intérêts de sécurité européens et transatlantiques. La transformation de l'Alliance constitue en outre une

condition *sine qua non* pour conserver le soutien de l'opinion publique à l'OTAN, en Europe, mais surtout aux Etats-Unis. Des progrès significatifs ont été accomplis. Des quartiers généraux des Groupements de forces interarmées multinationales (GFIM) seront bientôt disponibles, qui rendront possible la conduite par l'Alliance d'opérations de moyenne ampleur fondées sur des coalitions de pays volontaires, qui dans certains cas pourraient être constituées d'Européens.

Une commission de quatre ou cinq hommes politiques des deux rives de l'Atlantique et qui ont exercé de hautes responsabilités, dont la tâche consisterait à émettre des propositions tendant à une réforme de la structure de commandement

L'Alliance a pris la décision de donner à l'adjoint européen du commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur) la charge de commander des opérations militaires européennes ainsi que des responsabilités accrues en tant qu'adjoint du Saceur. Cette réforme donnera aux Européens un moyen pour diriger les opérations de la structure militaire de l'OTAN quand le besoin s'en fera sentir.

Le Conseil de l'OTAN et le comité militaire exercent un contrôle politique effectif, sans pour autant s'immiscer dans le détail des opérations militaires, dans le cadre de l'opération dirigée par l'OTAN en Bosnie, ce qui permet à tous les Etats partici-

pants de la percevoir comme étant leur opération à tous.

Malheureusement, le désaccord entre nos deux pays sur la nationalité des responsables des commandements régionaux a rendu tout progrès difficile depuis l'été 1996. La question du commandement Sud s'étant traduite par une difficulté de communication entre les présidents Chirac et Clinton, la réforme du commandement a ensuite été gérée dans le cadre de « l'étude à long terme » du comité militaire de l'OTAN. Cette étude a permis de proposer une certaine rationalisation de la structure de l'OTAN face aux circonstances de l'après-guerre froide.

Mais elle s'est soldée jusqu'ici par des recommandations assez conservatrices préservant la structure essentiellement géographique de l'organisation de l'OTAN, avec une souplesse insuffisante pour lui permettre de répondre aux nouveaux défis de la sécurité européenne et transatlantique. Les questions de structure de commandement ressortissent évidemment en partie aux compétences des hautes autorités militaires, mais elles sont également éminemment politiques. Comme telles, elles ne peuvent pas être résolues par des officiers, d'autant que chaque nation de l'Alliance attache aux positions de commandement une grande importance politique.

On a beaucoup disserté sur la dispute franco-américaine sur la structure de commandement, mais il est également intéressant de noter que le gouvernement britannique a exprimé de fortes réticences à adopter la structure de commandement proposée par le commandement militaire à Madrid. Londres estime que le Royaume-Uni serait la seule nation de l'Alliance à y perdre des positions de commandement significatives. Tant qu'une nouvelle approche ne sera pas adoptée, l'élargissement de l'OTAN et la participation éventuelle de la France à la structure de commandement aggraveront encore ces difficultés.

Il est important pour les alliés de parvenir, rapidement, à un consensus en faveur d'une structure de commandement profondément renouvelée. C'est pourquoi la méthode de négociation suivie jusqu'à au-

jourd'hui doit faire place à une nouvelle approche. Si l'on poursuit sur la voie actuelle, il est probable que chaque pays succombera à la tentation de défendre ses propres positions dans la structure de commandement. Le concept de « *défense territoriale* » dans l'après-guerre froide est devenu synonyme de défense des positions de commandement de chaque nation dans l'Alliance ! C'est pourquoi l'heure est sans doute venue d'essayer une nouvelle méthode, inspirée par des précédents dans l'histoire de l'OTAN (le comité des trois sages en 1957 et le rapport Harmel en 1967), époques où l'on percevait la nécessité d'un changement mais où les négociations diplomatiques et bureaucratiques habituelles avaient semblé peu à même de produire des résultats suffisants.

On pourrait ainsi nommer une commission composée de quatre ou cinq hommes politiques des deux rives de l'Atlantique et qui ont exercé de hautes responsabilités, dont la tâche consisterait à émettre des propositions tendant à une réforme de la structure de commandement de l'OTAN, à soumettre à un sommet de l'Alliance en 1998. Ce groupe devrait être composé d'anciens dirigeants politiques ayant une connaissance approfondie des relations transatlantiques, un engagement en leur faveur, et une réelle volonté de changement. Son mandat devrait être suffisamment large pour lui permettre de faire des recommandations qui ne soient pas inspirées par la « *pensée unique otanienne* » en se cantonnant par exemple à une structure trop essentiellement géographique. En décidant de nommer cette commission, le sommet de Madrid remplacerait comme il se doit la nécessaire réforme de l'OTAN au centre des préoccupations de l'Alliance, au même titre que l'élargissement.

**Guillaume Parmentier** est directeur d'études et de recherche à la Fondation pour les études de défense (FED-Crest); **Stanley R. Sloan** est directeur de recherche en sécurité internationale du service de recherche du Congrès des Etats-Unis.

# Arbitraire et censure en philosophie

par André Tosel

INSTANCE chargée de qualifier aux fonctions de maître de conférences et de professeur des universités, la 17<sup>e</sup> section du Conseil national des universités (philosophie) vient d'écrire en sa dernière session une nouvelle page dans la rubrique de l'arbitraire. Si la décision de ne pas qualifier, ou plutôt de déqualifier Jean Robelin aux fonctions de professeur s'ajoute à une série de décisions identiques concernant certaines candidatures aux fonctions de maître de conférences (trois cas) elle est, en la circonstance, dans ses modalités et sa portée, particulièrement inéquitable.

Ce candidat semblait, en effet, avoir tous ses « papiers » en règle : ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur de troisième cycle, docteur d'Etat avec une thèse remarquée, auteur de nombreux ouvrages d'histoire de la philosophie et de philosophie politique et sociale, enseignant chevronné, il avait déjà été qualifié par l'actuelle 17<sup>e</sup> section du CNU lors de la session 1996. Mais voici que, sans donner la moindre explication, la même instance, en une formation quasi identique, face à un dossier identique, à un an d'intervalle, se déjuge et décide, en ne qualifiant pas le candidat, de le disqualifier et de le stigmatiser sans autre forme de procès.

Cette exclusion est d'une gravité sans précédent (du moins en philosophie). Elle pose des problèmes qui engagent la crédibilité et la légitimité d'une institution qui a trop souvent dans le passé proche fonctionné par « coups » et « contrecoups » au gré des préventions idéologiques ou du manque de rigueur. Deux ordres de questions en effet se posent.

● **La question de l'arbitraire du système actuel de qualification-déqualification.** Si la procédure suivie en cette affaire est légale, elle revient de fait à remettre indirectement en cause les principes de la fonction publique en permettant à la même instance d'invalider la reconnaissance des capacités acquises, en introduisant un principe de précarité et un régime d'arbitraire et d'insécurité dans les procédures de concours. Le système actuel se révèle ainsi à l'usage le plus contestable qui ait existé, aussi bien dans ses effets que dans son déroulement. Aux retournements qu'il favorise doit s'ajouter la prise en compte de ses conséquences sur le concours de recrutement. En l'occurrence, la décision de déqualification a arrêté le concours au seul niveau de la 17<sup>e</sup> section du CNU et a privé les commissions de spécialistes de deux universités d'avoir le choix au moins entre deux candidats.

Se pose le problème de l'objectivité des critères retenus par la 17<sup>e</sup> section. Ou bien, lors de sa précédente session, elle s'est lourdement trompée sur la valeur scientifique d'un dossier, mais alors que penser d'une telle bévue qui déjuge l'instance d'évaluation elle-même puisque le dossier était identique ? Ou bien la mesure de disqualification est inspirée par des considérations non scientifiques, mais idéologiques et politiques, qui pourraient tenir à la nature du dossier rejeté. Mais, en ce cas, la 17<sup>e</sup> section se disqualifierait encore davantage en laissant planer le doute sur la

conception qu'elle se fait de sa mission.

● **La question de la censure idéologique et politique dans la recherche philosophique.** On ne peut séparer la question des procédures actuelles du cas particulier qui fait apparaître leur absurdité et leur nocivité. Il y a toujours eu en philosophie la tentation de censurer certaines idées et de fixer arbitrairement le contenu et les limites de ce qui est « philosophique » et de ce qui ne l'est pas. De nombreuses affaires connues ou moins connues pourraient être invoquées, et elles concernaient des orientations très différentes, mais toutes sanctionnées à un moment ou un autre du point de vue de ce qui était le « philosophiquement correct ».

Nous demandons que la 17<sup>e</sup> section du Conseil national des universités cesse de confondre police idéologique et politique de qualification

Le mérite de l'institution républicaine a toujours été de permettre la remise en cause de cette tentation en se fondant sur le principe du pluralisme. Ou pouvait attendre de la 17<sup>e</sup> section que, tirant la leçon de ce passé proche, elle mit un terme à ces pratiques d'exclusion. Force est de constater que, cette fois encore, c'est le contraire qui s'est passé avec la disqualification inacceptable d'un candidat.

Si un coup d'arrêt n'est pas donné, une large voie est ouverte à un arbitraire qui peut frapper d'autres candidats, d'autres orientations de recherche. Force est de constater aussi que la dernière période a vu, en philosophie comme en d'autres disciplines, le cumul par un nombre étroit de collègues de même orientation politique de fonctions décisives pour le contrôle des carrières (jury d'agrégation, CNU) et de la recherche (commission du CNRS et mission d'expertise auprès de la mission de la recherche scientifique et technique)

Nous demandons que soit abrogée une procédure qui introduit l'arbitraire dans les pratiques de qualification, et remet en cause les règles et l'esprit de la fonction publique. Nous demandons plus particulièrement que la 17<sup>e</sup> section du CNU (philosophie) cesse de confondre police idéologique et politique de qualification et qu'elle assure enfin le respect d'une déontologie fondée sur des critères de la compétence scientifique et de la pluralité. Il est plus que temps d'assainir la situation et d'en finir avec des pratiques qui ne cessent de déconsidérer l'Université française et de stériliser la recherche philosophique.

**André Tosel** est directeur de l'UFR de philosophie de l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne. Quarante universitaires, professeurs de philosophie, ont cosigné ce texte

# Un triomphe américain en trompe-l'œil par Pascal Boniface

Ce sont les Etats-Unis qui actuellement redéfinissent seuls l'architecture stratégique et politique de l'Europe. Le moteur de la construction européenne n'est plus le couple franco-allemand.

L'Europe de Vancouver à Vladivostok, appelée de ses vœux au sortir de la guerre froide par James Baker, le secrétaire d'Etat de George Bush, se met en place. Sa capitale est Washington. Le cadre institutionnel est fourni par l'OTAN qui, débarrassée des nécessités d'une défense collective, accentue son rôle politique. Elle devient ainsi l'instrument de l'influence américaine en Europe. L'OTAN sera à l'Europe ce que l'Organisation des Etats américains (OEA) fut à l'Amérique latine dans les années 60 : un outil de coopération régionale efficace, mais fonctionnant de manière fondamentalement inéquitable. Les priorités et orientations sont définies par l'acteur principal, les autres ayant pour tâche d'acquiescer et d'appliquer. Au nom de la défense des intérêts supérieurs de la collectivité, une politique en tous points conforme à celle du pays *leader* se met en place.

La façon dont se déroule le processus d'élargissement de l'OTAN est significative. Il ne correspond à aucun objectif de sécurité. Jamais au cours de leur histoire tumultueuse la Pologne, la Hongrie et la République tchèque n'ont été aussi peu menacées militairement. Les motivations relèvent à la fois de la politique intérieure (20 millions d'Américains sont originaires d'Europe centrale et la plupart sont concentrés dans quatorze Etats-clés représentant 194 grands électeurs présidentiels, soit le tiers) et d'un objectif stratégique américain mais non des besoins de l'Europe.

Madeleine Albright a déclaré avec franchise que « l'élargissement de l'OTAN ne vient pas répondre à une nouvelle menace russe (et que celui-ci) est motivé par l'im-

pratif de créer une Europe intégrée ». Les Américains s'autoproclament donc maîtres d'œuvre de l'intégration européenne, dont ils estiment qu'il serait dangereux qu'ils ne la contrôlent pas puisqu'ils sont les seuls à disposer d'une vision globale.

Après une décision d'élargissement ne correspondant à aucun objectif stratégique, les Américains imposeront le choix des pays concernés. Alors que neuf pays européens demandaient à ce que la Roumanie et la Slovaquie soient aussi parties prenantes, les Américains ont unilatéralement annoncé que seuls trois pays feraient partie de la première vague. Un « non », neuf « oui », le « non » l'emporte ! Cela illustre la conception du dialogue euro-atlantique par Washington : le débat n'est acceptable qu'en cas de consensus. S'il y a divergence, les Américains décident seuls. La recherche du dialogue et le goût de la concertation, réels au début de la présidence Clinton, sont bien loin !

Cette brutalité peut s'accompagner de marques de courtoisie portant uniquement sur la forme, quand les problèmes de fond ont été traités. Le règlement de la question bosniaque est négocié à Dayton entre les protagonistes de la guerre et les Américains, à l'exclusion des pays qui ont déployé depuis le début des troupes sur le terrain. Mais la cérémonie officielle a eu lieu à Paris. L'accord OTAN-Russie, conclu entre les seuls Américains et Russes à Helsinki, sera lui aussi signé officiellement dans la capitale française.

Aux Etats-Unis la réalité de la décision, à l'Europe le décor et les festivités en guise de concession psychologique.

La prochaine étape de l'élargissement de l'OTAN sera également conçue en fonction d'un calendrier défini à Washington. Il devrait porter sur les ex-pays neutres qui ont récemment rejoint l'Union européenne, l'objectif étant que les frontières de l'Union européenne ne soient pas trop éloignées de

celles de l'OTAN, et surtout pas plus larges. A ce train, on peut se demander si les pays européens seraient en mesure aujourd'hui de signer de nouveau le traité de Rome. Washington ne prendrait-il pas ombrage de la mise en place d'une construction européenne autonome ?

L'élargissement aura un coût dont l'évaluation peut être extrêmement différente. La seule certitude est que les Américains doivent en payer la plus infime partie (de 10 à 15 %), le reste étant à la charge des membres européens de l'Alliance et des nouveaux venus. Bel exemple de taxation sans représentation et formidable preuve d'hégémonie : le prix d'une politique purement nationale est supporté collectivement.

Au-delà de l'impasse dans laquelle s'est maladroitement placée la France dans l'affaire du commandement Sud, c'est tout le volet de l'europanisation de l'OTAN qui est en panne. Les GFIM (Groupes de forces interarmées multinationaux), censés permettre aux Européens d'agir, y compris lorsque les Américains ne veulent pas participer directement, donnent aux Européens autant d'autonomie que celle dont dispose un adolescent empruntant la voiture familiale pour sortir le samedi soir. Cela évite un déplacement nocturne au chef de famille, qui conserve cependant le droit de décision de prêter ou non la voiture et contrôle la destination, l'heure du retour, les conditions d'utilisation, etc.

Dans ce contexte, la France a, depuis décembre 1995, avec une constance admirable, pris toutes les décisions contraires à son intérêt et à celui de l'Europe. Symbole de l'indépendance à l'égard des Etats-Unis, elle courbe l'échine et rentre dans le rang au moment où la nécessité de tenir tête n'a jamais été aussi forte. Elle échange son rôle reconnu et accepté par tous, non pas de substitut aux Etats-Unis (elle n'en a pas les moyens),

mais de pays qui peut concevoir et lancer une politique alternative pour se lancer dans une course à l'obtention du titre de meilleur second, sans avoir ni le poids de l'Allemagne ni l'influence de la Grande-Bretagne.

Pour peser, la France ne peut être intégrée, mais doit, tout en étant un partenaire actif et loyal de l'Alliance – qui reste l'axe essentiel de la sécurité européenne d'aujourd'hui –, dresser les perspectives de l'autonomie stratégique européenne de demain.

Car le grand paradoxe est que le succès américain se fait au moment où ces derniers craignent plus que jamais le prix de l'engagement. Ils peuvent définir seuls la politique de l'OTAN, imposer unilatéralement le secrétaire général de l'ONU et lui dicter les conditions de remboursement de leur dette, interpréter comme bon leur semble les règles du commerce international, essayer de détruire l'industrie européenne aérospatiale et de la défense, vouloir apparaître comme les faiseurs de paix dans le monde entier, du Proche-Orient à l'Afrique en passant par Chypre et l'Irlande du Nord. Mais en ne s'engageant jamais directement sur le plan stratégique s'il y a un quelconque risque militaire. Peut-on être une superpuissance en posant le « zéro mort » comme principe absolu ? Le processus de décision américain ne risque-t-il pas de s'enrayer en présence de dangers réels ? Le triomphe américain relève d'un effet d'autosuggestion sur le reste du monde. Trente ans après la formule de Mao, les Etats-Unis sont devenus un tigre de papier plus effrayant pour l'extérieur que puissant dans la réalité. Les Européens n'auraient-ils pas avantage à réaliser qu'ils sont moins faibles qu'ils ne le pensent eux-mêmes ?

**Pascal Boniface** est directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) à l'université Paris-XIII.

**RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES**

**ESSEC**  
INT INGÉNIEUR - Série 4  
Admissibilité : 9 juillet

**ENS FONTENAY/ST-CLOUD**  
Sciences Economiques et Sociales  
Admission : 9 juillet

**3615 LEMONDE**

2-23 F. 16 minute

# Le Cambodge sur la corde raide

**LE CAMBODGE** présente la triste particularité d'une tragédie qui rebondit encore alors que ses raisons premières s'effacent avec le temps. L'absorption de ce royaume pauvre et désarmé, en 1970, par la deuxième guerre d'Indochine a été suivie de telles épreuves qu'au crépuscule de ce siècle, la leur au bout d'un si long tunnel n'y est qu'intermittente. Les frontières politiques y sont insaisissables ; la vie humaine y compte peu ; ce qui a pu s'y faire un jour peut s'y défaire le lendemain.

De 1970 à la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges, le 17 avril 1975, combats et bombardements aériens américains y auraient fait 600 000 morts. Puis 1 à 2 millions de personnes ont été les victimes de la terreur khmère rouge durant près de trois années.

De la fin de 1978 à 1989, les combats entre une coalition de guérillas (Khmers rouges, royalistes, anciens républicains), reconnue par l'ONU, et l'armée vietnamienne et ses protégés de Phnom-Penh y ont probablement fait quelques centaines de milliers de morts de plus - ce dernier bilan n'a jamais été établi.

A la fin de la guerre froide, en 1991, avec l'effondrement de l'empire soviétique, le pays était donc exsangue. Mais la paix y était redevenue possible : la normalisation des relations entre Pékin, qui soutenait les guérillas, et Hanoï avait suivi le retrait du corps expéditionnaire vietnamien. Signé à Paris en octobre 1991, un accord international permit de régler les aspects régionaux du conflit. Cependant, tablant sur la bonne volonté des factions cambodgiennes, il n'en a pas réglé les aspects internes. Faute de désarmer ces factions, ce qui constituait sa mission essentielle, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge (Apronuc) s'est repliée sur l'organisation, avec succès, d'élections générales en mai 1993, avant de plier bagages à la fin de la même année.

Dès le lendemain de ce scrutin, les dures réalités ont ressurgi. Arrivé en tête (58 élus sur 120), le Funcinpec royaliste a dû partager le pouvoir avec le Parti du peuple cambodgien (PPC, 51 députés). Le premier avait les suffrages et le second, issu de l'administration qui a géré le Cambodge de 1979 à 1993, les fusils.

Sans attendre de remonter sur son trône, en septembre 1993, Norodom Sihanouk a donc négocié, pour éviter une guerre civile, une coalition gouvernementale « à deux têtes », avec deux premiers ministres - le prince Ranariddh pour le Funcinpec et Hun Sen pour le PPC - et une double signature. La Constitution a également accordé un droit de veto à l'administration sortante du PPC, avec la nécessité d'une majorité des deux tiers au Parlement pour les votes importants. L'épreuve de force a été reportée.

Peut-être n'y avait-il, à l'époque, pas d'autre solution, ainsi que le rappelle depuis Sihanouk. Tou-

jours est-il que ce gouvernement s'est vite usé. Déjà importantes sous l'Apronuc, la corruption et la criminalité ont pris des proportions inquiétantes. Le Cambodge est devenu la proie facile des trafiquants de drogue, du blanchiment de l'argent et de la prostitution. Le banditisme, y compris en uniforme, a envahi les campagnes. La contrebande du bois a menacé l'équilibre écologique du royaume. Ce n'est qu'au prix d'une aide internationale substantielle (3 milliards de francs par an) que certains secteurs de l'économie (tourisme, textile) ont pu reprendre vie et que la reconstruction de l'infrastructure s'est amorcée.

Sur le plan politique, la cohabitation gouvernementale s'est révélée de plus en plus difficile. Les forces armées royales n'ont pas procédé à l'intégration des troupes venues de différents horizons. L'amalgame militaire a prévalu entre des mouvements qui se sont disputés les ralliements de Khmers rouges qui, à quelques groupes près, ont abandonné le combat.

Les institutions de la monarchie n'ont pas été mises en place, faute d'accord au sein du gouvernement ou parce que le Parlement prenait son temps : alors que la première législature s'achève en 1998, la loi électorale n'a toujours pas été votée.

La paralysie du gouvernement et des institutions s'est accompagnée d'échanges verbaux de plus en plus violents entre le prince Ranariddh et Hun Sen, puis de manœuvres de chaque camp pour renforcer sa mainmise. Ainsi, au début de l'année, après s'être ré-

conciliés, le Funcinpec du prince Ranariddh et le PNK (Parti de la nation khmère) de Sam Rainsy, principal opposant, ont formé un Front uni national (FUN), qui avait donc un pied au gouvernement et l'autre dans l'opposition. Le PPC a alors commencé à s'inquiéter, d'autant que le roi avait évoqué son abdication avant de gagner Pékin pour y être opéré de la cataracte.

L'appui offert au FUN par Khieu Samphan, porte-parole des derniers Khmers rouges en rébellion ouverte à Anlong-Veng, a fait monter la tension d'un cran. L'annonce, début juin, de négociations entre Norodom Ranariddh avec Khieu Samphan, qui continue de traiter Hun Sen de « valet des Vietnamiens », explique sans doute pourquoi le leader du PPC a pris les devants en s'assurant au moins le contrôle militaire de Phnom-Penh et en réclamant le limogeage par le Funcinpec de Ranariddh, qui est en France. Le gouvernement « à deux têtes » a ainsi implosé, sans possibilité de retour en arrière.

## HUN SEN EN ÉQUILIBRISTE

La lutte pour le pouvoir a fait rebondir la tragédie khmère et le Cambodge se retrouve sur une corde raide avec, pour principal équilibriste, Hun Sen. Quoi qu'il advienne, le pays ne représente plus une menace pour la stabilité régionale et la communauté internationale a été échaudée par l'insuccès de ses interventions. Si personne ne souhaite une dictature à Phnom-Penh, rares sont ceux qui appuieraient de nouveau une alliance de guérillas pour en préve-

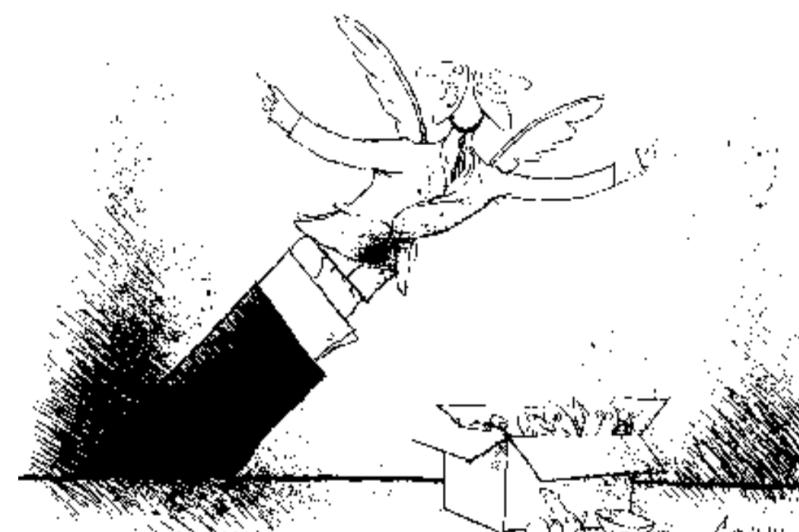
nir l'avènement. Les voisins, si actifs dans les années 80, ont été les premiers à faire savoir qu'ils ne veulent plus se mêler des disputes entre Cambodgiens.

Pour neutraliser les réactions internationales et éviter des troubles dans l'ouest et le nord du pays, le PPC doit rapidement prouver qu'une partie au moins du Funcinpec est prête à faire un bout de chemin avec lui. Un gouvernement de coalition sans Ranariddh, que Hun Sen a promis de traduire en justice pour « vol » et « trahison », doit être formé rapidement et obtenir les deux tiers des suffrages du Parlement, de préférence avant le 23 juillet, date à laquelle l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) doit, en principe, accueillir le Cambodge dans ses rangs.

Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de ce royaume de 12 millions d'habitants ne sont pas seulement liées à cette dernière flambe de violence. Le Cambodge est, à ce jour, un Etat sans projet de développement, où la lutte pour le pouvoir l'emporte sur toute autre considération. L'impossibilité de juger Pol Pot, qui serait toujours en vie, en est la conséquence. Les alliances s'y font et s'y défont trop souvent au gré des intérêts. Il aurait sans doute fallu que l'Apronuc dispose d'un mandat de cinq ans, et non de dix-huit mois (1992-1993), pour calmer durablement un jeu dont la population est, chaque fois, victime. Cela n'a pas été le cas et les Khmers, essouffés, se retrouvent désormais face à eux-mêmes.

Jean-Claude Pomonti

# Les anges gardiens - 2 par Ronald Searle



## Etat d'urgence pour l'industrie de défense française

Suite de la première page

Le gouvernement a compris que la France devait reprendre l'initiative. En désignant les deux groupes publics Aérospatiale et Thomson-CSF comme chefs de file dans leur domaine, il réordonne le jeu dans le bon sens industriel : celui des poids respectifs dans le secteur de la défense.

La solution franco-française d'un rapprochement entre les deux entreprises publiques, Thomson et Aérospatiale, n'est plus d'actualité. Même si Lockheed Martin vend à la fois des avions et de l'électronique de bord, cette logique « verticale » a perdu ses adeptes en France : elle risque de rendre l'avionneur prisonnier des équipements de l'électronicien et de faire hésiter les autres clients de Thomson-CSF, qui craindront de passer au second plan. De plus, ses partenaires européens verraient d'un très mauvais œil cet ensemble public

français au poids écrasant. Reste à passer directement à l'échelle européenne. Faut-il créer un Boeing européen ? Les discussions sur le changement du statut d'Airbus se sont du même coup trouvées limitées au domaine civil. Les partenaires d'Aérospatiale veulent transformer le GIE en société anonyme intégrée comprenant la force de vente, les bureaux d'études et les usines. Le groupe français a refusé, estimant qu'il céderait plus que les autres. Un compromis bancal a été trouvé qui ne satisfait ni les Britanniques ni les Allemands. Menacés par le rapprochement anglo-germanique, les Français n'ont à proposer qu'un élargissement des discussions au domaine militaire. Dans ce cadre, BAe apporterait ses bureaux d'études d'avions de combat, équilibrant l'apport civil du groupe français.

Ce schéma emporte l'adhésion d'une majorité d'experts convaincus que l'Europe n'a plus les moyens de s'offrir deux avionneurs et qu'elle aurait déjà dû réaliser cette opération. Ce rapprochement, en conduisant à une privatisation d'Aérospatiale, débloquent la fusion avec Dassault tout en renforçant, au passage, la position de l'Etat dans sa négociation financière avec Serge Dassault qui ne peut rester isolé. Sans doute, la partie ne sera pas aisée avec British Aerospace qui, consi-

dérablement renforcé, affirme ses ambitions. Mais y a-t-il encore d'autres choix ?

La partie qui concerne Thomson-CSF est, elle aussi, simplifiée. Le groupe conserve sa première place en Europe dans l'électronique de défense et la troisième mondiale. Peut-il demeurer seul face à un GEC Marconi qui affiche son appétit et de gros moyens ? Faut-il constituer un seul groupe européen en les mariant ? Si l'on se souvient que le budget militaire américain est le double de celui de tous les Européens réunis, la logique industrielle pousse à cette deuxième hypothèse. Les financiers, sur la base des complémentarités entre les deux groupes, y seront favorables alors que les militaires, qui n'apprécient jamais d'avoir un fournisseur unique, y seront hostiles.

Comment préparer ce mariage ?

## RECTIFICATIFS

### « HANTISES »

Dans *Le Monde* du 3 juillet, le nom de la principale interprète du film *Hantises*, de Michel Ferry, était erroné. Il s'agit de Marina Golovine.

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans nos éditions du 4 juillet, une erreur de transmission nous a fait écrire que le groupe nippon

La procédure apparaît complexe. Il faudrait sans doute renforcer la main française dans un premier temps par l'apport à Thomson-CSF de Dassault Electronique, des télécommunications militaires d'Alcatel, ou d'actifs de Matra Défense. Les groupes privés entre-iraient au capital en échange. Ensuite, s'engageraient les discussions avec GEC, avec pour maître d'œuvre l'Etat ou un groupe privé - sans doute Alcatel, seule entreprise à avoir la surface financière suffisante face à GEC. Les Britanniques n'aiment guère discuter avec un groupe nationalisé : le choix du futur patron de Thomson - Marcel Roulet souhaite se retirer - sera décisif. Une certitude : les experts gouvernementaux n'ont que quelques semaines pour trouver des solutions.

**Eric Le Boucher**

NTT allait prendre une participation dans l'opérateur italien STET. Il s'agit en réalité du groupe américain ATT.

### HONGKONG

L'auteur britannique dont nous avons publié un texte dans le supplément « Hongkong regards » qui accompagnait *Le Monde* du 28 juin est Richard Hughes et non Richard Hugues comme nous l'avons orthographié par erreur.

# Le Monde

**21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05**  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## La déception Truche

**E**N lançant, il y a six mois, un large débat public sur l'indépendance du parquet, Jacques Chirac répondait aux aspirations de l'opinion. Depuis une dizaine d'années, les « affaires » ont en effet mis au jour divers exemples d'une partialité dans la gestion de l'action publique dont les Français ne veulent plus. La victoire de Lionel Jospin aux élections législatives, il y a à peine un mois, a confirmé qu'un discours clair sur la probité publique et l'impartialité de l'Etat trouvait un véritable écho. Les impératifs éthiques ont été d'ailleurs au cœur de la déclaration de politique générale du premier ministre.

Ces épisodes de l'histoire de la V<sup>e</sup> République ont montré que les abus de pouvoir et l'interventionnisme n'étaient pas seulement affaire d'hommes, mais aussi de structures : confrontés à des dossiers qui mettaient en cause leurs amis politiques, tous les gouvernements, de gauche comme de droite, ont tour à tour succombé à la tentation. Ce fut le cas pour Henri Nallet, dans l'affaire Urba, comme pour Jacques Toubon, dans l'affaire Tiberi. L'enjeu, aujourd'hui, n'est donc pas de proférer des engagements vertueux qui ne seront pas crus. Il est de concevoir des institutions qui permettent de réconcilier les citoyens avec leur justice, mais aussi avec leurs élus.

Au regard de cet enjeu, les propositions de la commission Truche sont décevantes. Au lieu de proposer une réforme d'ampleur qui marquerait symboli-

quement la fin des errements de ces dernières années, elle suggère des aménagements techniques qui font craindre la statu quo.

Au chapitre des propositions heureuses figurent un renforcement des garanties de nomination et la suppression des instructions individuelles adressées aux procureurs. En revanche, on peut s'interroger sur les pouvoirs dévolus au garde des sceaux à l'endroit des parquets. Comment séparer la préservation d'une politique pénale nationale et éviter le jeu habituel des pressions politiques ?

Sur la liberté d'information, la commission ajoute à la dérive naturelle de tous les législateurs depuis trente ans : elle se montre on ne peut plus restrictive. C'est dommageable. L'insurrection serait rythmée par des « fenêtres » publiques, mais les réparations financières en cas d'atteinte à la présomption d'innocence seraient développées et la presse ne pourrait pas mentionner les noms des personnes mises en cause dans les enquêtes préliminaires ou placées en garde à vue.

C'est finalement au seul chapitre de la procédure pénale que la commission s'est vraiment - et heureusement - préoccupée d'élargir le champ des libertés et de consolider les droits de la défense : elle propose d'enlever au juge d'instruction la possibilité de placer un mis en examen en détention provisoire, de faire intervenir les avocats dès la première heure de garde à vue et de fixer des dates butoirs à la durée des instructions.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Grellsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nernst

Conseil de surveillance : Alain Mine, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Une exposition surréaliste

**LA DERNIÈRE** manifestation importante des surréalistes eut lieu en 1938, ordonnée autour d'un brasero. Celle de la galerie Maeght est une exposition pour période caniculaire : elle oblige chaque visiteur à passer sur des gouttes de pluie qui viennent rafraîchir un enthousiasme que l'on craint déliant.

Pour la commenter, un livre, où d'excellents textes apportent, en mélange savant, lumière et obscurité, est mis en vente. De nombreuses œuvres exposées y sont reproduites : ainsi quelques peintures de Max Ernst, Roger Brielle, Miro, Marcel Duchamp, Yves Tanguy, etc. La fantaisie est souveraine dans les salles conçues comme un labyrinthe. Pour la confection des œuvres, toutes les matières furent utilisées : bois, bronze, cailloux, pierre, vieux os. Tout est rassemblé comme en un

marché aux puces, artistique naturellement. Seule est rare la mie de pain. On en sait la cause.

Mieux vaut ne pas chercher à tout comprendre. Même à l'aide du latin la tâche reste vaine. Certains tableaux ont une trame aussi embrouillée que celle de nos pauvres finances, mais ils furent établis avec plus de bonne humeur que notre budget national qui, lui, n'arrive pas au jour. Les surréalistes apportent avec une gravité solennelle des solutions à toutes choses. Ils expriment le permanent des apparences évanescences, la vérité de l'erreur et l'erreur de la vérité, la pauvreté de la richesse et la douceur du cauchemar. Ils déclarent que tout pour eux est raisonnable et raisonnable. Ils accablent. Ils subjuguent. Ils éblouissent.

**R.-J.**  
(10 juillet 1947.)

**Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS**  
Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30  
Index et microfiches du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>  
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78




**Delta Air Lines**

NOTRE MONDE EST LE VÔTRE™

## Le ravitaillement en plein vol, version très sophistiquée.



A bord de la nouvelle  
*Classe Affaires de Delta Air Lines,*  
 la gastronomie vole à mille pieds  
 au-dessus des autres.  
 Vous ferez votre choix  
 dans un menu gastronomique  
 concocté avec le concours  
 des plus grands chefs.  
 Pour accompagner votre repas,  
 vous pourrez profiter d'une vidéo  
 individuelle offrant une large  
 sélection de programmes,  
 du système Empower\* qui vous  
 permet d'économiser les batteries  
 de votre ordinateur portable,  
 d'un nouveau siège  
 encore plus inclinable et  
 de l'attention d'un équipage  
 qui semblera deviner à l'avance  
 le moindre de vos désirs.  
 Vous ne vous sentirez  
 pas seulement reposé  
 mais véritablement ressourcé.

\*Système Empower disponible  
 à bord des appareils de type B 767 et MD-11.

Pour toute information  
 ou réservation : 01 47 58 92 92  
 Internet : <http://www.delta.fr.com>  
 Numéro : 3615 Delta Air Lines  
 0,23 FF la minute.



## France Télécom remplace Paribas comme premier actionnaire de Sema Group

L'opération devrait intervenir début septembre

L'EXPLOITANT téléphonique public France Télécom va devenir le premier actionnaire, devant la banque Paribas, de la société franco-britannique de services informatiques Sema Group, qui devrait ainsi gagner plus de latitude pour développer ses activités sur le marché américain. L'opération, annoncée lundi 7 juillet, se fera à l'occasion d'une simplification des structures de contrôle de Sema Group, qui reprendra en même temps la majorité de deux sociétés dont France Télécom était jusque là co-actionnaire à ses côtés. Tout devrait être en place début septembre.

Sema Group (14 000 personnes, 927 millions de livres de chiffre d'affaires, soit 8,5 milliards de francs) va tout d'abord procéder à une fusion-absorption de Financière Sema. Cette holding, qui est son principal actionnaire (41,17 % de son capital), est détenue depuis l'automne 1992 par Paribas (à 50,1 %) et France Télécom (49,9 %). Ces deux groupes vont troquer ces participations contre une entrée directe au capital de Sema Group : 20,62 % pour Paribas, 20,55 % pour France Télécom.

### DÉVELOPPEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Ce dernier va parallèlement céder à Sema Group ses parts dans deux sociétés spécialisées en infogérance, activité qui consiste à reprendre l'informatique (ordinateurs et personnel) d'une entreprise afin d'en assurer la gestion. France Télécom vendra à Sema ses 60 % de TSMF en France, et ses 24,5 % de Sema Group Outsourcing en Grande-Bretagne. Sema Group paiera en émettant des actions nouvelles, pour un montant équivalent à 420 millions de francs, au profit de France Télécom, qui détiendra

alors environ 22,8 % de Sema Group, la part de Paribas descendant à 20 %.

La disparition de la holding commune à Paribas et à France Télécom et la montée de l'opérateur au capital de Sema Group permettront à celui-ci de ne plus apparaître outre-Atlantique comme la filiale d'un groupe bancaire. Le Bank Holding Company Act interdit toute activité industrielle ou de service aux sociétés détenues à plus de 25 % par une banque. « Il nous fallait demander des autorisations au coup par coup », explique Pierre Bonelli, le PDG de Sema Group. C'est ainsi que nous avons été autorisés à offrir des logiciels de facturation à des opérateurs de téléphone mobile il y a un an. »

Pour M. Bonelli, « c'est là le principal objectif de cette opération : travailler librement aux Etats-Unis, un marché qui représente plus de la moitié du marché mondial ». Le PDG de Sema note que son groupe y réalise à peine 1 % de son chiffre d'affaires et qu'« il est temps de nous y développer, alors que nous sommes bien implantés en Europe et en Asie du Sud-Est ».

L'ambition de Sema Group est d'amplifier, aux Etats-Unis, son activité télécommunications ainsi que ses prestations d'infogérance. « Nous avons de grands clients européens, comme BP ou Adidas, qui nous ont confié leur informatique et souhaitent que nous nous en occupions aussi aux Etats-Unis », relève M. Bonelli. Il évoque par ailleurs la possibilité d'acquisitions, même s'il assure ne pas avoir d'« idée en tête » pour le moment : « Ce sera nécessaire si nous voulons réaliser plus de 10 % de nos ventes aux Etats-Unis d'ici à quelques années. »

**Philippe Le Cœur**

## SUD-PTT tente de mobiliser contre la privatisation de l'opérateur public

ALORS QUE le gouvernement laisse entendre qu'il va ouvrir le capital de France Télécom, les opposants à la privatisation de l'exploitant téléphonique se mobilisent. Mardi 8 juillet, un appel « pour une stratégie alternative dans le secteur des télécommunications » a été lancé à Paris à l'initiative de SUD-PTT, deuxième syndicat chez l'opérateur derrière la CGT, avec l'appui d'une centaine de personnalités (économistes, sociologues, universitaires, responsables d'associations de consommateurs, etc.) « marquées » à gauche.

Les signataires exigent du gouvernement qu'il tienne les promesses de la campagne électorale de « revenir sur la privatisation, pour donner un coup d'arrêt au démantèlement du service public ». C'est sur ce dernier point que se focalise pour une bonne part l'appel, avec une demande au gouvernement de « réunir d'urgence une conférence de l'ensemble des acteurs impliqués » afin que « s'engage un débat démocratique sur le contenu de ser-

vice public ». Voulant « empêcher que l'inégalité devant l'outil de télécommunications n'accélère la déchirure du tissu social », les signataires, qui évoquent un colloque à la rentrée, estiment que « l'invention de nouvelles pratiques et de nouveaux usages ne peut être abandonnée aux seules forces du marché ni aux faveurs partisans ».

Cet appel a été lancé le jour même où l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a indiqué avoir évalué le coût des obligations du service universel - assuré par France Télécom - à 4,8 milliards de francs pour 1997. Nul doute que cette charge, qui est répartie entre les opérateurs, y compris France Télécom, au prorata de leur trafic, apparaîtra faible aux partisans du service public. Ce chiffre est moins élevé que les estimations données par François Fillon, le précédent ministre de la poste et des télécommunications, qui avait parlé de 6 milliards.

**Ph. L. C.**

# Les hôteses et stewards de British Airways engagent le plus grave conflit depuis dix ans

Un mouvement symbolique pour la Grande-Bretagne de Tony Blair

La compagnie devait assurer mercredi 9 juillet 30 à 35 % de ses vols intérieurs et européens au départ d'Heathrow. Le personnel de cabine re-

fuse de se voir imposer la nouvelle politique salariale de la direction. Celle-ci doit permettre une économie de 420 millions de francs par an

et s'inscrit dans un plan plus large de réduction des coûts à hauteur de 10 milliards de francs par an à compter de l'an 2000.

NEUF MILLE des douze mille hôteses et stewards de British Airways (BA) ont entamé mercredi 9 juillet trois jours de grève pour protester contre la nouvelle politique salariale que veut, selon eux, leur imposer la compagnie aérienne. L'ensemble du trafic au départ d'Heathrow devait être très perturbé en ces jours de départs en vacances. BA prévoyait d'y assurer 30 à 35 % de ses vols intérieurs et européens, notamment grâce à... ses cadres, qui ont suivi une formation intensive de service de bord ces dernières semaines.

Déjà, mardi 8 juillet, 350 hôteses et stewards s'étaient, d'après BA, portés malades, forçant ainsi la compagnie aérienne à annuler 14 vols. Pour BA, ils espèrent ainsi s'abstenir de travailler dans les prochains jours, sans être officiellement en grève.

### AVERTISSEMENT

Robert Ayling, patron du transporteur, a tout mis en œuvre pour décourager les grévistes et faire pression sur le TGWU (Transport and General Workers'Union), majoritaire chez les hôteses et stewards. Il a récemment fait vider et fermer les bureaux mis à la disposition des représentants syndicaux à Heathrow et Gatwick. La compagnie leur a également envoyé une lettre d'avertissement, les menaçant de représailles en cas de participation à la grève. Des méthodes qui ont inspiré au TGWU la comparaison entre M. Ayling, proche de Tony Blair, et les industriels « du textile au 19<sup>e</sup> siècle ». Le patron de British Airways a répondu en fustigeant un syndicalisme archaïque, digne « des années 70 ».

La grève n'est pas dans la

culture de BA depuis qu'elle a été privatisée en 1987. Le conflit qui a démarré mercredi est le plus important depuis dix ans.

En 1981, la compagnie perd 137 millions de livres. Elle est réputée pour ses retards et la mauvaise qualité de son service. Margaret Thatcher parle dans ses Mémoires d'« une politique audacieuse de dégraissage » qui lui a permis d'être aujourd'hui la compagnie la plus rentable au monde : avant impôts, BA a gagné, lors de l'exercice clos au 31 mars 1997, 640 millions de livres et n'a pas perdu d'argent depuis 1982. Entre 1981 et 1984, les effectifs sont passés de 52 314 à 37 247. Ceux qui sont restés ont dû accepter un gel temporaire des salaires et se mettre à la « flexibilité ».

Puis, British Airways redécouvre elle emploie 58 210 personnes en 1997, qui détiennent 4 % de son capital. « Grâce à sa gestion rigoureuse, British Airways a créé 20 000 emplois en dix ans. Et elle distribue plus de bénéfices à ses salariés que n'importe quelle autre compagnie en Europe », plaide M. Ayling. Elle leur a distribué 89 millions de livres au titre de la participation aux bénéfices, soit en moyenne 3,3 semaines de salaires, et 5 millions de livres sous forme d'ac-

### Nouveau conflit chez TAT et Air Liberté

Le SNPNC (Syndicat national du personnel navigant commercial), présent chez les hôteses et stewards de TAT et Air Liberté, filiales françaises de British Airways fusionnées depuis le 1<sup>er</sup> avril, prévoit de « nouvelles actions de courte durée » : mardi 8 juillet, il avait appelé à la grève sans préavis. Selon la direction, 95 % des vols ont été assurés. Le SNPNC exige « l'ouverture immédiate de négociations portant sur l'harmonisation des statuts » des hôteses et stewards des deux compagnies. Ceux-ci avaient déjà fait sept semaines de grève sur ce motif en avril et mai. Le SNPNC n'avait pas signé le protocole de sortie de conflit, contrairement à la CGT.

## « L'objectif de la compagnie est de casser les syndicats »

LONDRES de notre correspondant dans la City

David (appelons-le ainsi, car il exige l'anonymat par peur des représailles possibles de British Airways) est âgé de vingt-neuf ans, il occupe un poste de steward en première classe sur le long courrier de la compagnie et participe à la grève du personnel de bord qui entend protester contre l'absence de concertation de la part de la direction sur les revalorisations salariales. « L'objectif de la compagnie est de casser les syndicats. Les employés sont démoralisés », explique-t-il, avec un fort accent irlandais, en montrant la lettre d'intimidation envoyée par la direction à tous les stewards et hôteses.

### ABSENCE DE PROMOTION

Elle menace les grévistes de licenciement, de poursuites judiciaires pour le préjudice financier causé à la société par les pertes encourues en raison de la grève, de la suppression définitive de la

gratuité des voyages offerte aux proches ou de l'absence de promotion pendant trois ans !

Outre les négociations salariales, son syndicat, le Transport and General Workers Union (cotisation mensuelle : 9 livres, soit 90 francs), se charge de le défendre devant la commission de discipline chargée d'enquêter sur les plaintes des passagers.

### PLAN DRACONIEN

Sa fiche de paie pour le mois de mai indique un salaire de 1 906 livres brutes, qui se décompose de la manière suivante : un salaire de base de 1 200 livres pour sept années d'ancienneté, 469 livres d'heures supplémentaires dues aux retards, le reste provenant de l'indemnité quotidienne de repas lors des escales et du pourcentage perçu sur les ventes hors taxes à bord - 10 % du total divisé entre les hôteses et stewards.

Chez British Airways, entreprise privée très florissante, David reconnaît être mieux loti que ses collègues travaillant pour des compagnies plus petites comme Virgin Atlantic ou British Midland.

Mais, affirme-t-il, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, dans le cadre d'un plan draconien destiné à réduire les coûts, le transporteur offre des contrats moins rémunérateurs aux nouveaux embauchés.

« Le résultat, c'est qu'à bord l'ambiance est tendue entre les deux catégories de personnel qui font le même travail, le salaire allant du simple au double. La compagnie attire non plus des gens qui veulent faire carrière mais des diplômés qui font ce métier pendant deux ou trois ans afin de découvrir le monde. La qualité du service à bord s'en ressent. Les managers nous pressent comme des citrons, car eux-mêmes doivent constamment justifier, en termes de résultat financier, leur utilité. »

**Marc Roche**

## ING s'offre Equitable of Iowa pour 13 milliards de francs

LE PREMIER GROUPE financier néerlandais, ING, a annoncé mardi 8 juin le rachat de la compagnie américaine d'assurance-vie, Equitable of Iowa pour 2,2 milliards de dollars (près de 13 milliards de francs). Cette opération propulse ING du 40<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> rang des assureurs-vie aux Etats-Unis, et va doubler l'encaissement de ses primes en Amérique (de 2,2 à 4,3 milliards de dollars). Coté à Wall Street depuis moins d'un mois, ING va offrir aux actionnaires d'Iowa 68 dollars par action, réglés soit en cash (financé par emprunt) soit en titres ING. Iowa représente la plus grosse acquisition jamais réalisée par ING, qui avait repris la banque britannique Barings pour 3,3 milliards de francs en 1995. Elle intervient deux mois sa tentative ratée d'acquiescer les 75 % du capital de Dillon Read que le groupe ne détenait pas encore. L'opération a été bien accueillie à la bourse d'Amsterdam où le titre ING a gagné 6,3 % en clôture.

## Les banques japonaises se délestent de la dette d'Eurotunnel

SEPT DES DIX BANQUES commerciales japonaises auraient totalement vendu leur portefeuille de créances sur le concessionnaire du tunnel sous la Manche, a affirmé mardi 8 juillet le quotidien économique japonais Nihon Keizai Shimbun. Ces ventes se sont réalisées avec une décote de l'ordre de 40 à 45 % de leur valeur nominale. Les créances des banques japonaises ont ainsi été ramenées de 1 milliard à 400 millions de livres (10 milliards à 4 milliards de francs). Seules la Tokyo-Mitsubishi Bank, la Tokai Bank et Daiwa Bank, détiennent encore des créances sur Eurotunnel, selon le quotidien qui affirme que Lazard Frères et Bankers Trust pourraient avoir été parmi les acheteurs de ces créances.

### DEPÊCHES

■ **AKAI** : le tribunal de commerce de Honfleur (Calvados) a décidé, mardi 8 juillet, de repousser au 22 juillet la date limite de dépôt des offres de reprise pour l'usine Akai de Honfleur (306 salariés) mise en redressement judiciaire le 17 janvier. La Compagnie des Signaux, intéressée, a demandé un délai afin de consolider son dossier.

■ **DAEWOO MOTOR** : plus de 10 000 ouvriers du deuxième constructeur automobile sud-coréen, ont cessé le travail mercredi 9 juillet. Les syndicalistes réclament une hausse de 9,7 % du salaire de base et la réintégration de quatre responsables syndicaux licenciés.

■ **ARTÉMIS** : après avoir obtenu le séquestre des titres Artémis mis en vente par le Consortium de réalisation (CDR) (ex-Crédit Lyonnais) (Le Monde du 22-23 juin), François Pinault a assigné vendredi 4 juillet le CDR au fond devant le Tribunal de Commerce de Paris. L'audience est fixée au 8 septembre. Pour M. Pinault, l'offre de rachat des titres de sa holding déposée par l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR), l'organisme d'Etat bailleur de fonds du CDR, n'est pas valide. Il veut donc pouvoir exercer la promesse d'achat dont il bénéficie sur ces titres.

■ **ALCATEL CIT** : le syndicat CGT a demandé mardi 8 juillet l'intervention du ministre de l'Emploi et de la Solidarité, « pour suspendre tous les plans de suppressions d'emplois lancés par le groupe Alcatel Alsthom ». « Il n'est pas concevable qu'une explosion des prises de commandes rime avec explosion des suppressions d'emplois », écrit la CGT dans une lettre adressée à M<sup>me</sup> Aubry.

E M P L O I	
<b>OFFRES</b>	<b>DEMANDES</b>
La Faculté des lettres de l'université de Fribourg (Suisse) met au concours le poste d'un/d'une	Traduct. tril. fr., angl., all. (sciences humaines Bac + 5) avec exp. institutions européennes rech. CDD sept. et oct. 97, sect. édition, presse, entreprise. Etude toutes propositions. Xavier TURPIN, Tél. : 02-96-28-11-88 le soir.
<b>PROFESSEUR ORDINAIRE</b>	J. F. sérieuse rech. poste de <b>SECRÉTAIRE-ASSIST.</b> bonne connaît. de Word 6 <b>POWERPOINT, EXCEL</b> Région centre et sud France. Tél. : 01-39-55-45-19.
de philosophie de l'homme et philosophie des sciences humaines. Délai pour les candidatures : 1 <sup>er</sup> octobre 1997. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter le Séminaire de philosophie, télécopie : 00-41-26-300-97-86	
Recherchons <b>PROFESSEURS DE LANGUE</b> maternelle anglaise ou biculturels pour cours à adultes, ayant un min. de 2 à 3 ans d'expérience dans une école ou organisme de langues. Niveau maîtrise terminée. Tél. : 01-45-61-53-56.	
<b>CHERCHE PROF(S) NIV.</b> prépa maths spé. et physique pour cours particuliers Paris des sept. longue durée. Tél. : 01-34-86-92-34.	
<b>- DE 26 ANS,</b> niveau bac + 1 ou + 2	
<b>CHEF DE PUBLICITÉ</b>	
dans la presse quotidienne en contrat de qualification	
candidature uniquement par courrier	
<b>IFCEM,</b> 175, rue Blomet, 75015 Paris.	

REPRODUCTION INTERDITE

NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 08.07.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes de l'immobilier de France ImmoNeuf.

Logement neuf : comment payer ?

Le paiement d'un logement neuf est très réglementé. Il est notamment fonction de l'état d'avancement des travaux. Mais attention : appartements et maisons ne se payent pas de la même façon. Explications.

Lorsque l'on achète un logement neuf, on s'engage à payer le prix de l'ouvrage avant même que la construction ait débuté. On ne paie pas en deux fois, mais en plusieurs fois, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cette règle fondamentale permet à l'acheteur d'être certain de ne pas payer pour un logement qui n'est pas construit.

de crainte de remboursement, même si l'on a versé le montant des sommes versées en cas de non-sauvegarde de l'ouvrage, de non-réalisation des conditions suspensives etc. Le constructeur peut engager le versement d'un dépôt de garantie. Son montant ne dépassera pas 5% du prix de l'ouvrage. Le versement de ce dépôt de garantie ne sera effectué qu'après la réception de l'ouvrage par le client. Le prix devra être versé à l'acheteur du contrat et non à la date de la première construction.

Le dépôt de garantie

L'acheteur de vente en état de construction (V.E.C.) bénéficie d'un droit de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat. Pendant ce délai, il peut se rétracter sans motif. Le prix de l'ouvrage sera restitué à l'acheteur. Le vendeur ne peut pas demander de dommages-intérêts. Cependant, les appointements de la main-d'œuvre et les frais de construction de l'ouvrage individuel ou collectif, de même que les frais de

Le paiement progressif

Le V.E.C. bénéficie de conseils de paiement progressif. Le prix de l'ouvrage est versé en plusieurs fois, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le prix de l'ouvrage est versé à l'acheteur du contrat et non à la date de la première construction.

Le paiement du solde

Le V.E.C. verse, sur 5 à 10 ans, le solde de son paiement. La date de paiement est fixée par le contrat de vente. Si des impayés sont constatés, l'acheteur peut constituer un dossier de réclamation. Les impayés sont payés par le V.E.C. jusqu'à l'obtention de l'acceptation de l'ouvrage par le vendeur. La réception de l'ouvrage est constatée par un procès-verbal de réception. Les impayés sont payés par le V.E.C. jusqu'à l'obtention de l'acceptation de l'ouvrage par le vendeur.

Pour d'autres conseils, consultez l'IMMO NEUF, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Communiqué

PARIS

2<sup>e</sup> arrondissement

Les Pavillons Macheville  
Rue de Valenciennes  
75002 Paris  
Repas et confort de la table  
SÉFIMA  
Tél: 01 47 35 78 35



Appartements luxueux à Paris (75002) km  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



7<sup>e</sup> arrondissement

La 72  
Rue Saint-Jacques  
75006 Paris  
Tél: 01 47 35 78 35



Mise en vente de SEPT APPARTEMENTS  
prestigieux dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.

10<sup>e</sup> arrondissement

Résidence Saint-Martin  
Rue de Valenciennes  
75002 Paris  
Tél: 01 47 35 78 35



10 appartements de prestige dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



15<sup>e</sup> arrondissement

71, rue Gutenberg  
Rue Gutenberg  
75015 Paris  
Tél: 01 47 35 78 35



APPARTEMENTS DE LUXE  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



16<sup>e</sup> arrondissement

20, rue de Valenciennes  
75002 Paris  
Tél: 01 47 35 78 35



Appartements de prestige dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



Les Jardins d'Antoinette  
Rue de Valenciennes  
75002 Paris  
Tél: 01 47 35 78 35



MUSEUMS EN PERSONNELLE DE L'ANCIENNETÉ  
Superbe résidence de prestige dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



19<sup>e</sup> arrondissement

L'Éclair de Paris  
Rue de Valenciennes  
75019 Paris  
Tél: 01 47 35 78 35



Appartements de prestige dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



20<sup>e</sup> arrondissement

La Cour des Noyers  
Rue de Valenciennes  
75020 Paris  
Tél: 01 47 35 78 35



Appartements de prestige dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



RÉGION PARISIENNE

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine  
Rue de Valenciennes  
92000 Neuilly-sur-Seine  
Tél: 01 47 35 78 35



Appartements de prestige dans le 92<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



94 Maisons-Alfort

Les Académies  
Rue de Valenciennes  
94000 Maisons-Alfort  
Tél: 01 47 35 78 35



Appartements de prestige dans le 94<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
L'édifice est l'œuvre d'un architecte de renom. Il est situé dans un quartier prestigieux de Paris. Les appartements sont spacieux, lumineux et confortables. Ils sont équipés de toutes les commodités. Le prix est très attractif. Contactez-nous pour plus d'informations.



ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF : QUE DOIT COMPORTER UN BON CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUES ?

Vous venez d'acquies un logement neuf. À ce titre, vous devez souscrire un contrat d'assurance multirisques qui doit couvrir : les dommages que pourraient subir vos biens immobiliers et mobiliers. Votre contrat doit notamment couvrir : incendie, explosion, dégâts des eaux, vol, etc. Lors de la souscription, assurez-vous que le contrat couvre bien les dommages que vous souhaitez couvrir.

paillasse en cas de vol vous ne seriez pas remboursé. - les dommages que vous pourriez subir si vous êtes responsable, par exemple, en cas de vol de votre voiture. Certains contrats peuvent également couvrir, en cas d'absence, les dommages que pourraient subir vos biens immobiliers et mobiliers. Votre contrat doit également couvrir : incendie, explosion, dégâts des eaux, vol, etc. Lors de la souscription, assurez-vous que le contrat couvre bien les dommages que vous souhaitez couvrir.



106, rue de l'Université  
75007 Paris

NEUF ET RÉSIDENTIEL C'EST CHAQUE MERCREDI (daté jeudi) POUR ACHETER, INVESTIR...

■ LA BOURSE de Tokyo a fini mercredi 9 juillet sur une nouvelle baisse de 0,79 %. L'indice Nikkei a perdu en clôture 156,72 points à 19 697,17 points.

■ WALL STREET a affiché un nouveau record mardi en clôture et s'approche ainsi des 8 000 points. L'indice Dow Jones a gagné 103,82 points (+1,32 %) à 7 962,31 points.

■ LA BOURSE de Francfort a terminé mardi pour la première fois de son histoire au-dessus du seuil des 4 000 points, l'indice DAX affichant en clôture 4 006,40 points.

■ LA LIVRE s'est hissée, pour la première fois depuis mai 1991, au-dessus du seuil des 10 francs. Elle s'échangeait mercredi 9 juillet dans la matinée contre 10,023 francs.

■ LE DOLLAR a poursuivi sa progression face aux devises européennes en atteignant mercredi matin 5,9401 francs et 1,7595 mark, son plus haut niveau depuis février 1994.

LES PLACES BOURSINIÈRES

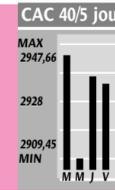


Forte progression à Paris

LA BOURSE de Paris a entamé la séance du mercredi 9 juillet sur une forte hausse de 1,11 % de l'indice CAC 40 dans la foulée du nouveau record la veille de Wall Street et de la progression du dollar. Quelques minutes après l'ouverture, le CAC 40 gagnait 1,02 % à 2 959,62 points.

Après sa progression sensible de lundi, la place parisienne s'était affaiblie mardi dans un marché calme. En hausse de 0,04 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait terminé sur une baisse de 0,61 % à 2 929,81 points. Lundi, la place parisienne avait terminé sur un record à la clôture à 2 947,66 points. Mais en fait le record absolu avait été inscrit mercredi dernier en cours de séance à 2 986,09 points.

Depuis le début de la semaine, le volume des échanges s'est dégonflé, passant d'une moyenne quotidienne de 10 milliards de francs en juin et début juillet, à 6,5 milliards. Le marché évolue autour du « point support » des 2 930 points enfoncé une semaine



plus tôt. Ce « passage » important devrait conduire le marché au-dessus des 3 000 points, estiment la plupart des analystes, et peut-être même dans un avenir proche.

Accor, valeur du jour

L'ACTION du groupe hôtelier, dirigé depuis janvier par Jean-Marc Espalioux, a continué sa progression en gagnant encore 0,5 % à 954 francs, mardi 8 juillet, à la Bourse de Paris. En séance, le titre a touché son plus haut niveau de l'année à 958 francs. La valeur bénéficiaire de la faveur des analystes compte tenu à la fois de son recentrage rapide sur son métier de base, l'hôtellerie, de la phase de croissance dont bénéficie dans le monde ce secteur et de la vulnérabilité

du groupe à une éventuelle tentative de prise de contrôle. Depuis le début de l'année, l'action Accor a gagné plus de 45 %.



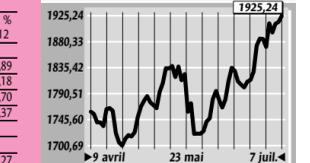
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

Tableau des écarts mensuels pour HAUSSES et BAISSES, listant des sociétés comme Bouygues Offs, Ingenico, Cap Gemini, etc.

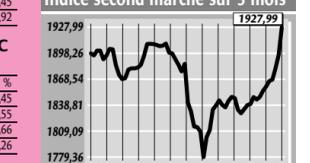
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

Tableau des écarts mensuels pour HAUSSES et BAISSES au second marché, listant des sociétés comme Synchrony, Jet Multimedia, etc.

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



BAISSES, 10h15

Tableau des baisses de 10h15, listant des sociétés comme Bemy Cointreau, Comptoir Entrep., etc.

BAISSES, 10h15

Tableau des baisses de 10h15, listant des sociétés comme Moneyleine, Carrefour, Pochet, etc.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Tableau des valeurs les plus actives, listant des sociétés comme SEANCO, L'Oréal, Alcatel Alsthom, etc.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Tableau des valeurs les plus actives, listant des sociétés comme Energie, Produits de base, Construction, etc.

Nouveau recul à Tokyo

LES VALEURS japonaises ont encore perdu du terrain, mercredi 9 juillet, dans un marché qui s'interroge sur la qualité de la reprise de l'économie nipponne, sur la situation financière des entreprises du pays et sur le développement des scandales financiers qui touchent les maisons de courtage. Ces inquiétudes ont déclenché des ventes importantes, en particulier sur le marché des contrats à terme. L'indice Nikkei a perdu 156,72 points, soit 0,79 %, à 19 697,17, après être brièvement tombé jusqu'à 19 495,85 points. Son contrat septembre a quant à lui cédé 220 points à 19 700.

Wall Street avait affiché un nouveau record mardi en clôture grâce à une reprise du mouvement d'achats, et rien ne semble pouvoir ralentir sa marche résolue vers les 8 000 points. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 103,82 points (+1,32 %) à 7 962,31. Quelque 529 millions d'actions ont été échangées. Wall Street a été soutenue par une reprise du mouvement d'achats centré sur les valeurs vedettes. Deux d'entre elles, Procter and Gamble et International Paper, ont été à l'origine d'un gain de 30 points du Dow Jones.

INDICES MONDIAUX

Tableau des indices mondiaux, listant Paris CAC 40, New-York/DJ Indus., Tokyo/Nikkei, etc.

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

Tableau des valeurs du Dow-Jones, listant Alcoa, Allied Signal, American Express, etc.

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

Tableau des valeurs du FT 100, listant Allied Lyons, Barclays Bank, B.A.T. industries, etc.

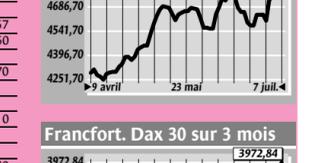
FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

Tableau des valeurs du DAX 30, listant Allianz Holding N, Basf AG, Bayer AG, etc.

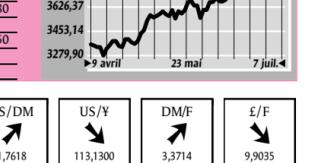
New York. Dow Jones sur 3 mois



Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX



LES MONNAIES

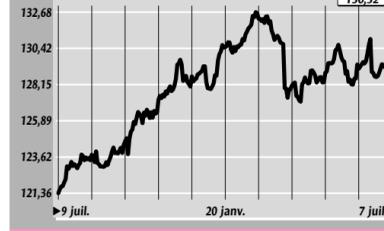


Reprise du Matif

LE MATIF, marché à terme des obligations françaises d'Etat, a entamé la séance du mercredi 9 juillet sur une hausse assez sensible. Le contrat notionnel septembre gagnait 28 centimes à 130,66 après l'annonce d'une nette amélioration du moral des ménages français en juin et de 11 milliards de francs d'annulation de crédit dans le budget français en 1997. Le marché obligataire allemand était également bien orienté. Le contrat septembre sur le bund

s'inscrivait à 102,83, contre 102,73 la veille. Mardi, les marchés obligataires européens et américain étaient stables en l'absence de la publication de chiffres économiques importants. Les investisseurs ont profité de cette accalmie pour prendre quelques bénéfices après plusieurs séances de hausses. Aux Etats-Unis, le rendement moyen sur les émissions du Trésor à trente ans, principale référence, a terminé à 6,58 % contre 6,57 % la veille.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

Tableau du marché monétaire, listant Achat, Vente, PIBOR FRANCS, PIBOR ÉCU, etc.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Tableau du marché des changes à Paris, listant DEVICES, Allemagne (100 dm), Ecu, etc.

PARITÉS DU DOLLAR

Tableau des parités du dollar, listant FRANCFORT : USD/DM, TOKYO : USD/Yens.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Tableau du marché interbancaire des devises, listant DEVICES comptant, Dollar Etats-Unis, Yen (100), etc.

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Tableau des taux d'intérêt des eurodevises, listant DEVICES, Eurofranc, Eurodollar, etc.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Tableau des taux de référence, listant Taux jour le jour, Taux 10 ans, Taux 30 ans, etc.

MATIF

Tableau du MATIF, listant Échéances 07/07, volume, dernier prix, etc.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Tableau du marché obligataire de Paris, listant TAUX DE RENDEMENT, Taux au 07/07, Taux au 04/07, etc.

PIBOR 3 MOIS

Tableau du PIBOR 3 MOIS, listant Sept. 97, Déc. 97, Mars 98, etc.

ÉCU LONG TERME

Tableau de l'ÉCU LONG TERME, listant Sept. 97, Taux, etc.

L'OR

Tableau de L'OR, listant Or fin (k. barre), Or fin (en lingot), Once d'Or Londres, etc.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Tableau des matières premières, listant INDICES, METAUX (New-York), GRAINES, DENREES, etc.

LE PÉTROLE

Tableau du pétrole, listant En dollars, Brent (Londres), WTI (New York), etc.

**TOUR DE FRANCE 1997**

Après la deuxième victoire du sprinter italien porteur du maillot jaune, Mario Cipollini (Saeco), lundi 7 juillet, dans la 2<sup>e</sup> étape Saint-Valéry-en-

Caux - Vire (262 km), l'Allemand Erik Zabel (Telekom) s'est imposé, mardi 8 juillet, au sommet de la côte Cadoudal, au terme de la 3<sup>e</sup> étape Vire-Plumelec (224 km). La course a été



animée par l'échappée du Français François Simon (GAN) qui a résisté au peloton pendant 160 km, d'abord au sein d'un groupe puis en solitaire. Elle a aussi été marquée par

l'abandon du Suisse Tony Rominger (Cofidis), victime d'une fracture de la clavicule droite, à la suite d'une nouvelle chute collective survenue à 9 km de l'arrivée.

# La der des der gâchée de Tony Rominger

Vire-Plumelec. A trente-six ans, le chef de file suisse de l'équipe Cofidis participait pour la dernière fois au Tour de France. Mardi 8 juillet, il a été contraint à l'abandon après s'être cassé la clavicule droite dans une chute collective survenue à 9 kilomètres de l'arrivée de l'étape

**PLUMELEC**

de notre envoyé spécial

Tony Rominger ne la voyait pas comme ça, la fin de son dernier Tour de France. Il la rêvait plutôt en adieu triomphal sur les Champs-Élysées. Le Suisse imaginait déjà les vivas de la foule, l'hommage vibrant du petit peuple de la Grande Boucle au futur retraité. Au lieu de cela, voilà le leader de la formation Cofidis assis sur le bitume breton, ce mardi 8 juillet, l'air un peu ridicule, avec cette épaupe qui le lance terriblement.

Les autres victimes de la chute collective sont déjà repartis afin d'achever vallette que vaille les neuf derniers kilomètres de cette troisième étape qui les menait à Plumelec (Morbihan). Le peloton a disparu sans se retourner, le laissant là. Seul Philippe

**Le coup double****de Mario Cipollini**

**Mario Cipollini (Saeco) a remporté, lundi 7 juillet, l'étape disputée entre Saint-Valéry-en-Caux et Vire, la plus longue du Tour de France (262 km). L'Italien, porteur du maillot jaune, s'est imposé au sprint dans la longue ligne droite d'arrivée. Longtemps enfermé, le sprinter n'a trouvé l'ouverture qu'au dernier moment et a alors pu laisser s'exprimer sa formidable puissance. Il a devancé l'Allemand Erik Zabel (Telekom) et le Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM). La journée avait été marqué et par l'échappée fleuve (115 km) du Français Thierry Gouvenou (Big Mag-Auber 93), originaire de Vire.**

Gaumont, un coéquipier, est resté. Il a enlevé avec d'innies précautions le casque de Tony Rominger, abîmé par l'impact, et a tenté en vain de relever son chef de file. «*Quand j'ai vu l'état de l'épaupe, j'ai compris que c'était fini pour lui*», dira-t-il ensuite.

Les médecins se sont affairés sur les écorchures, coupant de larges bandes de gaze. Le diagnostic a été vite établi : fracture complexe de la clavicule droite. Cyrille Guimard, le directeur sportif, a alors renvoyé Philippe Gaumont à sa course. Celui-ci est remonté sur son vélo et s'est éloigné tandis que Tony Ro-

minger était évacué en ambulance vers l'hôpital de Vannes (Morbihan). Rapatrié mercredi 9 juillet à Paris, il devait être opéré à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Le Tour de France venait d'infliger au champion un ultime sarcasme.

Mardi matin, au départ de Vire (Calvados), le Suisse clamait son plaisir d'être là. Lui qui, auparavant, ne quittait qu'à contrecœur le car douillet de son équipe flânait en promeneur solitaire dans le village de départ, au milieu de l'effervescence des préparatifs. A trente-six ans, il renouait avec la curiosité inquiète de sa première participation. Il ne figurait pas parmi les favoris et sa quatrième place au classement général provisoire lui était une divine surprise. «*J'étais vraiment déçu par mes précédentes participations, avouait-il. Aujourd'hui, je suis là sans aucune pression. Je prends chaque jour comme il vient.*»

Dans le passé, le Tour de France avait été riche en désillusions. Vainqueur du Giro (1995) et de la Vuelta (1992, 1993 et 1994), le Zougais - il

est natif de Zoug, dans le canton suisse de Zoug, près du lac de Zoug - n'était parvenu qu'une seule fois à briller sur les routes françaises, en 1993. Ses autres participations avaient été plutôt piètres au regard de son talent. Adversaire présumé de Miguel Indurain, jamais il n'avait su justifier les espoirs. Lui avait alors été reproché son manque d'ambition et de caractère, indispensables pour s'inscrire au palmarès d'une épreuve hors norme qui sollicite la tête autant que les jambes.

On disait d'ailleurs le coureur sur le point de raccrocher à la fin de 1996. La décision de prolonger sa carrière jusqu'à la fin de cette année avait donc surpris. «*Pour moi, il était important que je veuille vraiment arrêter: ce n'était pas la cas l'an dernier; cette année, ça l'est*», soutenait-il. Le coquet salaire - on parle de 600 000 francs mensuels - offert par son nouveau commanditaire, Cofidis, a sans doute aussi pesé dans la balance.

Mais Tony Rominger exprimait ouvertement sa lassitude d'un mé-

**PLUMELEC**

de notre envoyé spécial

Avec son physique de jeune premier, il vient peut-être de décrocher le rôle de sa vie. Celui de son propre personnage, tout en faux-semblants. Jan Ullrich, Allemand de vingt-trois ans, révélation du Tour de France 1996, tient un discours politiquement correct, réflexe conservé d'une enfance grise et carcérale. A treize ans, il passait de balcon en balcon, le soir, à l'école des sports de Berlin-Est, pour voler au surveillant de l'internet quelques images de la Grande Boucle. Pour voir à quoi ressemblaient ces Roche, LeMonde, Fignon, champions d'une autre planète, qu'évoquait souvent Peter Becker, l'instructeur devenu entraîneur personnel.

Sacré champion du monde amateurs à Oslo en 1993, Ullrich n'accepta de passer professionnel qu'un an plus tard, afin de pouvoir montrer son maillot arc-en-ciel. Mais aujourd'hui, il vit à Fribourg, aux portes de la France, très loin de Rostock, sa ville natale, parle de rouler en Mercedes et écoute la musique de Maurice Ravel dans sa chambre d'hôtel. Nourri au sein du manichéisme - d'un côté du Mur, le Bien, de l'autre, le Mal -, Ullrich semble prendre un malin plaisir à cultiver le paradoxe, à entretenir le doute, voire à semer le trouble.

## Jan Ullrich, second rôle en trompe-l'œil

En décembre 1996, il s'affiche devant la porte de Brandebourg sur une bicyclette utilitaire, avec des roues de bébé Cadum. Le bruit court alors que Ullrich ne contrôle plus son poids. L'intéressé se marre.

On lui demande, en janvier, lors du stage à Majorque de Telekom, son équipe, s'il a une exigence particulière concernant son matériel. Sa réponse ? Une merveille : «*Donnez-moi le même vélo que celui de Bjørne Riis sur le Tour de France et ce sera parfait*». Rudy Pevenage, son directeur sportif adjoint, est sous le charme : «*Jan est cool*». Et d'ajouter : «*Ce n'est pas le cas de Bjørne, à la limite pénible*», ce que ne conteste d'ailleurs nullement l'intéressé. Jan Ullrich est donc «*cool*». En ce moment plus que jamais. Au sortir du premier week-end du Tour, il comptait déjà une minute et onze secondes d'avance sur son leader.

L'Allemand tient beaucoup à cette hiérarchie. «*Ma carrière ne fait que commencer. Je suis ici pour aider Riis*», ne cesse-t-il de répéter. Walter Godefroot, le directeur sportif de Telekom, affirme même que son prodige a insisté pour que la collaboration entre le «*Grand Danois*» et le géant allemand de la communication se poursuive. En attendant, Bjørne Riis porte sur ses épaules toute la pression. Plus ou moins bien, à en juger par

sa colère, dimanche 6 juillet, à Forges-les-Eaux. S'il était si sûr de lui, comme il a bien voulu le faire croire (*Le Monde* du 5 juillet), il n'aurait pas, ce jour-là, jeté son vélo contre le car Telekom.

**« RACHETER » SON INFIDÉLITÉ NORMANDE**

Le coureur reprochait à ses équipiers de ne pas l'avoir attendu après la chute survenue à 12 kilomètres de l'arrivée. «*Nous n'étions pas au courant*», jure Walter Godefroot. Lui, peut-être ; mais les autres, ceux qui sont censés ne jamais s'éloigner de leur chef de file ? Jan Ullrich plaidait également l'ignorance, et invoquait pour sa défense qu'il préparait à cet instant là le sprint d'Erik Zabel, un bel emploi pour un bel alibi. Bjørne Riis ne veut plus entendre parler de cette affaire, «*qui a été réglée*». Un tel épisode ne devrait, en principe, pas se reproduire. N'empêche, les données de ce Tour ne sont plus tout à fait les mêmes qu'au départ.

Personne, chez Telekom, pas même son leader, ne pourra demander à Jan Ullrich d'appuyer sur les freins à l'occasion des contre-la-montre de Saint-Etienne et de Disneyland-Paris. L'an passé, à Saint-Emilion, le dauphin avait repoussé le roi à deux minutes et dix-huit secondes. On avait d'ail-

leurs craint, un moment, pour le maillot jaune du Danois. En attendant, pour se «*racheter*» de son infidélité normande, Jan Ullrich se ferait certainement un plaisir d'accompagner son maître dans la montagne. Une nouvelle attitude qui, sur la base du classement général actuel, favorable à Jan Ullrich, mènerait très simplement l'Allemand à la victoire à Paris.

Bjørne Riis ne peut pas ne pas y avoir pensé, mardi 8 juillet, au sommet de la côte de Cadoudal, à Plumelec, lorsque, par le jeu des bonifications, il a repris huit secondes à son coéquipier. Huit petites secondes lourdes de sens. «*J'avais vraiment envie de faire le final, pour Erik Zabel ou pour moi, devait expliquer le vainqueur du Tour 1996, inattendu troisième de l'étape alors que Jan Ullrich pointait en septième position. Ce qui s'est passé dimanche est oublié. Ce n'était qu'une périépie de course.*» Pourtant, à en juger par la sérénité retrouvée de son visage, Bjørne Riis n'avait pas l'air mécontent de ce qu'il venait de réaliser. Une mise au point à peine voilée, plus à l'égard de Telekom, équipe allemande, que de Jan Ullrich, ce gamin timide qui n'est encore qu'un équipier. Un rôle en or.

**Nicolas Guillon**

**LES RÉSULTATS****2<sup>e</sup> étape (262 km)****Saint-Valéry-en-Caux-Vire**

1. M. Cipollini (Ita., SAE) en 6 h 27 s 47 (moyenne : 40,538 km/h) ; 2. E. Zabel (All., TEL) ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM) ; 4. F. Moncassin (Fra., GAN) ; 5. S. Ouschakov (Ukr., PLT) ; 6. A. Baffi (Ita., USP) ; 7. C. Lamour (Fra., MUT) ; 8. H. Vogels (Aus., GAN) ; 9. R. McEwen (Aus., RAB) ; 10. M. Strazzer (Ita., ROS) ; 11. M. Traversoni (Ita., MER) ; 12. F. Baldato (Ita., MAG) ; 13. D. Ekebarria (Esp., ONC) ; 14. A. Gontchenkov (Rus., ROS) ; 15. D. Abdoujaparov (Ouz., LOT) ; 16. F. Simon (Fra., GAN) ; 17. C. Rinerio (Fra., COF) ; 18. J. Planckaert (Bel., LOT) ; 19. R. Aldag (All., TEL) ; 20. L. Aus (Est., CSO), m. l., etc.  
**Bonifications** : M. Cipollini (Ita., SAE), 26 s ; E. Zabel (All. TEL), 12 s ; J. Blijlevens (PB, TVM), 8 s ; D. Abdoujaparov (Ouz., LOT), L. Jalabert (Fra., ONC), 6 s ; M. Gualdi (Ita., POL), F. Moncassin (Fra., GAN), et E. Breukink (PB, RAB), 4 s ; M. Tossato (Ita., MAG), M. Traversoni (Ita., MER), et F. Maignan (Fra., MUT), 2 s.

**3<sup>e</sup> étape (224 km)****Vire-Plumelec**

1. E. Zabel (All., TEL) en 4 h 54 s 33 (moyenne : 45,628 km/h) ; 2. F. Vandenbroucke (Bel., MAP) ; 3. B. Riis (Dan., TEL) ; 4. L. Jalabert (Fra., ONC) ; 5. D. Rebellin (Ita., FDJ) ; 6. A. Olano (Esp., BAN) ; 7. J.-C. Robin (Fra., USP) ; 8. J. Ullrich (All., TEL) ; 9. L. Dufaux (Sui., FES) ; 10. P. Chantreau (Fra., CSO) ; 11. R. Virenque (Fra., FES) ; 12. B. Hamburger (Dan., TVM) ; 13. P. Luttenberger (Aut., RAB) ; 14. L. Brochard (Fra., FES) ; 15. C. Boardman (GB, GAN) ; 16. A. Eill (Ita., CSO) ; 17. V. Ekimov (Rus., USP) ; 18. P. Lino (Fra., BIG) ; 19. F. Escartin (Esp., KEL) ; 20. S. Heulot (Fra., FDJ), m. l., etc.  
**Bonifications** : E. Zabel (All., TEL), 26 s ; F. Vandenbroucke (Bel., MAP), 12 s ; F. Simon (Fra., GAN), 10 s ; B. Riis (Dan., TEL), 8 s ; G. Bortolami (Ita., FES), 6 s ; F. Moncassin (Fra., GAN), D. Nélissen (PB, RAB) et O. Rodriguez (Por., BAN), 4 s ; M. Cipollini (Ita., SAE), 2 s.

**Classements**

**Classement général** : 1. M. Cipollini (Ita., SAE) en 16 h 10 min 12 s ; 2. E. Zabel (All., TEL), à 14 s ; 3. C. Boardman (GB, GAN), à 27 s ; 4. J. Ullrich (All., TEL), à 29 s ; 5. F. Vandenbroucke (Bel., MAP), à 33 s ; 6. A. Olano (Esp., BAN), à 37 s ; 7. L. Jalabert (Fra., ONC), à 39 s ; 8. P. Lino (Fra., BIG), à 52 s ; 9. F. Moncassin (Fra., GAN), à 55 s ; 10. O. Camenzind (Sui., MAP), à 55 s ; 11. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 56 s ; 12. D. Rebellin (Ita., FDJ), à 57 s ; 13. D. Nardello (Ita., MAP),

à 1 min 5 s ; 14. J.-C. Robin (Fra., USP), à 1 min 8 s ; 15. F. Andreu (EU, COF), à 1 min 11 s ; 16. R. Virenque (Fra., FES), à 1 min 11 s ; 17. D. Etxebarria (Esp., ONC), à 1 min 15 s ; 18. L. Madouas (Fra., LOT), à 1 min 21 s ; 19. A. Baffi (Ita., USP), à 1 min 27 s ; 20. G. Totschnig (Aut., TEL), à 1 min 27 s ; 21. C. Vasseur (Fra., GAN), à 1 min 29 s ; 22. B. Riis (Dan., TEL), à 1 min 32 s ; 23. E. Berzine (Rus., BAT), à 1 min 41 s ; 24. S. O'Grady (Aus., GAN), à 1 min 42 s ; 25. L. Dufaux (Sui., FES), à 1 min 47 s ; 26. A. Eill (Ita., CSO), à 1 min 50 s ; 27. V. Ekimov (Rus., USP), à 1 min 50 s ; 28. F. Simon (Fra., GAN), à 1 min 58 s ; 29. H. Vogels (Aus., GAN), à 2 min ; 30. M. Boogerd (PB, RAB), à 2 min ; 31. F. Benitez (Esp., KEL), à 2 min 2 s ; 32. F. Escartin (Esp., KEL), à 2 min 3 s ; 33. M. Traversoni (Ita., MER), à 2 min 4 s ; 34. S. Heulot (Fra., FDJ), à 2 min 5 s ; 35. A. Pretot (Fra., GAN), à 2 min 8 s ; 36 ; M. Sciandri (GB, FDJ), à 2 min 10 s ; 37. B. Cenghialta (Ita., BAT), à 2 min 11 s ; 38. A. Teterikhin (Kzr., LOT), à 2 min 12 s ; 39. L. Brochard (Fra., FES), à 2 min 13 s ; 40. E. Dekker (PB., RAB), à 2 min 15 s, etc.  
**Classement par points** : 1. E. Zabel (All., TEL), 95 pts ; 2. M. Cipollini (Ita., SAE), 87 ; 3. F. Moncassin (Fra., GAN), 58 ; 4. J. Blijlevens (PB, TVM), 50 ; 5. R. McEwen (Aus., RAB), 39.

**Classement de la montagne** : 1. L. Brochard (Fra., FES), 28 pts ; 2. C. Saugrain (Fra., COF), 11 ; 3. A. Kasputis (Lit., CSO), 10 ; 4. F. Simon (Fra., GAN), 6 ; 5. T. Gouvenou (Fra., BIG) 5.

**Classement par équipes (étape)** : 1. Telekom et Festina, en 14 h 43 min 39 s ; 3. La Française des Jeux, à 16 s ; 4. Mapei et GAN, à 22 s.

**Classement par équipes (général)** : 1. Telekom, en 48 h 32 min 33 s ; 2. GAN, à 38 s ; 3. Mapei, à 42 s ; 4. US Postal Services, à 56 s ; 5. Rabobank, à 51 s.

**Abandons**  
**Deuxième étape** : G. Talmant (Fra., BIG) ; A. Gonzales (Esp., KEL).  
**Troisième étape** : T. Rominger (Sui., COF)

**Abréviations**

Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), Once (ONC), MG Technogym (MAG), Poli (PLT), Cofidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobili (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobistar-Isogliss (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mal-Auber 93 (BIG).



MICHEL GOUVENOUR-REPORTERSTEMPSPORT

## 160 km, l'échappée de François Simon

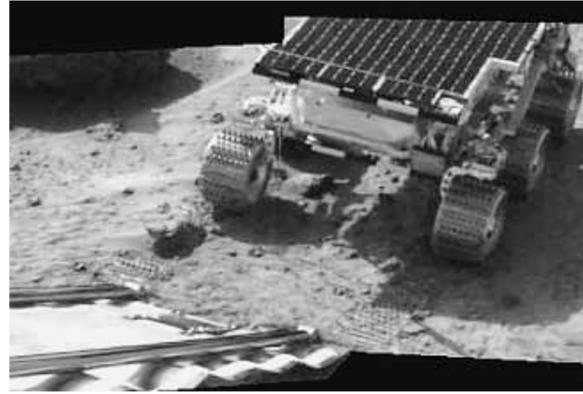
Le Français François Simon (GAN) a profité de la troisième étape Vire-Plumelec, mardi 8 juillet, pour mener une échappée de 160 km. Benjamin d'une fratrie de cyclistes professionnels, il a tenté de gagner dans le Tour, comme ses trois frères l'ont déjà fait. Sorti du peloton en compagnie de

quinze autres coureurs, puis de ce groupe au kilomètre 84, avec trois compères, il décida de poursuivre seul l'escapade, en barouder, alors que le peloton rattrapait ses compagnons au kilomètre 206. Son aventure s'est achevée à 5 km seulement de l'arrivée. Mardi 8 juillet, Thierry Gouvenou (Big Mat-Auber 93), «*régional*» de la 2<sup>e</sup> étape, avait roulé en solitaire pendant 110 kilomètres.





1. - Après son impeccable atterrissage, vendredi 4 juillet, la sonde Mars Pathfinder a déployé ses trois pétales et activé sa caméra, dévoilant un paysage que l'un des responsables du programme, Ronald Greeney, de l'université d'Arizona, n'a pas hésité à comparer au désert qui entoure sa ville de Tucson.



2. - Le petit robot Sojourner, saisi dans une image incomplètement reconstituée, a dû attendre le dégonflement complet des coussins de la station et le déploiement des rampes enfin rouler sur le sol martien. Guidé depuis la Terre grâce à un système de caméras stéréoscopiques, il se déplace à une vitesse maximale de 1 centimètre par seconde.



3. - Son premier objectif a été un galet surnommé « Barnacle Bill ». Il doit aussi examiner, grâce à son spectromètre, un rocher tabulaire, couvert de poussière, dont la forme intrigue les géologues.

## Nathalie Cabrol, géologue à la division spatiale du centre de recherche Ames de la Nasa « L'hypothèse de la présence d'eau sur Mars est pratiquement confirmée »

**SPÉCIALISTE** de Mars, la Française Nathalie Cabrol travaille à la division spatiale du centre de recherche Ames de la Nasa. Géologue de formation, elle y est chargée de l'identification et de l'étude des sites d'atterrissage pour les futures missions martiennes, ainsi que de la préparation des successeurs de Sojourner qui les explorent. Elle est enthousiasmée par les premiers résultats de la mission Pathfinder.

« Que pensez-vous des premières images transmises par les caméras de Pathfinder et Sojourner ?

- Extraordinaire ! Ce sont les images que nous attendions depuis vingt et un ans. La différence ne saute sans doute pas aux yeux des non-spécialistes, mais ce site d'atterrissage est très différent de ceux des deux Viking en 1976. Il n'y a, pour nous, aucune comparaison. Les Viking étaient entourés d'un terrain plat, assez uniforme. Ici, nous voyons des collines, le premier relief martien. Les roches semblent aussi très diversifiées et semblent présenter, sous la couche de poussière rouge, des couleurs et des compositions différentes.

« Nous avons choisi l'embouchure de ce que nous appelons un « écoulement catastrophique » pour tenter d'en apprendre le plus possible sur l'histoire géologique de Mars et, si possible, vérifier l'hypothèse de la présence passée d'eau. Nous ne sommes pas déçus !

- Vos espoirs sont donc exaucés ?

- Nous avons sous les yeux les indices que nous espérons trouver. Tout d'abord, des blocs imbriqués, tous dirigés dans la même direction, comme placés ainsi sous l'influence d'un courant fort. Mes col-

lègues américains semblent avoir identifié des traces horizontales pouvant représenter des couches sédimentaires et des terrasses creusées par l'érosion.

« Il y a aussi de gros blocs isolés. Leur origine est très discutée ici. Ils pourraient avoir été éjectés lors de l'impact d'une météorite dont un cratère proche porte la trace. Ils pourraient aussi avoir été transportés et déposés là par un glacier. On peut voir, enfin, sous la poussière, des sortes de croûtes surélevées, signe d'un phénomène de dessiccation du sol, ou encore d'un processus chimique. Les analyses que So-

journer a effectuées, s'il a bien eu lieu, est parti du bombardement de Tharsis, une zone de chaos située à environ 2 000 kilomètres du site d'atterrissage de Pathfinder. Valles Marineris, un énorme système de vallées, y prend naissance et s'étend vers l'est sur plus de 5 000 kilomètres. L'embouchure où s'est posée Pathfinder en fait partie.

« Notre hypothèse est que les éruptions volcaniques survenues dans la région de Tharsis ont réchauffé d'énormes poches de glace souterraines qui se sont échappées, par des fractures, en écoulements catastrophiques. Pour vérifier tout

« Nous pensons que des éruptions volcaniques ont réchauffé d'énormes poches de glace souterraines qui se sont échappées en écoulements catastrophiques »

journer entreprend à partir d'aujourd'hui nous en apprendront peut-être plus.

- En attendant, vous semblez considérer que l'hypothèse de la présence d'eau est confirmée...

- C'est pratiquement évident. Mais il faudra, évidemment, encore beaucoup d'études pour le confirmer. Ces images vont néanmoins orienter les recherches pour l'avenir. L'orientation des blocs imbriqués peut nous fournir une idée du volume de l'eau et de la dynamique du courant qui seraient nécessaires pour obtenir un tel résultat. Il nous faut maintenant remonter à la source de l'écoulement, vérifier que l'état du terrain est compatible avec nos hypothèses. Le relief du sol nous amène à penser que

cela, il nous faudra voir quels sont les types de roches présentes à l'embouchure, pour déterminer leur origine. D'ores et déjà, les géologues américains semblent avoir identifié non pas des galets, mais des blocs très émoussés, ce qui témoigne qu'ils ont dû être charriés sur de longues distances.

- Ce sera l'objet des prochaines missions...

- Oui. Le dépouillement des données de Pathfinder et Sojourner, qui prendra plusieurs mois, nous indiquera où chercher. Mars Global Surveyor, qui doit commencer à cartographier la surface de Mars à partir d'octobre, va aussi beaucoup nous aider. En orbite autour de Mars, il en photographiera la surface avec une définition [précision]

de 16 mètres, qui peut être portée à 1,4 mètre sur les sites potentiellement intéressants pour les prochaines missions.

« Ces missions ne se limiteront pas à étudier l'écoulement de l'eau. On cherchera aussi à savoir ce qu'elle est devenue. Une partie s'est sans doute évaporée dans l'espace, en raison de la pression atmosphérique très faible sur Mars. Mais il y en a aussi probablement en sous-sol. Il faudra s'efforcer de localiser les réservoirs. Elles porteront aussi sur la recherche de traces de vie.

- Mais, pour la vie, il faudra sans doute creuser...

- Peut-être. Mais la nature peut aussi nous aider. Il peut y avoir des affleurements, des cavités naturelles. Il suffit de savoir où chercher. Les fossiles de nanobactéries seront sans doute difficiles à détecter mais, si la vie a évolué vers des formes plus complexes, il sera peut-être possible de voir les fossiles avec les caméras des robots.

- Est-il utile, selon vous, d'envoyer des hommes sur Mars quand les robots font un tel travail ?

- Oui. Contrairement au meilleur des robots, l'homme a toujours la faculté d'évaluer le contexte, de déterminer rapidement où chercher les choses importantes, de toucher, palper. Un homme entraîné peut repérer un fossile immédiatement. En phase exploratoire, on gagnerait énormément de temps avec les hommes. Pour plus tard, je suis persuadée que la colonisation du système solaire est une évolution obligatoire qui interviendra tôt ou tard. »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

## Des traces de vie martienne sous la planète rouge ou au pôle Sud de la Terre ?

**LE ROBOT** Sojourner trouvera-t-il de la vie sur Mars ? La NASA répond que ce n'est pas là son objectif. On a pourtant connu l'agence américaine moins prudente dans ses communiqués, notamment en période d'arbitrage budgétaire : il y a un an, son directeur, Daniel Goldin, annonçait de manière tonitruante la découverte par une de ses équipes d'un « faisceau d'indices » montrant la présence passée d'une forme de vie sur Mars.

Lancée en plein été, la nouvelle, relayée par la revue *Science*, avait fait grand bruit : les chercheurs du centre de Houston assuraient avoir détecté la présence de « nanobactéries » fossiles dans des anfractuosités d'une météorite trouvée dans l'Antarctique. Baptisée ALH84 001, celle-ci, cristallisée il y a 4,5 milliards d'années, aurait été arrachée à sa planète il y a 15 millions d'années, sous l'impact d'un autre bolide céleste, avant d'atterrir près du pôle Sud, 11 000 ans environ avant notre ère. Les Américains voyaient dans de minuscules nodules de carbonates et diverses excréments (sulfures et oxydes de fer), la « signature » d'une activité bactérienne passée.

« Faisceau d'indices n'est pas preuve », rétorquent nombre d'exobiologistes - y compris à la NASA (*Le Monde* du 8 août 1996). Pour fixer les idées, Michel Maurette, de l'IN2P3 (Orsay), rappelle que, sur 37 000 météorites recueillies sur Terre, 12 seulement sont des candidates « martiennes ». « Parmi elles, six ont été retrouvées dans l'Antarctique, précise-t-il. Mais deux seulement, EETA79 001 et Zagami, collectée au Niger, présentent des bulles de gaz de composition strictement identique à celle mesurée en 1976 par les sondes Viking à la surface de la planète rouge. » ALH84 001, si elle a

pour elle de comporter - avec EETA79 001 - des traces de carbonate et un rapport isotopique favorable, n'est donc qu'une candidate de second ordre.

« Nous avons l'intime conviction qu'il a existé de la vie sur Mars », reconnaît pourtant son collègue André Brack, du Centre de biophysique moléculaire d'Orléans. Comme la Terre, la planète rouge a présenté les conditions nécessaires à cette chimie des origines : de l'eau liquide, une pression minimale résultant de l'existence d'une atmosphère ténue et des molécules simples apportées par les météorites. Mais très tôt (il y a 3,8 milliards d'années), l'eau s'est retirée de la surface de Mars, qui s'est rapidement oxydée et est depuis lors bombardée de rayonnements solaires mortels pour les molécules organiques.

### CHERCHER EN PROFONDEUR

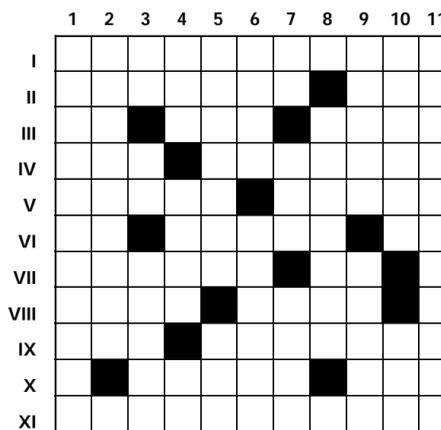
Si vie il y a eu, il faut donc en chercher la trace en profondeur. « Les Américains cherchent en surface ; nous sommes plutôt des taupes », résume André Brack, défenseur du projet européen Mars Express qui pourrait emporter, en 2003, une sonde capable de forer le sol martien jusqu'à 1,5 mètre de profondeur et d'analyser sur place d'éventuelles molécules de la vie. Michel Maurette plaide, lui, pour une recherche extensive des météorites martiennes conservées par congélation dans les glaces de l'Antarctique. « Avec des robots automatiques capables de sonder au radar 30 000 kilomètres carrés en une saison, avance-t-il, on a peut-être plus de chances de trouver de la vie martienne au pôle Sud qu'en allant sur Mars. »

Hervé Morin

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97143

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTALEMENT

I. A perdu de son brillant, et peut-être aussi ses brillants. - II. Mis sur pied. Porteur de charge. - III. Remarqué. Devenu PDS en 1991. Plateau africain. - IV. Coup gagnant. La grande province du Canada. - V. Tient la pompe. Plan d'urgence. - VI. Note de base. Mit en tas. Bouts de la nuit. - VII. Sauva Orléans avant Jeanne d'Arc. Dans la majorité aujourd'hui. - VIII. Les premiers livres de la Bible. Boit comme une bête. - IX.

Grand réservoir d'images et de sons. Le premier âge y puise l'essentiel. - X. Donne le précédent. La première arrivée. - XI. Accepter l'étranger chez soi.

### VERTICALEMENT

1. Une aide à l'exportation. - 2. Sentimentale pour Gustave. - 3. Met en doute. Lettres de lecteurs. Président des Etats-Unis. - 4. Relais d'information. Baie retournée. Deux fois chez la Goulue. - 5. Fromage transalpin. Donne froid.

- 6. Ramassé au jeu. Mit dans une sale situation. - 7. Préposition. Un des maîtres du tonnerre. Première victime de la jalousie. - 8. Sport qui monte. - 9. Les provisions du percepteur. La première timbrée. - 10. Dans le vent. Élément décoratif. - 11. Faire entrer, y compris par la force.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 97142

#### HORIZONTALEMENT

I. Columbarium. - II. Acarien. Cre. - III. Muté. Refend. - IV. Elu. Désobéi. - V. Radiez. Ce. - VI. Lieu-dit. Roc. - VII. Ir. Tan. Agir. - VIII. Nef. Larissa. - IX. Rue. Um. Et. - X. Urée. Béerai. - XI. Entraperçue.

#### VERTICALEMENT

1. Camerlingue. - 2. Oculaire. RN. - 3. Latude. Fret. - 4. Ure. IUT. UER. - 5. Mi. Dédale. - 6. Berezina. BP. - 7. Anes. Ruée. - 8. Foc. Aimer. - 9. Icebergs. RC. - 10. Urne. Oiseau. - 11. Médiocratie.

## SCRABBLE

PROBLÈME N° 25

## A la recherche du troisième mot

### 1. Vous avez tiré A E I M N O P.

a) Faute de sept-lettres, trouvez un six-lettres qui inclue le M et le P.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) Premier tirage : A C E I S T U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : C F L N O R U. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions du problème dans Le Monde du 16 juillet.

### Solutions du problème paru dans Le Monde du 2 juillet.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la réfé-



rence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) ABSURDE.

b) BRADEURS, I 2, 67, faisant US - BEGUARDS, hérétique, J 6, 70 - ESBAUDIR, K 2, 72, ou l'anagramme RIBAUADES - DURABLES, L 3, 72 - BRADEUSE, M 1, 74 - DAUBEURS, dénigreur, N 3,

69 - TUBARDES, 10 H, 69 - ABSOUDRE, 11 E, 94, ou les anagrammes BAROUDES, DEBOURSA, RADOUBES et BOUDERAS - ABSURDES, 14 A, 80.

c) DESUNIT ou ENDUITS, NUDISTE et NUDITES.

d) DEROGAI - NAGEOIRE.

Michel Charlemagne

Le Monde 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26





## CULTURE

LE MONDE / JEUDI 10 JUILLET 1997

## L'ÉTÉ FESTIVAL

D'un côté, Schwarzie déboule en France sur d'innombrables écrans déguisé en Mister Freeze, un super-héros transforme ses ennemis en blocs de glace. Ça, c'est *Batman et Robin*. Et pendant ce temps-là, à La Rochelle, chef-lieu de la Charente-Maritime, le Festival annuel de cinéma se bat pour survivre. Cette excellente manifestation est menacée par la disparition annoncée des salles du centre-ville au profit du multiplexe de banlieue. A Châteauvallon aussi, la partie est serrée. Le Festival danse, qu'on craignait moribond après l'offensive de la mairie Front national de Toulon et le licenciement de Gérard Paquet, a débuté malgré tout grâce à l'énergie de l'équipe en place. A Vienne, le jazz est roi. Et à la Sainte-Chapelle, à Paris, les concerts sont enfilés à la chaîne avec une constance admirable. Le public, lui, est ravi.

## LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARDONDEAU

## Jazz à Vienne

Dans une galerie humide du Théâtre antique de Vienne, un groupe d'amis plaisante. Ils sont musiciens, et non des moindres : autour d'Eric Clapton au centre sur la photo, Joe Sample (claviers), Marcus Miller (basse), Steve Gadd (batterie) et David Sanborn (anches) joueront quelques heures plus tard devant un public de huit mille personnes



## Grégory La Cava fait hurler La Rochelle et Hollywood

La Rochelle/Cinéma. Après le vingt-cinquième anniversaire du Festival, les organisateurs s'interrogent sur l'avenir d'une manifestation hors mode

Y AURA-T-IL un vingt-sixième Festival du film à La Rochelle ? La question a plané pendant toute la durée d'une manifestation qui fête son quart de siècle avec modestie, fidèle à sa vocation d'honorer les cinématographies du monde entier en dehors des modes et au mépris du schmilblick qui fait courir les médias.

« Commémorer, c'est souvent enterrer », se méfiait son responsable Jean-Loup Passek, qui doit aujourd'hui affronter un danger sournois : la menace d'une fermeture des salles situées sur le port, indispensables partenaires des différentes sélections et rétrospectives. Malgré les paroles apaisantes de Michel Crépeau, maire de La Rochelle, qui a révélé qu'une solution était à l'étude avec la complicité du CNC, le dilemme de Passek (d'un côté, ne pas accepter de saboter le rituel en le transplantant en partie dans les salles du multiplexe situé à 2 kilomètres du centre-ville, de l'autre, ne pas priver la cité de

son Festival) est resté en suspens. La richesse de la programmation a prouvé une fois encore l'importance de ce rendez-vous annuel, qui permet de découvrir des auteurs dont on n'avait pu voir les films nulle part ailleurs en France. C'est le cas de Segundo de Chomon, pionnier du cinéma primitif en Catalogne, de Tomu Uchida, dont les Parisiens vont pouvoir découvrir les œuvres méconnues à la rétrospective du cinéma japonais au Centre Pompidou à partir de cette semaine. Et de Gregory La Cava (programmé à la Cinéma-thèque française début septembre), qui se révèle être une figure majeure du cinéma hollywoodien des années 30-40.

Fils d'un immigré italien, joueur de violon, passionné de linguistique et... fabricant de chaussures, cet homme-là (1892-1952) avait commencé une carrière de boxeur (surnom : Kid McVey), interrompue par une blessure à la main droite, avant de se tourner vers le dessin, puis le dessin animé dans

un studio fondé par Randolph Hearst. Adepte du gag cinglant, il se lance en 1921 dans la comédie burlesque et, dédaignant le lancer de tartes à la crème ou la poursuite frénétique à la Mack Sennett, il s'acquitte avec l'inévitable W. C. Fields. « Il fallait les voir tous les deux jouer au ping-pong, raconte Frank Capra. Mon Dieu ! Ils étaient capables d'inventer des barbarismes atroces pour s'insulter. » Les deux clowns du comique furibard, s'y entendant l'un comme l'autre à affirmer que « quelqu'un qui hait les enfants et les chiens ne peut être entièrement mauvais », avaient une maîtresse commune : la dive bouteille. Et la même réputation de fiéffés colériques. La Cava, dit « Mister No », à cause de sa propension à refuser de se soumettre à la loi des studios, est capable, au gré de ses impulsions, de frapper son meilleur ami, de défier la hiérarchie de l'establishment hollywoodien et de transformer un lieu de tournage en un délicieux chaos.

C'est son talent. « Le météore La Cava, dit encore Capra, était partisan extrémiste d'inventer les scènes sur le plateau. Doté d'une intelligence agile et fertile, il affirmait être capable de faire des films sans scénarios. Le problème était que, sans scénarios, les chefs des studios ne pouvaient pas calculer avec précision les budgets. »

## UN JEU EXPLOSIF

Mais sa méthode (écrire les scènes au jour le jour, improviser les dialogues au dernier moment, faire croire aux comédiens qu'ils n'avaient qu'une seule prise pour s'exprimer) donne des résultats épatants, un jeu spontané, explosif, sans trucs. La patte La Cava est faite de jubilatoire férocité, de répliques assassines, de sous-entendus grivois (une prise en compte de la sexualité et des aventures extraconjugales, fort osée pour l'époque), de contrepoints sonores ironiques (un sifflement de train facétieux pendant une scène où une femme s'abandonne dans les bras d'un séducteur), d'ellipses brutales. Souvent comparé à Preston Sturges, à Leo McCarey ou à Frank Capra, il évoque aussi Ernst Lubitsch, son art subversif de partager un pyjama à deux. L'ancien cartooniste s'amuse à transformer ses acteurs en animaux (Mischa Auer mimant le gorille, Walter Connolly traité de gros poisson) et ponctue ses scènes les plus trépidantes de jolissimes onomatopées,

cri de hyène, hululement, gloussement, ricanement. La comédie humaine le ravit quand le dialogue crépite et quand les arlequins du jeu verbal dansent la gigue.

Ces duellistes du bon mot, matamores ralliés à l'humour noir comme politesse d'un désespoir, sont des femmes, essentiellement. Constance Bennett, Claudette Colbert, Carole Lombard, Katharine Hepburn, Ginger Rogers, Irene Dunne : les reines de la screwball comedy s'épanouissent chez lui dans la boutade pince-sans-rire, la vanne sardonique, la dérision et l'autodérision, piquées par on ne sait quel démon de la revanche, indomptables, entêtées, euphoriques dans leur frénésie à accomplir leurs desseins. Elles surmontent ce que La Cava nomme, du titre de l'un de ses films, leur « unfinished business », cette plaie affective que chacun cache en soi, cette cicatrice intime, cette blessure qui teinte l'amour de haine et dont

milliardaire voit son quotidien transformé par une créature de la rue. Le PDG plébéien de *La Fille de la V<sup>e</sup> Avenue* héberge chez lui une affamée qui va remettre toute sa famille de cinglés sur les rails ; le directeur d'un grand magasin épouse son assistante qui transfigure son sinistre foyer (*Mon mari le patron*). Surtout : dans *Mon homme Godfrey* (l'un de ses meilleurs films), un « homme oublié », victime de la crise, trouvé dans un bidonville, devient major-dome d'une tribu de mondains et agissant comme le visiteur du *Theorème* de Pasolini, les révèle chacun à eux-mêmes. *Pension d'artistes* (un régal, plus accompli encore que le *Women* de George Cukor) traque les désespoirs et les rosseries d'une horde de jeunes aspirantes aux métiers du spectacle, à la merci d'imprésarios cyniques. Tout cela tambour battant, avec l'esprit qui sied aux insolents lucides.

## UN MONDE DE DÉCLASSÉS

Dépeinte sur le ton de l'humour cru, cette « struggle for life » se déroule sous la Dépression, dans un monde de déclassés, où vagabonds, chômeurs, prostituées et sans-abri sont confrontés aux nababs, fils à papas, arrogantes héritières. Patrons et secrétaires, nantis et clochards sont plongés par La Cava dans le même décor : celui, ô combien théâtral !, des oisifs et des égocentriques, avec ses escaliers monumentaux. La déprime y guette les capitalistes comme les filles du peuple, d'ailleurs « les riches, ce sont des pauvres qui ont de l'argent ». Schéma préféré : le

prostitué hantée par une passion, détectives acharnés et descriptions inhabituelles des « quartiers des plaisirs ». Ces deux films illustrent le goût d'Uchida pour l'expressionnisme, de soudaines bouffées de lyrisme, ainsi que les rapports tendus qu'il eut avec la censure, qui l'empêcha par ailleurs d'adapter *L'Oiseau bleu* d'après Maurice Maeterlinck, et paralysa le tournage d'une très belle fresque sociale, *La Terre*. Produit par le ministère de l'intérieur et destiné à glorifier l'efficacité de la police, *Le Policier* fut évidemment l'objet d'un redressement

Jean-Luc Douin

## Segundo de Chomon : le magicien espagnol

COMME L'AUTEUR du *Voyage dans la Lune*, Segundo de Chomon (1871-1929) a souvent puisé son inspiration dans le monde de l'illusionnisme et de la prestidigitation. Il n'en fallait pas plus pour qu'on voie en lui le Mélès espagnol. Cela dit, le rapprochement ne rend que plus sensibles les différences. Si Mélès est poète, de Chomon apparaît avant tout comme un technicien de l'illusion. Le souci poétique ne semble pas chez lui dominant, et, lorsqu'il filme un prestidigitateur (*Le Roi des dollars*), son point de vue est plus documentaire que générateur de féerie : gros plan de main assez ingrat, suivi d'un gros plan, franchement hideux, de bouche vomissant des pièces de monnaie.

## TRUCAGE REPÉTÉ

Nous sommes au-delà du bricolage artisanal, avec ce que cela implique d'approximation, de gaucherie touchante, toutes choses qui ravissent chez Mélès. Nous abordons le domaine de l'efficacité technique. Parfaitement mis au point, le trucage est répété, à la limite de l'insistance, avec des variations parfois à peine perceptibles, comme si l'auteur voulait que nous soyons bien convaincus que « ça marche ».

Spectacle plus euphorique que

producteur de rêve, où la fantaisie s'efface derrière la virtuosité, et la naïveté derrière l'élégance. Ces films ont la grâce de la prouesse athlétique, et ce n'est pas un hasard si deux des plus réussis ont pour titres *Equilibristes japonais* et *Ki-Ri-Ki, acrobates japonais*. Filmés « à plat », les corps se redressent par un simple effet d'optique, et il en résulte un ballet aérien. Nous sommes proches de la chorégraphie, si présente dans plus d'une œuvre de de Chomon : *La Boîte à cigares*, *Les Roses magiques*, *Les Glaces merveilleuses*. L'apparence devient la seule matière du film, et l'impossible prend le visage de l'évidence. Le papillon et la cape du magicien, derrière laquelle s'opèrent les métamorphoses instantanées, sont les deux figures récurrentes de l'univers de de Chomon, également précurseur étonnant dans les domaines de la couleur (*Satan s'amuse*), de l'animation image par image (*Le Théâtre de Bob*), et de l'utilisation de la pâte à modeler (*Sculpteurs modernes*). On notera enfin que Jean Vigo reprendra très exactement, dans *Taris ou la natation*, la technique d'inversion même du *Plongeur fantastique*.

Christian Zimmer

## Tomu Uchida : l'élève insoumis de Mizoguchi

CONSIDÉRÉ au Japon comme l'un des pères du cinéma national, Tomu Uchida (1898-1970) aura vu son œuvre occultée chez nous par la gloire de Mizoguchi, dont il fut l'acteur, puis l'assistant. Il doit l'essentiel de sa notoriété aux *jidai-geki* qu'il tourna dans les années soixante : des films historiques, souvent adaptés de romans mythiques de la littérature populaire.

Fresques martiales et flamboyantes, vouées à un samouraï dément (*Le Passage du grand Bouddha*) ou à un trop candide « elephant man », un riche directeur d'entreprise grugé par une *geisha* (*Meurtre à Yoshiwara*), ces splendides mélodrames en cinémascope s'affichent en cinématographique réussites dans un domaine où Mizoguchi s'était imposé comme le maître.

## FAN DE VICTOR HUGO

Tout aussi stupéfiants : *Le Policier* (1933), un film muet retraçant les exploits professionnels et les états d'âme d'un agent des forces de l'ordre ; et *Le Dérailé de la faim* (1964), une épopée à la Jean Valjean (Uchida admirait tant Victor Hugo qu'il signa une adaptation des *Misérables*, précisément intitulée *Jean Valjean*) avec crimes crapuleux en plein typhon, jeune

idéologique, et *Le Dérailé de la faim* fut achevé au prix d'un bras de fer avec le studio Toei.

Pilier de la satire sociale, acquis à la cause prolétarienne, Uchida était un insoumis qui, après avoir été fait prisonnier par les Chinois en Mandchourie en 1945, avait choisi volontairement de rester en terre ennemie après la fin du conflit : pendant huit ans, il fit bénéficier les Chinois de ses conseils techniques et contribua ainsi à la naissance du cinéma révolutionnaire.

J.-L. D



**MASTÈRE SPÉCIALISÉ EUROPÉEN**  
**MANAGEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES**  
Diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle habilité par la Conférence des Grandes Ecoles

*Former des managers européens pour les entreprises culturelles*

Des bourses sont prévues pour les étudiants des pays de l'Europe centrale et orientale. Organisme partenaire : ESC Lyon et Institut Universitaire des Hautes Études de la Culture du Ministère de la Culture - Centre Régional de Bourgogne et de Franche-Comté

Contact : Corine SIBIEL - ESCM - Pôle de Gestion 2 boulevard Gabriel 21000 DIJON  
Tél : 03 80 39 52 51 - Fax : 03 80 39 52 59 - E-mail : csu@scm-ecm.fr



Arnold Schwarzenegger, acteur de « Batman et Robin »

# « Peu d’acteurs sont capables, comme moi, d’incarner des personnages surhumains »

« **Qu'est-ce qui vous a attiré dans le personnage de Mister Freeze, dans *Batman et Robin* ?**

– Lorsque Joel Schumacher m'a montré les bandes dessinées de Batman, j'ai été tout de suite très excité. Il me semblait qu'il y avait beaucoup de facettes dans le personnage de Mister Freeze. Pour les faire apparaître, il fallait éviter de tomber dans le manichéisme et jouer sur son côté à la fois humain et maléfique. Dans *Batman et Robin*, Freeze est un romantique, incapable de se remettre de la disparition de sa femme. Vous imaginez l'intérêt pour moi de creuser cet aspect du personnage.

– **La résurgence des héros de *comic books* dans l'univers hollywoodien a-t-elle été une chance pour vous ?**

– Absolument. Il y a très peu d'acteurs capables d'incarner des personnages surhumains. John Milius disait que j'étais la seule personne en mesure de jouer Conan le Barbare tout simplement à cause de cette dimension presque inhumaine en moi. Ma présence sur l'écran, ma musculature et mon accent font de moi un homme venu d'une préhistoire lointaine. James Cameron me répétait souvent sur le tournage de *Terminator* que le spectateur n'aurait sans doute aucun mal à me prendre pour une machine. Ma crédibilité de robot était assurée. Je suis arrivé à une époque où les studios étaient attirés par l'aspect inhumain et mécanique des héros de cinéma. J'étais l'homme idéal pour leur donner une forme. Dans mon prochain film, *Je suis une légende*, adapté du roman de Richard Matheson et mis en scène par Ridley Scott, je suis un des derniers hommes sur terre après

qu'un champignon atomique a pratiquement effacé toute forme de vie. Du coup, je retrouve forcément une dimension surhumaine. Je cherche depuis des années à monter un film sur les croisades où je finis par retrouver la croix du Christ. Il se trouve que les scénaristes croient que je suis la seule personne capable d'une telle chose.

– ***Last Action Hero*, où vous incarnez un héros de cinéma qui franchit la barrière de l'écran pour devenir un personnage en chair et en os, n'est-il pas l'aboutissement de la politique de l'acteur Schwarzenegger, qui serait la synthèse entre l'imaginaire et le réel ?**

– J'aime énormément le film. Il y a une distance dans mon personnage qui m'a paru très audacieuse. Une manière de le mettre en abîme et de questionner tout le cinéma

### Un film cabotin aux normes hollywoodiennes

*Batman et Robin* obéit aux normes du cinéma d'action hollywoodien : bande-son envahissante, scènes surchargées d'effets spéciaux, montage frénétique. Dans ce quatrième épisode, les deux méchants de service sont Poison Ivy (Uma Thurman), qui élimine ses victimes en leur adressant un baiser empoisonné, et Mister Freeze, délicieusement interprété par Arnold Schwarzenegger, qui immobilise ses adversaires d'un coup de pistolet à glace. Il vole tous les diamants de la terre pour financer des recherches destinées à sauver sa femme, atteinte d'une maladie incurable. A partir de là, plus rien, si ce n'est un Batman vaguement tirailé entre son côté Bruce Wayne le jour et justicier le soir. Il y a au moins une belle idée dans *Batman et Robin* : sur son écran de télévision, Mister Freeze regarde des films vidéo de sa femme, alors que le corps de celle-ci git à côté de lui. Joel Schumacher, ou ses scénaristes, ont pris Freeze au pied de la lettre pour le transformer en personnage nécrophile qui se sert de la caméra pour geler les moments heureux de son existence et les revivre en boucle. *Batman et Robin* aurait pu être un film mortifère ; on a un film cabotin.

★ Film américain de Joel Schumacher. Avec Arnold Schwarzenegger, George Clooney, Chris O'Donnell, Uma Thurman, Alicia Silverstone. (2 h 05.)

# Une odyssée travestie

Daayra, la ronde brisée. Le cinéaste indien compose une étrange et troublante aventure

**Film indien d'Amol Palekar. Avec Nirmal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali. (1 h 47.)**

Voici un film troublant, à l'inspiration et au charme indécidables. Une sorte d'hybride qui tiendrait à la fois du film populaire indien chanté et dansé, du *road movie*, du roman-feuilleton à trois sous et de l'œuvre d'intervention sociale. Ne serait-ce qu'au titre de cette impureté formelle, parfaitement adaptée à l'ambiguïté et à l'incorrection de son propos, ce cinquième long métrage d'Amol Palekar, réalisateur issu du théâtre d'avant-garde indien, est à découvrir.

*La Ronde* commence par un rapt, au cours duquel une jeune paysanne sur le point de se ma-

rier est enlevée et emmenée loin de son village par une tenancière de bordel et ses deux acolytes. Mais elle échappe à la vigilance de l'inquietant trio en plongeant dans une rivière, sur l'autre rive de laquelle elle voit soudain surgir, en une apparition scintillante et magnifiée, un grand gaillard aux longs cheveux bruns et aux allures efféminées. C'est sous le sceau de cette improbable rencontre entre deux figures marginalisées de la société indienne (la femme et le travesti) que se noue la forme maîtresse du film, qui consiste précisément en une traversée physique et symbolique du pays jusqu'au village auquel la jeune femme a été arrachée.

Une traversée qui se déroule sous le triple signe de l'apparence, du romanesque et du destin. L'apparence, avec l'utilisation du déguise-

ment par les deux protagonistes ; le romanesque naissant de ce qu'implique d'aventures, de séductions et de troubles ce double travestissement, au sein du couple comme dans ses relations aux autres ; le destin, intervenant sous la forme tragique de trois jeunes loubards motorisés, qui vient à deux reprises faire tomber sur ces êtres solitaires le couperet sanglant d'une société sclérosée et phallocrate. Avec tous ces ingrédients, Amol Palekar compose une œuvre en marche, puisant dans ses propres pesanteurs (le plaïdoyer), comme dans celles du monde (l'intolérance) et du cinéma (l'esthétique commerciale) l'énergie polyvalente qui lui permet paradoxalement de se dépasser.

ment par les deux protagonistes ; le romanesque naissant de ce qu'implique d'aventures, de séductions et de troubles ce double travestissement, au sein du couple comme dans ses relations aux autres ; le destin, intervenant sous la forme tragique de trois jeunes loubards motorisés, qui vient à deux reprises faire tomber sur ces êtres solitaires le couperet sanglant d'une société sclérosée et phallocrate. Avec tous ces ingrédients, Amol Palekar compose une œuvre en marche, puisant dans ses propres pesanteurs (le plaïdoyer), comme dans celles du monde (l'intolérance) et du cinéma (l'esthétique commerciale) l'énergie polyvalente qui lui permet paradoxalement de se dépasser.

riement par les deux protagonistes ; le romanesque naissant de ce qu'implique d'aventures, de séductions et de troubles ce double travestissement, au sein du couple comme dans ses relations aux autres ; le destin, intervenant sous la forme tragique de trois jeunes loubards motorisés, qui vient à deux reprises faire tomber sur ces êtres solitaires le couperet sanglant d'une société sclérosée et phallocrate. Avec tous ces ingrédients, Amol Palekar compose une œuvre en marche, puisant dans ses propres pesanteurs (le plaïdoyer), comme dans celles du monde (l'intolérance) et du cinéma (l'esthétique commerciale) l'énergie polyvalente qui lui permet paradoxalement de se dépasser.

Cinquième Élément et *La Vérité si je mens !* démontrent en revanche une belle stabilité. Le premier engrange 47 000 nouvelles entrées (1 369 000 en neuf semaines) ; le second impressionne davantage, passant pour la première fois devant le film de Luc Besson : avec 58 000 entrées, il révèle un potentiel imprévu (total : 1 052 000 en dix semaines).

● **Ce double phénomène** explique qu'après la réussite de la Fête du cinéma qui a permis de dépasser le nombre des entrées du premier semestre 1996, la semaine demeure en hausse par rapport à celle de l'année précédente – la météo ayant peut-être aussi joué son rôle. Parmi les autres sorties de la semaine, on remarque encore le bon accueil réservé à *Ma 6-T va crack-er* (13 800 entrées dans 8 salles), et l'échec de *Beavis et Butt-Head* (5 000 dans 11 salles).

**J.-M. F.**

★ Chiffres : *Le Film français*

## LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

**HARRIET**
**Film américain de Bronwen Hughes.** Avec Michelle Trachtenberg, Rosie O'Donnell, Vanessa Lee Chester, Eartha Kitt. (1 h 36.)
Dans le genre difficile du film pour enfants, *Harriet* esquisse les habituels écueils, simplifications abusives et promotions des gadgets associés. Inspiré d'un classique de la littérature enfantine, le film suit les tribulations d'une gamine de onze ans qui, se prenant pour la Garbo de *Mata-Hari*, joue les espionnes : armée de jumelles ou d'une loupe mais toujours d'un crayon, elle se poste devant les boutiques, se planque sur les toits ou dans les monte-plats, sans parler de l'école, puis note ses observations – autant de croquis sans complaisance. Quand Harriet perd son carnet, puis qu'une de ses camarades le lit devant la classe, donnant aux notations de l'instant un poids inattendu, la gamine se retrouve mise au ban de la communauté. Même si les personnages adultes de cette fable sur la vérité frôlent la caricature, le scénario est incisif et soigné, la réalisation vive et sensible. Ayant fait ses classes auprès des Kids in the Hall, une troupe de comédiens canadiens, la réalisatrice semble n'avoir rien oublié de sa propre enfance, travaillant de plain-pied avec une jeune distribution dominée par Michelle Trachtenberg dans le rôle-titre.

**Henri Béhar**

**MAUVAIS GENRE**
**Film français de Laurent Bénégui.** Avec Jacques Gamblin, Elina Löwensohn, Monica Bellucci, Michel Aumont. (1 h 30.)
Martial est écrivain, qui plus est descendant de l'illustre Honoré de Balzac. Lucie, sa compagne, gagne sa vie en inspectant incognito les grands hôtels parisiens. L'histoire se noue lorsque Martial, à l'occasion d'une signature publique, tombe raide amoureux de Camille, marchande de chapeaux de son état. S'ensuit une aventure au cours de laquelle le lâche Martial poursuit la saphique Camille de ses assiduités, laquelle entreprend de lui voler la courageuse Lucie, qu'elle trouve davantage à son goût. Autour de ce dispositif triangulaire, le réalisateur d'*Au Petit Marguery* multiplie les notations « fantaisistes », depuis la mise au pilori de l'éditeur tendance cuir par une prostituée dévoreuse de romans jusqu'à l'initiation du fantôme de Balzac aux joies de l'écriture informatique. La fin est moins gaie : Martial sera puni d'avoir pris sa vie pour un roman. Ambition que ne partage visiblement pas Laurent Bénégui, dont le film est trop gentiment insalubre pour toucher à l'humaine comédie, et encore moins au mauvais genre. **J. M.**

**BOX OF MOONLIGHT**
**Film américain de Tom DiCillo.** Avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount. (1 h 47.)
Un contremaître, en déplacement sur un chantier dans le Tennessee, profite d'une interruption prématurée des travaux pour prendre quelques jours de vacances, loin de sa famille, dans la campagne. Au cours de son erance, il rencontre un jeune garçon, vêtu en trappeur, qui vit dans les bois, dans un état d'adolescence éternelle. A son contact, il prend conscience de la vacuité de sa vie organisée et dénuée de toute fantaisie... Découvert avec *Ça tourne à Manhattan*, comédie gringaçant sur les milieux du cinéma, Tom DiCillo est un jeune cinéaste new-yorkais qui, avec *Box of Moonlight*, affirme son indépendance de ton dans le choix d'un thème qui exalte les chemins buissonniers et l'oisiveté contre le fonctionnalisme de la vie moderne. Mais son film n'en fonctionne pas moins selon un programme préétabli, dont le récit ne déraillera pas une seconde. Son message lourdaut n'est ainsi que très partiellement sauvé par les qualités de l'interprétation, qui révèlent le comédien Sam Rockwell. **Jean-François Rauger**

**LES DEUX ORPHELINES VAMPIRES**
**Film français de Jean Rollin.** Avec Isabelle Teboul, Alexandra Pic, Bernard Charnace, Brigitte Lahaie, Tina Aumont. (1 h 48.)
Apparu à la sauvette dans le programme des sorties d'été, série Z jouant sans complexe avec les stéréotypes du fantastique et de l'érotisme, le nouveau film de Jean Rollin (un des rares spécialistes français du genre, qui occupe les mêmes barricades dans l'édition grâce à ses publications chez Fleuve noir) a tout pour susciter la sympathie. Le début du film, brochant sur le thème des images éternelles et dangereuses qui se réincarnent mélancoliquement, inspire davantage d'intérêt encore. Le choc entre l'iconographie pieuse et l'imagerie d'horreur se décale habilement en parabole sur le regard (les deux héroïnes, pensionnaires aveugles d'un couvent le jour, retrouvent la vue en même temps qu'une joie de vivre mutine et meurtrière durant la nuit). Ce dispositif permet au réalisateur une jolie scène tout en bleu, tournée à New York, une belle séquence onirique dans une gare déserte, avant que les tribulations de ses héroïnes ne s'étièrent interminablement, étouffées sous la maladresse de l'interprétation, la désinvolture de la réalisation et la lourdeur de poncifs qui ne parviennent plus à franchir la frontière du deuxième degré. **Jean-Michel Frodon**

**LES ENFANTS WITMAN**
**Film hongrois de Janos Szasz.** Avec Alpar Fogarasi, Szabolcs Gergely, Maia Morgenstern, Péter Andorai. (1 h 33.)
Présenté dans la sélection « Un certain regard » au dernier Festival de Cannes, ce film se présente comme une succession de tableaux méticuleux et composés comme un intérieur bourgeois, froids et crissants comme la neige qui nappe durablement la ville où il se déroule. Entre ces deux espaces, les taciturnes Janos et Erno font l'expérience du monde. Leur père vient de mourir dans l'indifférence générale ; leur mère, femme hautaine et distante, ne tarde pas à mettre un terme à son veuvage. Dans cet océan de tristesse, les deux frères se forgent un univers à leur mesure, du grenier où ils torturent impassiblement divers animaux au chemin de l'école, sur lequel les manières douces d'une pensionnaire du bordel local les font s'attarder. Amusée par ces deux enfants trop sérieux pour leur âge, la jeune prostituée finira par mettre leur dévotion à l'épreuve, les poussant involontairement à commettre l'irréparable. Le film accomplit ainsi son programme (trop) explicite, en se faisant la chronique raffinée de deux monstres annoncés. **J. M.**

**MORDBÜRO**
**Film français de Lionel Kopp.** Avec Ornella Mutti, Philippe Clévenot, Patrick Catalifo, Maurice Benichou, Dominiqu Pinon. (1 h 40.)
Dans une ville et un temps indéterminés (évoquant vaguement l'Europe des années 30), un groupe de citoyens s'est constitué en tribunal clandestin, le Mordbüro, afin de nettoyer par des méthodes expéditives la cité de ses criminels. Dans sa folie purificatrice, le chef finit par éliminer les membres de sa propre organisation, tandis que l'inspecteur Raoul enquête, tout en faisant une cour effrénée à la jolie veuve d'une victime du Mordbüro. L'histoire se termine plutôt bien ; le film s'achève, lui, aussi mal qu'il avait commencé, démarquage de Fritz Lang très mal entendu puisque dépourvu de toute ambiguïté et tenant à peine debout sur le plan scénaristique. Les sophistications esthétiques et technologiques (Cinemascope, procédé original de « Technicolor numérique ») n'en paraissent que plus vaines, au service d'un cinéma qui n'a d'autre légitimité que ses effets. **J. M.**

**THE FAN**
**Film américain de Tony Scott.** Avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo. (1 h 50.)
*The Fan* ressemble à une parodie d'un film de Martin Scorsese, où Robert De Niro est employé dans le registre qui l'a rendu célèbre chez l'auteur de *Taxi Driver*. Il personnifie ici un amateur de base-ball, fan immodéré d'un joueur en bout de course interprété par Wesley Snipes, qu'il va, à mesure qu'il perd tout lien social et familial (il se retrouve au chômage et se voit interdire de s'approcher de son fils), surveiller, harceler, puis menacer. L'acteur incarne un de ces portraits d'obsessionnel dangereux qui l'ont rendu justement célèbre, mais le récit progresse er par à-coups artificiels, vers un dérèglement du comportement du personnage principal, espéré et redouté à la fois par le spectateur. Malgré les qualités de l'interprétation, l'emphase visuelle et le tintamarre audatif, caractéristiques de la mise en scène selon Tony Scott, ne parviennent qu'à désamorcer l'angoisse contenue dans le sujet. **J.-F. R.**







## Mauvaises chutes

par Pierre Georges

LE CONDITIONNEL n'est jamais qu'un condom de presse, un préservatif commode pour signifier, devant une information incertaine, qu'on a pris toutes ses précautions. En ce sens, on avait pris bien des précautions. Y compris celle d'avancer la possibilité que l'information citée ne soit qu'une « rumeur ». Oui, toutes les précautions. Sauf une, élémentaire, celle de vérifier les faits. A la source.

Voilà bien pourquoi il nous faut revenir sur les défilés de mode. Il y a deux jours, on avait évoqué, plutôt pour en rire, dans une chronique osselets et dentelles, le possible aspect Grand-Guignol de la collection Givenchy. Des « informations » en provenance de Londres et de la presse dominicale britannique, réputée sérieuse, laissaient supposer que le styliste Alexander McQueen aurait pu utiliser, pour ses créations, des restes humains, os et dents, accrochés aux robes.

Même prise avec des pincettes, c'est-à-dire au conditionnel, tant elle semblait énorme, cette information ou, plutôt, cette rumeur s'avéra totalement infondée. Au pis, de la malveillance. Au mieux, un canular. Alexander McQueen n'était pas passé au rayon fournitures de l'école de médecine pour agrémenter sa collection.

En matière de presse, on ne saurait s'exonérer de ses propres turpitudes par les turpitudes des autres. Citer une rumeur, c'est aussi l'accréditer. C'est donc, la tête couverte de cendres, en ce soupçon mortifère, que l'on présente des excuses aux créateurs de chez Givenchy. Une fois pour ne pas les avoir contactés avant d'écrire. Et une autre fois pour

leur gentillesse, celle de ne pas avoir pris au tragique cette chronique d'humour noir.

Mais il reste que d'un mot, d'une rumeur, on peut démolir le travail des autres. S'échiner pendant des mois, travailler au beau et voir ses efforts réduits à des plaisanteries et soupçons carabins, voilà qui pourrait vous dégoûter du métier. Et, bien sûr, de la presse.

Après cela, évidemment, toute transition est hasardeuse. De quoi parler maintenant qui soit tenu pour avéré? Du Tour de France, peut-être, autre forme de défilé, qui, lui, débute vraiment dans un bruit d'osselets. Qu'est-ce qu'on y tombe! Combien d'espoirs envolés sur les étroites routes de Bretagne! La sélection se fait par la chute et la casse.

C'est devenu une manière de tradition : mettre le Tour de France en bouteille, faire aux coureurs le coup de l'entonnoir, un bien trop gros peloton sur de bien trop petites routes. Cela passe souvent, les coureurs étant des virtuoses et des équilibristes. Cela casse parfois, surtout en fin d'étape, quand tout cet équipage mène grand train. Dernière victime en date, mardi, le Suisse Tony Rominger, vieux et talentueux coureur qui, à trente-six ans, est passé par-dessus le guidon et a vu s'envoler ses dernières chances de gagner un jour le Tour.

Tout de même, quel métier! Se préparer un an, se faire mal, exténuer la - vieille - bête et, pour finir, se « péter » la clavicle à cinq kilomètres de Plumelec! C'est bien un coup à défroquer. Et à renoncer au cyclisme, à ses œuvres et à ses pompes!

## 12 % des ménages européens vivent sous le seuil de pauvreté

PRÈS de 12 % des ménages de l'Union européenne vivent sous le seuil de pauvreté indique l'Insee dans une étude publiée mercredi 9 juillet. Les seuils de pauvreté retenus représentent la moitié du niveau de vie médian dans chaque pays membre. La France, où 11 % des ménages sont concernés, occupe une position intermédiaire en Europe, où trois ensembles de pays peuvent être distingués. Un premier isole le Danemark, avec le taux de pauvreté le plus faible (4,7 % des ménages). Un second comprend la France, la Belgique (9,3 %), les Pays-Bas (9,8 %), l'Allemagne (10,4 %). Enfin, un dernier groupe rassemble les pays du sud de l'Europe, avec le Portugal (18,9 %), la Grèce (17,7 %), l'Italie (12,9 %), voire l'Espagne (11,9 %). Les enfants sont « surreprésentés » parmi les populations pauvres d'Europe. Les moins de 16 ans, qui représentent 19 % de la population européenne, sont 23 % à vivre dans une famille pauvre.

## Des inondations ont fait au moins quinze morts en Europe centrale

VARSOVIE. Des inondations causées par des pluies diluviennes ont fait, ces derniers jours, au moins quinze morts en Pologne et en République tchèque, selon les bilans respectifs. Dans le sud de la Pologne, la montée des eaux a fait sept victimes. Des milliers de personnes ont dû être évacuées et le trafic automobile entre l'ouest de la Pologne et la République tchèque a été complètement coupé. Dans le nord-est de la République tchèque, huit personnes ont trouvé la mort, emportées par de forts courants de rivières sorties de leur lit. Une dizaine de personnes sont portées disparues. Des centaines de communes sont privées d'électricité, de gaz et d'eau potable. Le gouvernement polonais a tenu une réunion de crise. - (AFP, Reuter.)

## Pédophilie : un collégien en examen pour dénonciation mensongère

UN ADOLESCENT de treize ans, qui avait accusé de pédophilie un professeur d'éducation physique de son collègue de Montmirail (Marne), a été mis en examen pour dénonciation mensongère après le suicide de cet enseignant, a annoncé, mardi 8 juillet, le ministère public de Reims. L'adolescent a été laissé à sa famille. Le professeur, Bernard Hanse, cinquante ans, n'avait pas supporté les accusations du collégien. Le 11 juin, la compagnie de gendarmerie d'Epemay l'avait découvert une balle dans la tête, au volant de sa voiture. Quelques heures plus tôt, le proviseur du collège avait reçu l'adolescent et l'enseignant à la suite des accusations d'attouchements lancées par le collégien. Il avait prévenu le professeur de sa décision d'alerter le procureur. L'enquête a démontré que les accusations d'abus sexuels réitérées par l'adolescent devant les enquêteurs « étaient mensongères ».

### DÉPÊCHE

■ **CONJONCTURE** : le moral des ménages français s'est nettement amélioré en juin par rapport à mai, selon l'indicateur publié mercredi 9 juin par l'Insee, qui est passé de -33 à -23. « Une hausse marquée avait déjà été observée à l'occasion des consultations électORALES de mars 1993 et de mai 1995 », souligne l'Insee.

# Un « décret d'avance » budgétaire prévoit 10 milliards de francs de dépenses nouvelles

Le gouvernement mobilise des crédits gelés par Alain Juppé

LES PREMIÈRES MESURES annoncées par Lionel Jospin, le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, vont pouvoir entrer en vigueur. Un « décret d'avance » devait être publié, jeudi 10 juillet, au *Journal officiel*, pour débloquer les crédits nécessaires. Globalement, il prévoit des dépenses nouvelles à hauteur de 9,966 milliards de francs (11,1 milliards, si on prend en compte la réaffectation de certains crédits). L'enveloppe doit permettre de financer trois grandes séries d'actions.

La première concerne les frais d'éducation. Près de 6,5 milliards sont débloqués au titre du rèvement de 420 francs à 1 600 francs de l'allocation de rentrée scolaire. « L'Etat assumera toutes ses responsabilités pour qu'aucun enfant ne soit plus, pour des raisons financières, exclu de cantine scolaire », avait prévenu M. Jospin : une somme de 290 millions est prévue à cette effet.

La deuxième série de dispositions a trait au logement. La revalorisation de 2,3 % du barème de l'aide personnalisée au logement à compter du 1<sup>er</sup> juillet coûtera près de 2,5 milliards de francs en année pleine. Traditionnellement prise en charge par l'Etat à hauteur de 50 %, son coût budgétaire sera limité à 600 millions pour les six derniers mois de l'année. M. Jospin avait promis « les crédits nécessaires à la réhabilitation de 100 000 logements supplémentaires, dont 50 000 HLM ». Coût : 216 millions en crédits de paiement (1,1 milliard en autorisation de programme).

La troisième série de mesures concerne le plan emploi en faveur des jeunes. Une somme de 2 milliards de francs servira à financer la montée en puissance du dispositif de

création d'emplois dans les secteurs public et parapublic. Elle permet d'avoir une idée de l'objectif du gouvernement : sur les 350 000 emplois qu'il veut créer à terme, près de 50 000 à 60 000 devraient voir le jour d'ici à la fin de l'année.

Le décret prévoit aussi des financements plus modestes : 400 millions pour l'organisation des élections législatives, 200 millions au titre de la fonction publique, 15 millions au profit de vacataires pour la régularisation des sans-papiers, etc.

### PAROLE TENU

Conforme à ce qui était attendu, ce décret réserve toutefois deux surprises. D'abord, il ne prend pas en compte le coût (1,5 à 2 milliards de francs) de la majoration de 4 % du SMIC au 1<sup>er</sup> juillet, qui pèsera donc sur le collectif budgétaire de fin d'année. La seconde surprise vient du mode de financement. En bonne orthodoxie budgétaire, le « décret d'avance » est gagé par un « arrêté d'annulation » d'un montant strictement équivalent de 9,966 milliards de francs. Le gouvernement, qui s'était engagé à financer ces mesures nouvelles par redéploiement de crédits budgétaires, c'est-à-dire sans augmenter les dépenses publiques, a formellement tenu parole. Plutôt que de manier la hache budgétaire, sans discernement, il a pris pour référence le dispositif de gel de crédits, décidé à hauteur de 10 milliards par Alain Juppé en début d'année, et il l'a légèrement aménagé, pour tenir compte de ses propres priorités.

Il a ainsi limité de près de 1 milliard de francs les économies initialement prévues pour le logement. De son côté, la défense, devra faire 1,8 milliard de francs d'économies.

Dans la même logique, Martine Aubry a obtenu que ses nouveaux crédits ne soient pas « gagés » par des économies correspondantes sur d'autres crédits à l'emploi. Des « économies de constatation », c'est-à-dire sur des crédits non consommés, ont cependant été décidées à hauteur de 1,6 milliard de francs dont 1,3 milliard de francs pour le contrat initiative-emploi.

Il reste que l'opération ne peut être assimilée à un jeu à somme nulle (nouvelles dépenses et économies correspondantes) car le gouvernement va dépenser des sommes que M. Juppé avait mises en réserve pour prévenir tout dérapage budgétaire. Le « décret d'avance » va embrouiller la controverse sur l'audit des finances publiques. Quels calculs les deux magistrats de la Cour des comptes vont-ils pouvoir effectuer? S'ils prennent en compte la faiblesse des rentrées fiscales, donneront-ils crédit au gouvernement précédent d'avoir mis 10 milliards de francs de côté pour parer cette menace - 10 milliards qui, en réalité, n'existeront plus? L'audit mesurera-t-il l'état des déficits avant ce décret ou après?

L'ancien ministre des finances, Jean Arthuis, se montre très critique : « Si le gouvernement fait des dépenses nouvelles sans économies, il prend le risque de disqualifier la France pour le passage à l'euro », a-t-il déclaré au *Monde*. Bercy réfute ce reproche en faisant observer que les crédits en cause n'avaient été que gelés par le gouvernement précédent, alors que le gouvernement actuel a pris la décision de les annuler purement et simplement.

Laurent Mauduit

## M. Chevènement demande une « étude approfondie » sur le fichage de la couleur de la peau par les RG

EN PLEIN DÉVELOPPEMENT d'une polémique sur le fichage de la couleur de la peau par les renseignements généraux (RG), Jean-Pierre Chevènement est intervenu sur ce sujet, mardi 8 juillet, à l'Assemblée nationale, en affirmant vouloir « faire du ministère de l'intérieur le ministère de la citoyenneté et de l'intégration républicaine ». M. Chevènement, qui s'exprimait sur la politique d'immigration, a souligné qu'« on ne définit pas un Français par son origine, mais par son adhésion à la France ». Son entourage indiquait, mercredi matin, que M. Chevènement a demandé « une étude approfondie » sur les conditions de création du nouveau fichier des RG parisiens afin d'évaluer « jusqu'où peut aller la logique policière conduisant à recueillir les éléments d'identification d'une personne, dont la couleur de sa peau ».

Baptisé « Gestion des violences », ce traitement automatisé a été autorisé par la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) et n'attend plus, pour être créé, que la publication d'un arrêté du préfet de police de Paris (*Le Monde* du 8 juillet). Parce qu'il permet la mise en fiches de données - la couleur de la peau, les activités politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales - concernant des personnes majeures « qui peuvent être impliquées dans des actions violentes de nature à porter atteinte à l'ordre public et au fonctionnement des institutions », ce projet a provoqué une controverse jusque dans les rangs policiers.

« Conscient des difficultés rencontrées dans le domaine des violences urbaines », le SGP-CUP (syndicat majoritaire chez les policiers en tenue de la région parisienne) « ne peut cependant accepter la mise en fichier de la couleur de la peau des personnes susceptibles d'être à l'origine d'exactions » et demande au ministre de l'intérieur « d'intervenir pour que l'arrêté ne soit pas publié ». A l'inverse, Alliance, autre syndicat de policiers en tenue et d'enquêteurs, se « félicite » de la prochaine création de ce fichier qui « va permettre aux services de police d'effectuer un travail efficace face à la montée de la violence urbaine ». Le syndicat majoritaire chez les commissaires (SCHFPN) note que « dans le signalement de suspects, ou de ceux qui leur apportent leur concours, en matière de terrorisme ou de violence urbaine, la mention de la race est nécessaire ».

Passée inaperçue avant la publication du rapport annuel de la CNIL, le 7 juillet, l'autorisation controversée avait été donnée en novembre 1996 par la commission, au terme de plus d'un an de consultations. Les RG parisiens mettent en avant des raisons d'efficacité policière en visant le repérage d'« individus à la lisière de la délinquance de droit commun et du terrorisme ou de l'action politique violente ». La CNIL a donné son aval en précisant que le nouveau fichier concernera « toutes les violences urbaines et pas seulement le terrorisme ».

Erich Inciyan

L. M.

## La livre franchit le cap des 10 francs

POUR la première fois depuis mai 1991, la livre sterling s'est hissée, mardi 8 juillet, au-dessus du seuil des 10 francs et des 2,9775 marks. Dans le même temps, le dollar a poursuivi sa progression vis-à-vis des devises européennes en atteignant, toujours mardi, 5,9435 francs et 1,7619 mark, son plus haut niveau depuis février 1994. Mercredi 9 juillet lors des premières transactions en Europe, la livre et le dollar restaient très fermes à respectivement 10,023 et 5,9401 francs.

### TEST

La livre, tout comme le dollar, a également profité du sentiment croissant sur les marchés que l'Union monétaire européenne se fera bien le 1<sup>er</sup> janvier 1999 mais avec un euro « faible ». L'annonce mardi d'une nouvelle hausse du chômage en Allemagne, pour le troisième mois consécutif, a contribué à renforcer cette idée. Avec

4,374 millions de chômeurs, le gouvernement allemand devrait avoir les plus grandes difficultés à réduire ses dépenses. En dépit des déclarations répétées de dirigeants allemands sur leur volonté de ramener le déficit budgétaire à un strict 3 %

## BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	19697,17	-0,79	+1,73
Hong Kong index	14703,73	-0,60	+9,31
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 09/07	Var. en %	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2966,01	+1,24	+28,08
Londres FT 100	4766,50	+0,17	+15,73
Zurich	1961,58	....	+48,47
Milan MIB 30	21156	+0,84	+34,78
Francfort Dax 30	4006,40	....	+38,69
Bruxelles	13879	+0,76	+31,29
Suisse SBS	2775,92	....	+48,14
Madrid Ibox 35	7139,10	....	+38,50
Amsterdam CBS	624,80	....	+42,88

Tirage du *Monde* daté mardi 8 juillet 1997 : 482 109 exemplaires

## M. Strauss-Kahn ne souhaite pas accroître la pression

## fiscale globale

LE MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn sur RTL, mardi 8 juillet, a présenté ce qui ressemble fort à un paradoxe : une hausse des impôts ne signifie pas mécaniquement que la pression fiscale augmente.

Le paradoxe n'est pourtant qu'apparent. Selon le ministre, si « le gouvernement de M. Juppé laisse un déficit bien plus important qu'il l'avait lui-même prévu (...), ce n'est pas tellement parce que ses dépenses ont beaucoup augmenté, mais surtout parce que les recettes ne sont pas là ». Et d'ajouter : « S'il fallait prendre quelques mesures pour corriger, ce serait simplement pour corriger des recettes qui ne sont pas là, donc au total, la pression fiscale ne changerait pas. »

A demi-mot, M. Strauss-Kahn a donc confirmé ce que l'on pressent depuis plusieurs jours : si des hausses fiscales interviennent, au lendemain de la publication de l'audit, elles seront très ciblées et auront beaucoup moins pour but d'amorcer une vaste réforme fiscale que de générer quelques rentrées exceptionnelles pour boucler le budget. En clair, si des mesures fiscales sont prises, elles seront de faible portée.

## Une refonte de l'ISF pourra être envisagée ultérieurement, par exemple dans le cadre du budget de 1998

Incidemment, cette remarque confirme donc qu'une hausse de l'impôt sur la fortune (ISF) n'est pas envisagée pour 1997. M. Strauss-Kahn a d'ailleurs rappelé que « les socialistes, dans leur programme, ont annoncé qu'ils étaient d'avis de remonter légèrement l'ISF », mais il a souligné que ce projet n'est « pas lié au déficit laissé par le gouvernement précédent ».

Autrement dit, une refonte de l'ISF pourra être envisagée ultérieurement, par exemple dans le cadre du budget de 1998, mais sans doute pas dans un proche avenir. Les experts du gouvernement sont d'autant plus enclins à faire ce choix qu'ils ne sous-estiment pas les effets du déflationnement dont l'ISF a fait l'objet en 1995 et considèrent qu'une nouvelle réforme devra être soigneusement réfléchie.

Or, dans l'immédiat, il faut parer au plus pressé pour contenir la dérive des déficits. Quelques mesures très ponctuelles sur la fiscalité de l'épargne ou sur celles sur les plus-values des entreprises devraient donc y pourvoir.

Eric Leser